

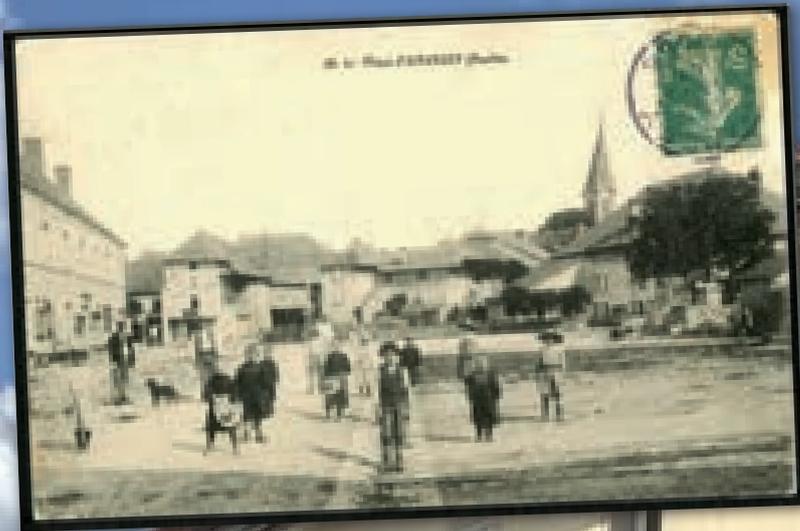
BULLETIN MUNICIPAL

Amancey

2021

DOSSIER :

La Mairie et sa place,
lieux de vie et d'Histoire...



- JANVIER À DÉCEMBRE 2020 -

Le mot du Maire p. 3

Dossier

La Mairie et sa place,
lieux de vie et d'Histoire p. 5

Commissions municipales

Agriculture p. 23
Artisans, commerçants et industriels .. p. 24
Cadre de vie p. 26
Culture et communication p. 29
Finances p. 31
Fleurissement p. 33
Forêt p. 36
Patrimoine p. 39
Voirie p. 41

Intercommunalité

CCLL - Coup d'œil sur 2020 p. 44
Espace France Services
et agence postale p. 48
Centre de secours
et amicale des Sapeurs-Pompiers p. 49
Bib'All p. 51
MARPA p. 54
SIAAF p. 57

Vie scolaire

SIVU-RPI p. 58
École Palmyr Uldéric CORDIER p. 60
Les As du Crayon p. 67
École du Sacré-Cœur p. 68
Collège du Sacré-Cœur p. 71
APEL p. 74
OGEC p. 75

Associations

ABC Foot p. 76
ADCN p. 77
ADMR p. 78
Badaboum ADMR p. 79
Aïkikaï des Sapins p. 80
Amitiés d'automne p. 81
CFCMA p. 81
La Clef des chants p. 84
Comité des fêtes p. 84
Les Désert'teurs p. 86
Don du sang p. 87
Familles Rurales p. 88
Ludothèque Famille Rurales p. 95
Country Familles Rurales p. 96
Gym-intervillages p. 97
Jeunesse Joyeuse p. 99
Love Dances p. 100
Handball Club Amancey p. 102
Paroisse p. 104
Souvenir français p. 105
Yoga pour tous p. 106

Plus encore !

Archéologie à Amancey p. 107
Calendrier des collectes p. 109
État civil p. 111
Site internet p. 111



Dépôt légal à parution, tirage: 500 exemplaires.
Responsable de publication : Philippe MARÉCHAL
Rédaction : le maire, les adjoints et conseillers
municipaux, la CCLL et les associations.
Mise en page : emisir.com
Impression : L'imprimeur Simon
Crédits photos : Mairie d'Amancey, les conseillers
municipaux, la CCLL et les associations.



Mesdames, Messieurs,

Qui aurait pu imaginer, lors de la présentation des vœux en janvier dernier, que, quelques semaines, plus tard, notre pays, l'Europe et le Monde, seraient plongés dans une crise sanitaire sans précédent.

Je souhaite débiter cet éditorial en ayant une pensée pour ceux qui ont été touchés de près ou de loin par cette maladie. Certains en ont souffert, d'autres en souffrent encore et malheureusement il y aura encore, dans les mois à venir, de nouvelles contaminations. Sur notre secteur, le suivi médical est admirable. C'est pourquoi, je souhaite mettre à l'honneur toutes celles et tous ceux qui, depuis le début de la pandémie, ont œuvré et œuvrent encore dans le domaine de la santé, du social, du médico-social, en établissement ou à domicile. Vous avez été les premiers remparts face à ce fléau à travers un engagement sans faille au service de notre population. Soyez-en remerciés. Cela mérite notre respect.

Une pensée également à nos acteurs économiques qui subissent la situation. Je salue votre engagement et vos initiatives pour faire face. Je souhaite que, le plus rapidement possible, vous puissiez reprendre vos activités. Je ne doute pas que notre population sera solidaire en vous réservant ses futurs achats.

Dans les mois à venir, que va-t-il advenir ? Nouveau confinement ? Couvre-feu ? Vaccination ? Ce qui est certain, c'est la nécessité de continuer à se protéger en respectant très scrupuleusement tous les gestes barrières et en prenant bien soin de vous et de vos proches.

Au niveau municipal, 2020 a été tout d'abord une année électorale. Bien entendu, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous remercier de la confiance renouvelée en mars dernier.

2020 : UNE ANNÉE D'INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS

Malgré la crise sanitaire, cette année 2020 restera aussi comme l'année d'achèvement de chantiers importants pour notre commune.

• Mairie, notre maison commune :

Il est certain qu'à l'époque de sa construction, ce bâtiment devait faire la fierté des Amancéens du fait de son architecture, de sa taille, de sa symétrie et de sa position au cœur de notre village. Depuis, même si des travaux

avaient déjà été réalisés, notre volonté était de rendre à notre mairie sa grandeur passée. Après plus d'un an de fermeture, ses portes se sont réouvertes depuis le mois de septembre dernier. Merci à la CC Loue Lison et à son Président, qui nous a permis d'installer les bureaux à la maison des services durant toute la période de travaux.

Ce projet avait plusieurs vocations : sa rénovation énergétique pour atteindre le niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation), sa mise en conformité permettant l'accessibilité de l'ensemble des locaux en faveur des Personnes à Mobilité Réduite, sa réorganisation spatiale et sa mise en valeur architecturale. Pour ce dernier point, il était donc nécessaire de repenser la totalité des espaces publics adjacents au bâtiment : les places du village, les accès routiers, les cheminements piétons et les zones de stationnement.



À ce jour, les objectifs initiaux sont atteints. Un bâtiment multi-usages fonctionnel, des salles modernisées, un élément patrimonial intégré dans un espace revalorisé, végétalisé mais aussi sécurisé.

Lorsque la situation le permettra, nous vous inviterons à venir partager une belle inauguration qui parachèvera cette renaissance de notre maison commune.

• Extension de l'école publique Cordier :

Un autre projet important à dimension intercommunale a été finalisé en 2020. En raison d'une évolution de la carte scolaire, les enfants des villages de Déservillers, Éternoz, Lizine, Nans-sous-Sainte-Anne et Saraz sont désormais scolarisés à Amancey. En conséquence, pour accueillir ces nouveaux effectifs, une extension du groupe scolaire et périscolaire était nécessaire. Celle-ci a été réalisée, comme le bâtiment initial, avec un constructif en bois local et en filière courte.

Les enfants ont pu rejoindre leurs nouvelles classes au retour des vacances de la Toussaint.



• Aménagement de la Zone d'Activités :

Pouvoir répondre à la demande d'installation de nouveaux acteurs économiques a toujours été dans les priorités de la commune d'Amancey. Avec le transfert obligatoire de la compétence «Économique» à la CC Loue Lison, il était important de pouvoir poursuivre cette volonté. La décision intercommunale de viabiliser les 5,5 hectares restants va dans ce sens. Les travaux de viabilisation sont quasiment terminés. Les parcelles seront proposées à la vente très prochainement.

• Création de 2 logements :

Avec le transfert du centre de gestion dans le bâtiment de l'ancienne école, les locaux de la rue du traîneau se sont trouvés libres. Ils ont donc été transformés en deux logements locatifs respectant le niveau BBC. L'équilibre financier entre l'annuité du prêt réalisé et le montant des loyers collectés a encore une fois été respecté.

• Amancey connecté :

2020 restera aussi comme l'année de l'arrivée de la fibre optique dans notre village. Cette avancée technologique indispensable au développement des territoires ruraux va permettre de vous faire profiter du Très Haut Débit et de tous les usages numériques qui demandent une solide connexion : télétravail, classe à la maison, visioconférence, TV Haute définition, démarches administratives, etc. Son déploiement a pu se faire grâce à l'engagement du Conseil Départemental et de la CC Loue Lison qui financent, à travers le Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit, ces travaux d'infrastructure. Grâce à cette technologie, notre village entre de plain-pied dans l'ère du numérique.

Enfin, je n'oublierai pas de citer dans les faits marquants de 2020 l'ouverture d'un marché de produits locaux. Depuis le mois de juin, tous les vendredis en fin d'après-midi sur la place rénovée, vous pouvez trouver de très bons produits à la vente. Merci à la dynamique équipe municipale pour le travail accompli et son investissement. Merci aux producteurs pour cette belle collaboration qui se poursuivra en 2021.



2021 : POURSUIVRE LES INVESTISSEMENTS

Au niveau municipal, 2021 est bien entendu en préparation. Pour cette nouvelle année, l'assemblée communale a d'ores et déjà validé plusieurs investissements : la création d'un verger de sauvegarde à proximité du cimetière, la rénovation / création de 2 nouveaux logements à l'ancienne école rue de l'église, la poursuite de nos investissements de sécurité avec l'installation de 2 plateaux surélevés à proximité de l'école ainsi que la réfection de la rue des prés gras.

D'autres décisions sont à l'étude et seront validées à travers un plan pluriannuel d'investissements étalé sur la durée du mandat.

Comme tous les ans à pareille époque, vous recevez ce traditionnel bulletin. C'est un moment important pour notre commune car il permet à nos forces vives, que représentent toutes nos associations et autres partenaires, de vous faire partager le travail qu'elles mènent tout au long de l'année. Tous ces efforts concourent à rendre Amancey plus vivant, plus dynamique et plus animé tout en créant des liens sociaux et humains forts dans notre population.

Au nom de la municipalité, je souhaite féliciter et remercier tous ces bénévoles qui, tout au long de l'année, n'économisent ni leur temps ni leur énergie. Sans eux, rien ne serait possible.

Depuis maintenant un grand nombre d'années, nous avons pris l'habitude de nous retrouver lors de la traditionnelle cérémonie des vœux durant laquelle je me faisais un plaisir de vous présenter les vœux de la municipalité. Bien entendu, vous comprendrez aisément que l'édition 2021 n'ait pu être organisée.

C'est pourquoi, en ces premiers jours de l'année, il est encore plus important de vous souhaiter au nom de l'ensemble du Conseil Municipal une très belle et heureuse année. Je formule le vœu que la vie reprenne ses droits pour que nous puissions enfin nous retrouver rapidement.

En attendant, prenez bien soin de vous et de vos proches.

TRÈS BONNE ANNÉE 2021.

Philippe MARÉCHAL
Maire d'Amancey

La Mairie et sa place, lieux de vie et d'Histoire

Avec la réfection intégrale de la Mairie et de la place du Village, l'occasion était belle de renouer avec la tradition du dossier spécial au sein du bulletin annuel de la commune.

Ce chantier qui a mobilisé beaucoup d'énergie pour redonner son lustre à la maison commune et son environnement extérieur, s'est achevé en 2020. Nous vous proposons de plonger dans le passé, et évoquer pêle-mêle l'histoire du site, les souvenirs des édiles qui se sont succédés, du carnet de bord de Jean David à Philippe

Maréchal, la vie des occupants de la mairie, la vie sur la place et celle de ceux qui l'animent. Ce dossier vous offrira ainsi une mosaïque d'images, de récits et de mémoires suivant le fil ininterrompu de ce qui nous lie : un espace rural et une communauté d'habitants à travers les siècles.

UN PEU D'HISTOIRE

Commençons par une plongée dans l'Histoire qui nous permettra de remonter assez loin pour imaginer le visage du centre-bourg dans un lointain passé et son évolution.

HISTOIRE DE LA PLACE ET DE LA MAIRIE D'AMANCEY

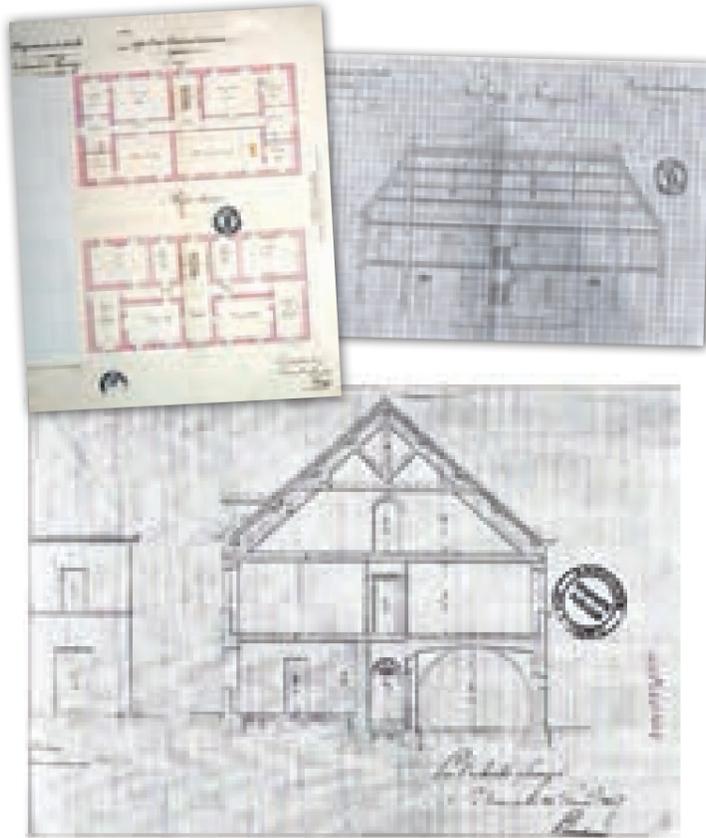
Le secteur du bas du village (mairie - Prés-Gras) a été occupé de longue date, comme l'indique le compte-rendu d'une prospection effectuée par Paul Bourlier en mars 2001, dans un champ nouvellement labouré. Cette prospection, qui a donné lieu à une déclaration de site transmise aux services de la Carte Archéologique de Franche-Comté, fait état de nombreux indices gallo-romains et du Haut Moyen-Âge : tegulae (tuiles romaines), fragments de poterie, tessons décorés à la molette, poterie à cuisson oxydo-réductrice, pierre ollaire, potentialité de foyer par la présence de terre brûlée, nombreux ossements de faune, traces d'habitat et de voie à 20 cm de profondeur. Et datant d'une époque moins ancienne, de nombreuses balles de mousquets. On ne peut que regretter qu'une réelle fouille préventive, obligatoire en cas de lotissement, n'ait pas été réalisée par les services archéologiques du Département ni exigée par la commune.

À l'emplacement de l'actuelle Mairie, se trouvait très certainement l'une des chapelles, recensées dans le village depuis le XIII^e siècle (chapelle des templiers), qui fut détruite puis reconstruite au cours de l'histoire. Et dont on a encore le signalement au XVIII^e siècle. Cette chapelle, bien trop petite pour accueillir les villageois, fut détruite avant la construction de la Maison Commune. Tandis que l'Église Saint Jean-Baptiste, édifiée en 1805 après que le village devint chef-lieu de canton au détriment de Fertans, prit le relais pour accueillir les fidèles.

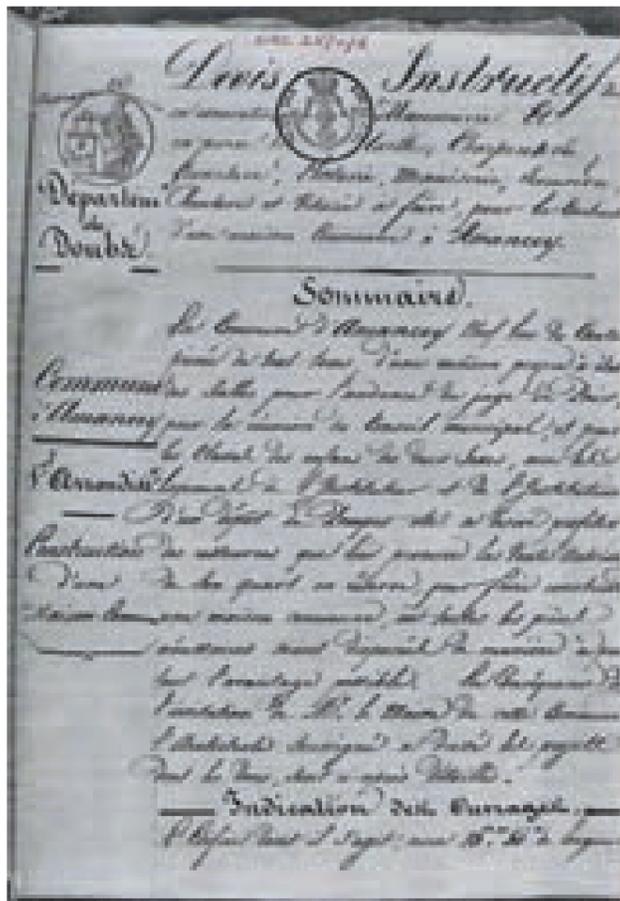
Le projet de construire une maison Commune arriva plus tardivement. Sur cette vaste place vide, entourée d'imposantes fermes encore là de nos jours, seules existaient des fontaines désormais disparues (voir photos). La construction d'une fontaine en 2020 est d'ailleurs un rappel de la place de l'eau au village. Village dont la place est d'ailleurs le site de réserves sous-terraines dont beaucoup ignorent l'existence.



Concernant la construction du bâtiment de mairie, voici ce qui est noté dans l'inventaire du Patrimoine de Bourgogne Franche-Comté (patrimoine.bourgognefranche-comte.fr) : *La maison communale est construite en 1827-1828 sur les plans de l'architecte Maximin Painchaux. Elle comprend au rez-de-chaussée un local pour les pompes, deux fromageries séparées par un vestibule central, chacune composée d'une salle de fabrication, d'une chambre du lait et d'une cave. L'étage du bâtiment accueille deux classes d'école, deux logements pour l'instituteur et l'institutrice, la salle du conseil et celle de justice de paix. Le marché est adjugé le 24 avril 1827 à Toussaint Fauquignon, entrepreneur à Besançon, pour la somme de 19 740 francs. Le procès-verbal de réception définitive est signé le 19 décembre 1828. Le linteau de l'entrée principale porte l'inscription « Maison commune – 1827 ».* Deux fromageries sont recensées au village en 1873 : l'une fabrique annuellement 14 000 kg de fromage avec le lait de 100 vaches et la seconde en produit 16 000 kg avec 110 vaches. En 1929, une seule fromagerie est mentionnée, et traite 744 000 litres de lait transformés en emmenthal. Suite à sa fusion avec deux autres coopératives en 2003 et 2005, elle est transférée dans la commune voisine de Fertans dans un bâtiment neuf. Rebaptisée Fruitière des plateaux d'Amancey, la fromagerie transforme chaque année 7 millions de litres de lait en comtés, affinés par la maison Vagne (Poligny, 39). Le bâtiment de l'ancienne fromagerie est toujours occupé par la mairie.



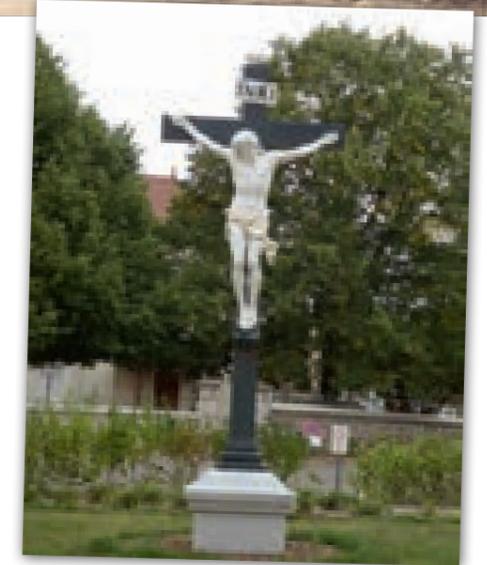
Cette maison commune fit son office pendant plus d'un siècle puis fut l'objet de rénovations successives sous la houlette des différents maires qui se sont succédés. Les plus marquantes étant le rénovation du rez-de-chaussée suite au transfert de la fromagerie à Éternoz en 1991, la création du secrétariat rénové à l'étage, l'ouverture de la salle Daniel Grand, jusqu'à la grande rénovation de 2019-2020.



Quant au site de la place, il s'est transformé au fil du temps pour accueillir, notamment, de nouveaux services pour la population. Les grands projets furent notamment la construction de la poste (actuel magasin Aromacomtois) en 1979 et celle de la MARPA, qui occupe l'arrière de la place en 1993. Nos anciens maires nous en parleront plus en détail au fil de ces pages.



Quant au Christ emblématique de notre place, lui aussi a eu l'occasion de se déplacer un peu au cours de l'histoire. Élément important de notre patrimoine, il occupe toujours une place privilégiée dans notre paysage.



Les images aériennes que vous trouverez ci-dessous vous donneront une bonne idée de l'évolution du site des années 1960 à nos jours.

Françoise BOURLIER & Gaëtan PELLETRAT DE BORDE



Poursuivons l'exploration du passé et intéressons-nous à l'époque, pas si lointaine, où l'on fabriquait encore du Fromage à la Mairie et où les hommes perpétuaient des gestes et des traditions sous les voutes des caves communales. Émile Marion nous fait ainsi partager la journée d'un Fromager dans les années 1960-70 à Amancey.

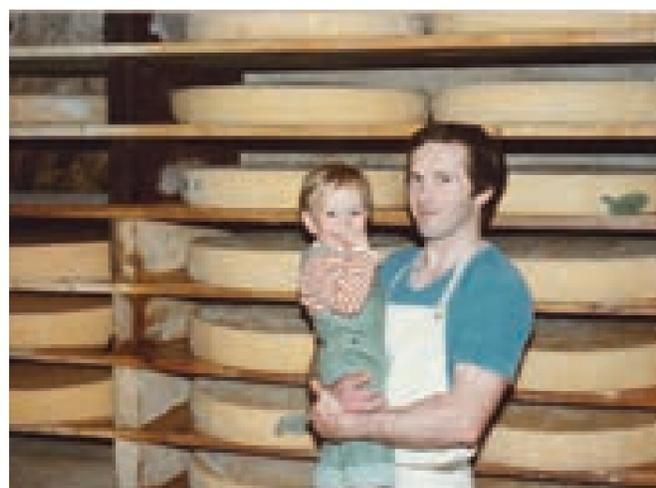
UN JOUR À LA FROMAGERIE D'AMANCEY AVEC ÉMILE MARION

La journée commence toujours par le même rituel : lancer la génératrice de vapeur, puis démouler les fromages de la veille. Les emmener ensuite en cave pour y passer un mois avant de partir chez un affineur. Mois au cours duquel chaque fromage sera salé et frotté quotidiennement.

Puis il est temps de s'attaquer à la production du jour. Cela commence par la livraison du lait par les producteurs eux-mêmes à une époque où il n'y a pas encore de tournée de collecte. Chacun arrive tantôt avec une charrette tirée par un cheval, un âne, voire par ses chiens ou pour certains déjà avec un tracteur.

Le lait est alors mélangé avec celui de la veille. On lance les cuves avec levain sur petit lait et la maturation démarre en chauffant progressivement le lait. On procède ensuite à l'ensemencement avec de la présure à base de caillette de veau qui va faire coaguler le lait. Le lait caille au bout de 30 minutes environ et lorsque le caillé devient dur, on décaille. Le petit lait apparaît et se sépare du caillé. On brasse alors tout en chauffant jusqu'à 56-57° pendant 35 minutes. On laisse sécher et lorsque le caillé est prêt, vient le geste du fromager : la toile saisie entre les dents et à l'aide d'une baguette, il la plonge au fond de la cuve et remonte le caillé en un ballot pour le transvaser dans son cercle de bois.

Le cercle de bois rempli de caillé est mis sous presse, c'est la naissance d'une meule de Comté. Et c'est l'heure de la pause déjeuner. Après manger, nouveau tour de force, on retourne une première fois la meule. Une deuxième suivra en soirée et une troisième le lendemain matin. Puis c'est le cycle immuable qui reprend : la meule est emmenée en cave, il faut fabriquer celles du jour !



Ce mode de production ancestral et éprouvant pour les hommes a évolué avec le temps avec, par exemple, au début des années 70, l'installation du soutirage à vide qui a permis au fromager de cesser le geste traditionnel de la toile entre les dents pour transvaser le caillé dans le cercle de bois. La modernisation s'est poursuivie à travers le temps et en 1991, ce fut la dernière coulée du lait qui animait depuis toujours la place du village avec les aller-venues des éleveurs et le déménagement vers Éternoz. Avant la construction des installations modernes actuelles de Fertans en 1999.

À partir de cette année 1991, le parfum de fromage qui se dégageait du rez-de-chaussée de la mairie lorsqu'on pénétrait dans le hall a disparu progressivement. Mais il reste bien présent dans les mémoires. Un grand merci à Émile Marion, ancien fromager du village, et compagnon de route des Amancéens, pour son récit et les photos qu'il nous a offertes.

2020, une nouvelle ère : le temps est passé et nous voilà en 2020.

En cette année dont tout le monde se souviendra, notre place et notre mairie ont revêtu leur habit de lumière. En complément des nombreuses photos déjà publiées, voici quelques clichés de notre belle place prête à affronter les décennies à venir et quelques photos rares de sa mise à nu.





LA MAISON COMMUNE, POINT CENTRAL DE LA VIE COMMUNALE

S'intéresser aux lieux sans s'intéresser à celles et ceux qui les animent et qui y vivent a peu d'intérêt. Aussi avons-nous tenu à écouter les occupants de notre Mairie tout en nous remémorant les moments de convivialité partagés à travers les années en ces lieux.

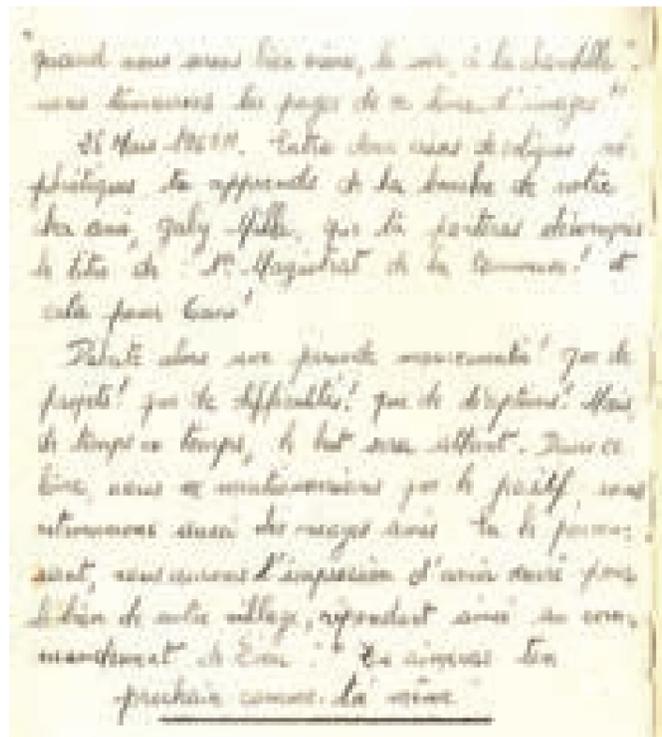
Nous avons tout d'abord souhaité donner la parole aux maires qui se sont succédés à Amancey. Ils ont tous participé à faire évoluer la Mairie, la place mais aussi et surtout contribué à la prospérité et au bien-vivre à Amancey.

Et en premier lieu, nous avons reconstitué le Journal de Bord de Jean David, Maire de notre village de 1965 à 1979, dont nous vous partageons ici quelques extraits rédigés de la main de son épouse, et ponctués de photos d'archives.

JOURNAL DE BORD DE JEAN DAVID 1965-1979

C'est le 26 mars 1965 que le pharmacien du village, installé depuis 1951, est élu Maire d'Amancey. Jean David, entouré de son conseil municipal, a la lourde tâche de relever les défis du monde rural à l'heure où la France se modernise mais oublie ses campagnes. Les sujets ne manquent pas, et il les prendra en main sans discontinuer. Il est l'heure de se relever les manches !

Il y eut des projets au long cours : le remembrement et surtout le projet de fusion Amancey/Cléron/Fertans/Malans/Amondans, qui aboutira en janvier 1973 mais s'achèvera quelques années plus tard par une séparation.



Ces années furent aussi et surtout les années de projets structurants : construction de l'usine RIVEX, qui amena 50 emplois dans notre village en 1973, construction du relais de téléphone encore en service aujourd'hui, travaux d'adduction d'eau et égouts, désenclavement de Malans par la construction d'une route nouvelle, construction de la nouvelle gendarmerie, rénovation intérieure de la mairie et construction de la poste sur la place. Tout ceci fut réalisé sous ses mandats. Et déjà, en consultant les coupures de presse de l'époque on peut lire « Centre médico social », « maison pour les personnes âgées » et « salle polyvalente ». Autant d'échos aux projets réalisés par ses successeurs : la maison médicale, la MARPA et le Gymnase intercommunal.

Jean David et son conseil auront aussi travaillé pour renforcer les liens qui unissent les habitantes et habitants en promouvant le don du sang, en s'attachant à récompenser les mères de famille et en organisant chaque année le repas des personnes âgées, entre autres. Autant de moments vécus entre les murs de notre mairie dans une atmosphère chaleureuse.



Roland Morel fut Maire de 1983 à 1995. Lui aussi participa avec force et conviction au développement de notre village. Il témoigne, dans un article qu'il nous a fait parvenir, de ses 12 ans de Mandat à Amancey.

ROLAND MOREL MAIRE 1983-1995

Merci à la commission communication de donner la parole aux anciens Maires qui, durant leurs mandats, ont œuvré pour le développement de notre village.

Déjà à cette époque, le conseil municipal d'Amancey, petit chef-lieu de canton, ne s'est pas reposé sur la facilité durant ces années 1983/1995.

Il m'est difficile de résumer en quelques lignes ce que je retiens de ces deux mandats. Je vais donc parler des grandes réalisations : fruit des volontés politiques du développement durant ces douze années.

PREMIER MANDAT

- L'emploi : source de réflexion

L'opportunité d'accueillir l'usine OMEDEC a été le déclenchement de la création de la zone industrielle « Devant le Bois », qui depuis, n'a cessé de se développer. Il fallait faire vite, le zonage n'existant pas, la demande était urgente. La municipalité a créé la zone artisanale puis a pu construire l'usine dans les temps impartis, pour ensuite la céder en location-vente.

C'était la continuité de l'aire de développement industriel sur le canton d'Amancey, après l'implantation de l'usine RIVEX, voulue par le Maire de l'époque en 1972 : Monsieur Jean David. L'inauguration de la construction de l'usine a eu lieu en octobre 1984, soit 18 mois seulement après l'installation du tout nouveau Conseil Municipal.

- Nouvelle source de réflexion pour la jeunesse et les associations

La révision du plan d'occupation des sols nous a permis la réserve d'une zone à caractère sportif. Afin de ne pas nuire à l'habitat, cette zone a été choisie en limite de commune. La volonté de mon conseil municipal était de se donner les moyens d'offrir à notre jeunesse un équipement répondant à des besoins sportifs de plus en plus forts. C'est ainsi que le projet de la construction du gymnase a débuté. À cette époque, c'est le SIVOM, avec toutes les communes du canton adhérentes, qui en a été le maître d'ouvrage. Mon conseil municipal m'a soutenu dans ce projet en participant à hauteur de 50 % des dépenses sur l'ensemble du budget.

L'inauguration a eu lieu en 1986 en présence du Président Edgar Faure et bien d'autres personnalités politiques de l'époque. Le même jour, nous inaugurons le terrain de tennis réalisé par la commune dans les mêmes moments. Ces nouveaux équipements ont permis le développement de nombreuses associations.



DEUXIÈME MANDAT :

- Réflexion sur le bien-être des personnes âgées

Durant les années 90, l'accent était mis sur la volonté de soutenir l'accueil des personnes âgées dans leur environnement rural. Là aussi, mon conseil municipal m'a pleinement soutenu dans ce projet.

Première MARPA dans le Département du Doubs. Il fallait y croire ! Le choix de l'implantation au cœur du village a nécessité d'importantes négociations foncières ; les premières démarches ont débuté en 1988. Le concept porté par la MSA nous confortait pleinement :

- projet à hauteur de notre environnement,
- non sur-dimensionné,
- respectueux de l'indépendance de la personne, certes qui n'est plus dans son environnement habituel, mais dans un espace sécurisé, afin d'y vivre dans les meilleures conditions.

La première pierre fut posée le 5 décembre 1992. Cet audacieux projet a nécessité une année de travaux. L'inauguration de la MARPA a eu lieu le 1^{er} décembre 1993 en présence là aussi de nombreuses personnalités nationales et locales.

Aujourd'hui, je suis fier d'avoir contribué au développement d'Amancey, village où il fait bon vivre avec une multitude de services offerts à la population, village envié par d'autres bourgades, même de taille beaucoup plus importantes.

Roland MOREL



Le successeur de Roland Morel fut Guy Maréchal. Nous avons pu nous entretenir avec lui.

Il retient beaucoup de choses de son mandat de Maire et a insisté en particulier sur le congrès départemental des pompiers. Un événement important qui fut organisé à Amancey pendant son mandat et qui se déroula en Mairie. Un moment solennel certes, mais surtout la preuve de l'importance et l'influence de notre petit village et ses

représentants dans les instances départementales. Guy Maréchal reste par ailleurs un pilier de l'association des anciens combattants et accorde une importance toute particulière aux cérémonies commémoratives célébrées plusieurs fois par an par le Maire.

Donnons maintenant la parole à celui qui occupe le siège de maire depuis 2001 : Philippe Maréchal.

LA MAIRIE D'AMANCEY : UNE MAISON COMMUNE

Si l'on se projette quelques 200 ans dans le passé, il est certain que la maison commune devait, à cette époque, faire la fierté des Amanceyens de par son architecture, sa taille, sa symétrie et sa position au cœur de notre village. Sans vouloir reprendre l'ensemble des événements qui se sont déroulés durant ces deux siècles, à n'en pas douter, son histoire est belle.

Du fait de l'activité agricole très importante sur le village, il n'est pas très étrange que nos aînés aient souhaités installer la fromagerie dans ce bâtiment central. Il est devenu un lieu de rencontre quotidien pour bon nombre d'habitants.

Depuis cette époque, il est certain que le temps a fait son travail.

Pour ma part, les premières réflexions sur la rénovation de la maison commune datent des années 2000.

L'utilisation fréquente pour des réunions municipales ou intercommunales associée à une demande grandissante de mise à disposition de locaux en faveur des associations ainsi que l'impossibilité d'accès de ces locaux pour personnes à mobilité réduite ont été déterminantes dans

la prise de décision. Les premiers travaux de réhabilitation se sont donc terminés en 2001 et ont permis d'améliorer l'accueil du public avec au rez-de-chaussée, à la place de l'ancienne fromagerie, de créer la salle Daniel Grand, équipée de sanitaires et d'une petite cuisine, à l'extérieur de créer des toilettes publiques et à l'étage de rénover le secrétariat de mairie, le bureau du maire et les salles de réunions. Ces premiers gros travaux d'infrastructures ont permis d'atteindre un premier objectif à savoir, équiper la commune d'Amancey de locaux réaménagés, plus fonctionnels et partiellement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Il aura fallu attendre 20 ans pour poursuivre cette volonté de rendre à ce bâtiment sa grandeur passée. Mais pour atteindre ce nouvel objectif, il était indispensable de repenser l'ensemble des espaces publics adjacents que sont les places de la mairie et Besson, l'ensemble des accès routiers ainsi que le stationnement des véhicules. Toutes ces réflexions ont permis de créer le projet actuel avec un bâtiment mis en valeur, entièrement rénové et accessible aux PMR associé à des espaces extérieurs sécurisés, revalorisés et végétalisés.

Pour ma part, depuis plus de 20 ans, ce bâtiment est le cœur de la vie municipale. Toutes les décisions importantes sur les orientations communales, sur les aménagements créés, ont été prises en son sein.

Mais surtout, ce bâtiment m'aura permis de partager, à de très nombreuses occasions, le bonheur et la joie de couples venus s'unir « au nom de la Loi » lors de célébration de mariages civils. N'est-ce pas là, la plus belle des missions ?

Philippe MARÉCHAL

Aux côtés des Maires se tient toujours une secrétaire de Mairie.

Cette personne clé dans la vie du village joue un rôle précieux.

Elle est le visage qui accueille les citoyens, elle est celle qui facilite, organise, informe, formalise les actions et décisions municipales en lien avec les élus.

Nos recherches nous ont offert une belle surprise : depuis 1938, depuis 82 ans donc, elles ne sont que 3 à s'être succédées au poste de secrétaire de Mairie. Nous retrouvons d'abord la trace de Mademoiselle Émilie Maréchal, qui occupa le poste de 1938 à 1965, soit 27 ans de service, dans le journal de bord de Jean David.



Le 1^{er} janvier 1966, c'est madame Paulette Barbier qui s'asseyait au bureau de secrétaire, studieuse et équipée d'une magnifique machine à écrire.

Elle ne quitta plus le poste et prit une retraite méritée en 1998 après 32 ans au service de notre village.



C'est à cette date que la Mairie a accueilli notre actuelle secrétaire, Odile Coeurdevey, dont chacun peut apprécier depuis 22 ans le professionnalisme et la bienveillance. Odile nous a gentiment fait parvenir un témoignage au sein duquel elle nous parle de son métier et son expérience.

TÉMOIGNAGE D'ODILE CŒURDEVEY, SECRÉTAIRE

Je suis secrétaire de mairie dans les communes d'Amancey et Déservillers. J'ai débuté à Déservillers, il y a 26 ans déjà... après quelques courtes expériences professionnelles dans le privé.

J'ai appris mon métier « sur le tas » avec pour tout diplôme mon bac B et un certificat de formation informatique PC MS-DOS, suivi en cours du soir en 1992 alors que je désirais travailler après avoir élevé mes enfants.

Pour être titularisée, j'ai suivi à Besançon, une session de

préparation au concours d'adjoint administratif que j'ai réussi en 1996. Durant cette période, j'ai beaucoup appris sur les tenants et les aboutissants de la fonction. Deux ans plus tard, la secrétaire de mairie d'Amancey, Mme Paulette Barbier a pris sa retraite. Pour compléter mon temps de travail, j'ai postulé. J'ai eu la chance d'obtenir le poste et ainsi de parvenir peu à peu à un emploi à temps plein en tant qu'agent intercommunal.

Ce métier est passionnant et enrichissant car il touche à des domaines très différents. Il change constamment en s'adaptant d'une part, aux moyens matériels (sécurité et systèmes informatiques, dématérialisation, certificat électronique...) et d'autre part à l'évolution de la société (PACS, mariage pour tous, choix du nom de famille, changement de prénom, etc.).

J'ai débuté avec la machine à écrire puis le passage à l'informatique s'est fait naturellement, avec du matériel de plus en plus performant, des logiciels adaptés, l'assistance technique téléphonique ou sur place, du « SVP communes » du Département du Doubs, aujourd'hui renommé ADAT (Agence Départementale des Territoires), d'un grand secours en cas de problème et les sessions de formation professionnelle indispensables pour assumer les fonctions.

Il y a une grande diversité de tâches dans ce métier qui requiert, en l'absence de supérieur hiérarchique et de collègues, de l'initiative, de l'organisation et offre une grande autonomie, d'où son intérêt. Je travaille en « direct » avec Monsieur le Maire qui m'accorde sa confiance.

L'accueil au public constitue la partie visible de mes missions pour la population.

Bien que l'état nous ait retiré la possibilité d'enregistrer les dossiers de cartes d'identité et passeports, désormais du ressort de la Maison France Services, le conseil pour d'autres démarches reste de mise :

- Les renseignements concernant le formulaire d'urbanisme adéquat selon les travaux envisagés, le suivi du dossier, de son enregistrement à l'envoi au service urbanisme d'Ornans pour instruction puis son retour et enfin sa délivrance au demandeur.



- Le recensement des jeunes à l'âge de 16 ans, étape obligatoire pour l'obtention de l'attestation nécessaire à l'inscription à l'auto-école, aux futurs examens, en vue de la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) depuis la suppression du service militaire et l'inscription automatique sur la liste électorale.

- L'enregistrement des actes d'état civil : naissance (ça m'est arrivé une seule fois), reconnaissance avant une naissance pour le couple non marié, mariage, Pacs, décès.

- Les inscriptions sur les listes électorales et la préparation des scrutins.

- les inscriptions pour l'affouage.

La gestion du planning d'occupation des salles communales par les nombreuses associations, la permanence téléphonique, le courrier postal et électronique, la mise à jour de la population, la lecture pour application des circulaires préfectorales, la tenue des registres d'état civil et la délivrance de copies d'actes destinés aux notaires, les recherches généalogiques sont d'autres illustrations.

Une fois par mois, le conseil municipal se réunit. Il s'en suit un compte rendu et des délibérations à mettre en forme pour faire appliquer ces décisions qui doivent être rendues publiques par affichage au panneau municipal et transmises en préfecture.

La gestion financière et la paye ne sont pas dans mes attributions sur la commune d'Amancey, ce domaine ayant été confié au secrétariat intercommunal depuis 1998.

Voici résumé en quoi consiste mon travail.

Depuis quelques semaines, j'ai intégré un nouveau bureau fonctionnel, chaleureux, très agréable, au rez-de-chaussée de la mairie réhabilitée avec goût. L'ensemble du bâtiment est une belle réalisation alliant espaces de travail et trois salles de réunions.

Je félicite le conseil municipal, l'architecte et les entreprises, pour la transformation réussie de ce lieu accueillant qu'est la maison commune où j'espère vous rencontrer bientôt.

Odile CŒURDEVEY

La maison commune est enfin un lieu au cœur de la vie des habitants. Au cœur de la vie collective mais aussi au cœur des moments les plus importants de la vie des femmes et des hommes.

Citons d'abord ces moments forts qui jalonnent les vies. Les mariages d'abord sont célébrés en Mairie. Il le sont généralement par le Maire mais parfois en des circonstances exceptionnelles, peuvent l'être par un adjoint ou un conseiller. Quelle que soit la personne qui officie, sous le regard du général de Gaulle (voir photo) ou de ses successeurs, le rituel est le même depuis toujours avec son lot d'émotions.

Nous remercions au passage Thomas Chatelain de nous avoir fourni cette belle photo.



Mariage 1966



Mariage Thomas Chatelain



D'autres caps ont été célébrés en Mairie. Et c'est ainsi, avec fierté, que les Maires ont mis à l'honneur les centenaires de notre village. Nous avons ainsi vécu lors du dernier mandat les 100 ans de M. Tisserand, et nous avons retrouvé dans les archives les 100 ans de Madame Célinie Grand.



OUI, notre mairie mérite bien son nom de « Maison Commune » gravé sur sa façade ! Cadre d'innombrables réunions, lieu d'activités et manifestations associatives, d'instant festifs et conviviaux, mais aussi poumon culturel du village à travers les spectacles, concerts, conférences, expositions, Printemps des Artistes qui s'y sont tenus depuis le départ de la fromagerie, notre mairie est à l'image du dynamisme du village et de ses acteurs ! Petit aperçu – non exhaustif – de ces riches heures de la salle Daniel Grand...





LA PLACE DU VILLAGE, LIEU DE VIE ET DE RENCONTRES

La vie municipale ne se joue pas uniquement à l'intérieur de la Mairie mais aussi hors-les-murs. Nous concluons ce dossier en mettant à l'honneur les événements et les acteurs qui animent notre place du village.

Soulignons d'abord la présence d'entreprises qui dynamisent le centre bourg. Plusieurs locaux commerciaux sont installés sur la place et offrent des services aux habitants : Pizz'à Mary, Druot Foncier, Le centre de médecine douce « pour mieux être » rassemblant plusieurs compétences, Aromacomtois et des marchands ambulants sont présents sur notre place et ont succédé à d'autres.

La place est aussi place de marché. Après un longue période de sommeil, un marché s'est éveillé. Nous avons souhaité donner la parole aux producteurs qui l'animent.

LE MARCHÉ

La commission entreprise a présenté notre petit marché dans son article (page 24). Nous avons ici souhaité laisser nos producteurs et commerçants s'exprimer et nous donner leur ressenti quant à ce marché sur la place rénovée du village.

- Marie-Christine Oliveira est heureuse de revenir à Amancey et retrouver les habitants de son village natal et y vendre son miel produit dans le grand bois. Elle souligne : « une vraie solidarité existe entre les exposants. Nous nous entraisons et échangeons beaucoup ».

- Sophie Desbois est très satisfaite de la fréquentation et note une belle croissance des ventes comparée à l'époque où le petit marché commençait à s'organiser à la Brasserie des Coucous. Elle compte parmi les piliers de ce petit marché et est le relais de la municipalité au sein des producteurs. Si elle déplore parfois des manques de civisme de la part de certains passants, notamment eu égard aux exigences sanitaires, elle est très heureuse de l'atmosphère qui règne dans ce marché.



- Hervé Couderchet, qui propose ses bières artisanales ne regrette pas non plus le choix d'investir la place de la Mairie : « Cela a donné plus de visibilité aux commerçants et crée une dynamique au village ».



- Le Stand de légumes BIO du Jardin de Zélie ne désemplit pas. C'est une attraction majeure de notre petit marché, et les habitants d'Amancey l'ont bien compris. Bérangère et Laurent son généralement assaillis avant même l'ouverture du marché à 16h30.

- De même, le marché accueille un boulanger talentueux en la personne de Martin Laporte qui a installé son « fournil des loups » à Myon mais participe chaque vendredi au marché.



- Des artisans des produits de bouche proposent aussi des plats cuisinés à base de bons produits. Ainsi, la Maison Musy traiteur, la Cuisine authentique d'Eric et plus récemment Terenga, proposent chaque semaine en alternance une recette de leur composition à emporter.

- Le vin n'est pas en reste avec désormais 3 domaines représentés sur le marché. Depuis le début, Jean Noël Bouillet propose les magnifiques vins BIO de Gaillac du domaine les Vignals, rejoint en cours de route par Yannick Cardonne de Vuillafans et Jean-Claude Gallois d'Arbois.

Notre petit marché communique avec une page Facebook animée par Marjorie Bourgeois de l'Escargot du Lison. Nos lecteurs sont invités à suivre cette page intitulée « le petit marché d'Amancey ». Ils y trouveront chaque semaine la liste des exposants.

En cette année 2020 difficile pour tous les métiers d'art et d'artisanat du fait de l'annulation de nombreuses manifestations, nous avons été ravis d'accueillir également plusieurs céramistes et artisans réalisant objets pratiques ou de décoration.

Nous avons accueilli plus de 30 exposants en cette première année de marché, et souhaitons tous les remercier pour leur présence et leur bonne humeur. Aux personnes déjà citées et interviewées pour cet article, s'ajoutent :

- Caroline Wetzel et ses œufs et Marine Rénier de la ferme de Chaunans vent qui comptent parmi les fondateurs du marché.



Rendons enfin hommage à tous les acteurs associatifs qui font de cette place un lieu haut en couleurs, et un lieu qui régulièrement s'anime. Nous avons pu échanger avec plusieurs d'entre eux qui ont pu nous livrer leurs souvenirs et leur ressenti.

Chaque dernier week-end de Juin, c'est la fête patronale. Outre le pot de la municipalité, les associations se mobilisent pour animer ce week-end important.



Mais aussi :

- Nadia Monnet et ses fleurs à retrouver en saison
- Nicolas Sarrazin et sa spiruline du Jura
- Éric Cottaz et son huile d'olive de crête, issue de ses propres oliviers !
- Le GAEC du Rocheret de Déservillers et sa viande de Montbéliarde BIO
- La Serpolette de Sylvie Euvrard à retrouver en saison avec ses herbes aromatiques BIO
- Pascal Faillenot et ses endives de Charbonnières les sapins

Pour 2021, nous préparons la suite.

De nouveaux producteurs devraient nous rejoindre avec, nous l'espérons, des fruits, des champignons et des rhums arrangés !



Julie Rossignon a organisé pendant plusieurs années le vide-grenier de la fête patronale en tant que présidente du Tennis Club d'Amancey. Elle nous livre son témoignage : « Le vide grenier d'Amancey restera une grande aventure pour notre petit club mais surtout un moment convivial qu'on attendait et partageait avec les membres du bureau et leur famille que je ne cesserai de remercier pour leur implication ! Pour nous il était inconcevable de ne pas animer cet événement au vue de tout le soutien que nous recevions tout au long de l'année pour notre petite structure qui n'a jamais été mise à l'écart dans les décisions. Certes, c'était une grosse organisation mais c'était surtout une manière de remercier la mairie et de participer à notre manière à la vie du village. C'était aussi l'occasion de se rassembler avec d'autres clubs comme

le hand ou le basket avec qui nous partageons certaines parties de l'organisation ».



La place d'Amancey fut aussi le lieu où se déroulèrent nombre de Bals Populaires. C'est là que les forains s'installaient également pour y déployer leurs manèges.

Charline Clerc, en tant que membre fondateur de l'association les « Bienfêteurs », a organisé plusieurs événements sur la place dont les tournois de boules et bals de la fête, qu'elle a participé à ramener au centre du village à la fin des années 2000 : « Je suis fière d'avoir œuvré pour remettre de l'animation au cœur du village. Nous avons vécu une aventure de copains, soudés, et organisés. Et nous sommes heureux d'avoir montré que la jeunesse rurale savait se bouger et se prendre en main pour faire vivre notre village » précise-t-elle.



Fierté partagée du côté du tout jeune comité des fêtes.

Cette association qui dynamise désormais fortement notre village accumule les événements. Elle organise notamment la fête de la musique avec succès. Sa présidente, Laurence Bart, témoigne : « Pour moi, ces événements sont des moments chaleureux et j'espère qu'ils font surtout le bonheur des habitants du village, car notre but est réellement de fédérer et rassembler la population autour de belles initiatives. Faire venir des groupes de musique, offrir de la convivialité, cela nous laisse toujours de bons souvenirs. Nous espérons vraiment pouvoir profiter rapidement de la nouvelle place pour retrouver la joie d'animer Amancey après cette période de crise ».





Il nous est impossible de citer toutes les associations qui ont animé cette place et offert des moments de fête aux habitants. Mais nous espérons que les nouveaux équipements que constituent la Mairie et les espaces de la place permettront d'entretenir le dynamisme de notre village.

Ainsi s'achève ce dossier spécial ! Nous espérons que vous l'aurez apprécié, qu'il aura ravivé quelques beaux souvenirs et qu'il vous aura inspiré pour bâtir l'avenir ensemble.



Agriculture

Avec la COVID 19, les manifestations agricoles : comices, foire comtoise, Doubs Terre d'Élevage, Super Comice, concours de Labour et des Jeunes Pointeurs ont été annulées les unes après les autres. Nos agriculteurs n'ont pas pu briller grâce à leurs animaux et leur savoir-faire.

Cette année voici un simple inventaire des acteurs agricoles de notre village.

- 3 exploitations laitières :
 - le GAEC du Carrefour, Gilles et Jonathan,
 - le GAEC de la Charmée, Loïc Mathieu et bientôt Noémie,
 - l'EARL Saulnier Thibaud et Hélène
- les Volailles d'Antan, élevage de poulets et produits transformés.
- La CUMA de la Montagne, 3,5 salariés et 70 exploitations (150 exploitants).
- La Fruitière des Plateaux d'Amancey située sur la Commune de Fertans mais à un pas d'Amancey et son magasin le Plateau Campagnard.

Pour les années à venir, cette page vous est ouverte, à vous, acteurs du Monde Rural et Agricole. Qui vous êtes ? Que faites-vous ? Quelles sont vos motivations ? Ça nous intéresse.

En espérant que le Covid 19 ne vous ait pas trop impactés dans vos activités et dans la bonne marche de vos entreprises. Sachez que nous sommes à votre écoute.

À l'année prochaine.
Jean-Michel BOURGON

Remerciements :

Photos : Racines Comtoises, Françoise Bourlier, Gaëtan Pelletrat de Borde, Monique Pelletrat de Borde, Roland Morel, Julie Rossignon, Comité des fêtes d'Amancey, Thomas Chatelain, Est Républicain, Emile et Monique Marion.

Témoignages :

Émile Marion, Roland Morel, Guy Maréchal, Philippe Maréchal, Famille David (Monique, Elizabeth, Françoise, Christiane), Odile Coeurdevey, Françoise Bourlier, Charline Clerc, Julie Rossignon, Laurence Bart, Les productrices et producteurs du marché d'Amancey



COMMISSION AGRICULTURE - Responsable Jean-Michel BOURGON

Membres : Éric LOUVAT, Gaëtan MILLE, Céline ORDINAIRE, Caroline PEGUILLET, Jean-Louis MOUROT

Artisans, Commerçants et Industriels

Démarrons cet article par ce qui fâche :
une année 2020 qui aura mis au supplice l'économie de notre pays.

Appel à consommer local

Au confinement se sont ajoutées des restrictions importantes et l'annulation de nombreux événements. Les premiers à en souffrir ont été nos petits commerçants indépendants et nos artisans. Notre pouvoir d'action en tant qu'élus municipaux est bien faible mais nous avons à minima le devoir d'appeler les habitants de notre secteur à faire appel à nos artisans et retourner chez nos commerçants ! Ils apportent service, proximité et convivialité. Ils génèrent des emplois, rendent nos villages plus attractifs pour de nouveaux arrivants. Ce qui crée un cercle vertueux en terme de dynamisme démographique et de présence de services publics.

Une première action concrète : le petit marché d'Amancey.



Voilà longtemps que l'idée nous trottait dans la tête. La combinaison du confinement et de la rénovation de la place du village a accéléré les choses. 6 petits producteurs locaux avaient pris l'habitude de se réunir chaque vendredi sur un site privé pour retrouver leur clientèle fidèle. Nous avons discuté avec eux et décidé en très peu de temps de mettre sur pied un marché de producteurs à Amancey. Après quelques démarches

rondement menées et un protocole sanitaire validé, nous avons pu ouvrir notre premier marché le 12 Juin 2020. La suite est pour l'instant une belle histoire puisque nous avons réussi à séduire tous ensemble de nouveaux producteurs et commerçants et surtout, les clients ont répondu présents du Printemps à l'Hiver ! En tout, ce sont 30 producteurs, artisans et commerçants qui ont déjà participé à notre marché. Et ils sont



Marché nocturne



Jardin de Zélie

désormais une dizaine en moyenne présents chaque Vendredi. Avec pour certains une alternance mensuelle ou bi-mensuelle, et d'autres un rythme hebdomadaire. La qualité des produits, la simplicité d'accès, la convivialité de cet espace de vie qui s'ouvre chaque vendredi sont une réelle fierté pour notre village. Nous espérons une saison 2021, dans la droite ligne de cette première année !

TOUS LES
VENDREDIS
16h30

Marché de Producteurs



AMANCEY

Place de la mairie

Une dynamique économique toujours positive.

Malgré la crise sanitaire, notre village reste un pôle économique dynamique. En témoignent 2 chantiers lancés et bientôt achevés : la construction du nouveau magasin du plateau Campagnard (sur le territoire Fertanais mais collé à Amancey), et la construction de la fromagerie de Flagey/Reugney à venir sur la Z.I. sous le bois. Deux projets ambitieux qui amèneront de nouveaux emplois sur le secteur, et surtout pour les habitants d'Amancey l'extension de l'assortiment de produits de notre magasin de produits locaux. L'époque du petit magasin de la rue du Four est désormais bien loin.

Signalons également au registre des bonnes nouvelles, la réouverture cette année de l'atelier de couture *Fil de Fée* qui propose retouches, repassage et services autour des vêtements et pièces textiles ! Les pompes funèbres Maire ont également ouvert depuis 2019 un bureau et funérarium pour apporter un service de proximité funéraire sur le village. Nous avons omis de le mentionner lors du précédent bulletin, et saluons à cette occasion ces nouveaux acteurs économiques sur notre territoire.



Fil de Fée



Pompes funèbres Maire

Suite des opérations...

La commission va réfléchir désormais aux moyens qu'elle peut mobiliser pour soutenir les acteurs économiques locaux. Au-delà du marché, il est possible d'offrir d'autres vitrines aux artisans, commerçants et producteurs. Déjà, des initiatives semblent émerger chez certains. Il nous faudra organiser des rencontres pour réfléchir ensemble à la dynamisation de notre tissu local.

Nous espérons ainsi pouvoir réunir les entreprises locales, comme nous l'avons fait pour les associations, afin de recueillir leurs idées et échanger sur la meilleure façon de les soutenir.

Nous profitons de cet article pour souhaiter à l'ensemble des entreprises locales une très belle année 2021.

COMMISSION ARTISANS, COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS - Responsable : Gaëtan PELLETRAT DE BORDE
Membres : Olivier Jean-Victor VERNIER, Caroline PEGUILLET, Céline ORDINAIRE, Claude CUCHE, Chantal BURLA, Jean-Michel BOURGON

Cadre de vie

La mise en place du dernier conseil municipal a vu la création d'une nouvelle commission qui a pour but de préserver « le bien-être » et « le bien vivre » à Amancey.

Cette commission importante dans la vie du village a pour objectif de prendre en compte les événements liés à la sécurité, à l'amélioration de la qualité de la vie au sein du village et à la réflexion au niveau des infrastructures pour apporter le meilleur dans l'intérêt de chacun. Il s'agit d'assurer la tranquillité et la sécurité. Cela inclut les problèmes de voisinage, nuisances sonores ou visuelles, etc.

L'ensemble de la population peut, si le besoin s'en fait ressentir, faire appel à des membres de la commission pour porter à leur connaissance un souhait, une information ou une remarque qui leur paraît approprié. Ainsi, chaque habitant peut à sa manière s'impliquer dans la vie du village et améliorer le quotidien de chacun, et de ce fait



remplir pleinement l'objectif de cette commission qui n'a qu'une seule ambition : le bien vivre à AMANCEY. Cette commission dénommée « Cadre de vie » est composée de 6 membres du conseil.

La commune d'Amancey envisage de se doter de moyens de vidéoprotection. Cet équipement de dissuasion a pour seule mission de protéger les biens et les personnes.

La commune, et donc la collectivité d'une manière générale, vient de s'enrichir de nouveaux équipements et d'infrastructures apportant à chacun et chacune d'entre nous un bien être ainsi que de nouvelles commodités.

Il s'avère que certains de ses aménagements doivent être protégés. Nous pensons notamment à la mairie nouvellement réaménagée, avec ses équipements extérieurs, sa fontaine, son mobilier urbain, mais également, à la nouvelle école et à la salle polyvalente, qui sont de par leur implantation et positionnement, de potentielles cibles pour des actes malveillants (dégradations, tags...). Il s'agit là, d'une liste non exhaustive.

L'aménagement du rond point situé au dessus du village, a déjà malheureusement subi des dégradations, notamment au niveau des bacs à fleurs. Certes, dégradations peut être involontaires de la part d'un automobiliste, mais qui a profité de la politique du « pas vu pas pris » ! Les vestiaires du terrain de foot ont également subi plusieurs dégradations ayant entraîné un coup financier resté à la charge de la collectivité.



Ce système de protection est encadré de manière très rigoureuse par des textes de loi, dont vous trouverez une synthèse ci-dessous.

À quoi sert la vidéoprotection ?

La vidéoprotection est un moyen de dissuasion efficace qui facilite également la résolution d'enquêtes en cas de commission d'acte délictueux. Elle peut être utilisée comme un moyen de levée de doute et complète le dispositif de contrôle d'accès. Attention, la vidéoprotection qui

contribue à la sûreté d'espaces particulièrement exposés à des risques de délinquance est un outil qui intervient en appui de la présence humaine.

Qui peut filmer la rue ?

Seules les autorités publiques (les mairies notamment) peuvent filmer la voie publique.

Quelles garanties pour la protection de la vie privée ?

Ces caméras ne doivent pas permettre de visualiser l'intérieur des immeubles d'habitation ni, de façon spécifique, celles de leurs entrées. Des procédés de masquage irréversible de ces zones doivent être mis en œuvre.

Qui peut consulter les images ?

La mise en œuvre d'un système de vidéoprotection doit satisfaire à l'obligation de sécurisation des données, qui pèse sur les responsables de traitements. En conséquence, le visionnage des images ne peut être opéré que par les personnes spécifiquement et individuellement habilitées (par exemple : les agents du centre de supervision urbain d'une commune peuvent visionner les images enregistrées). Ces personnes doivent être particulièrement formées et sensibilisées aux règles de mise en œuvre d'un système de vidéoprotection.

L'article R.252-11 du CSI (Code Sécurité Intérieur) prévoit que le titulaire de l'autorisation tient un registre mentionnant notamment les enregistrements réalisés, la date de destruction des images, le cas échéant, la date de leur transmission au parquet.

Pendant combien de temps conserver les images ?

La durée de conservation des images doit être proportionnée et correspondre à l'objectif pour lequel le système de vidéoprotection est installé. En règle générale, quelques jours suffisent pour effectuer des vérifications, par exemple à la suite d'un incident. La durée jugée proportionnée, dans chaque cas, est précisée dans l'arrêté préfectoral

d'autorisation et ne saurait excéder un mois (art. L.252-3 du CSI).

Quelle information ?

Les personnes filmées dans un espace public doivent en être informées, au moyen de panneaux affichés en permanence de façon visible, dans les lieux concernés, et doivent être compréhensibles par tous les publics. Ils doivent a minima comporter, outre un pictogramme représentant une caméra qui indique que le lieu est placé sous vidéoprotection :

- les finalités du traitement installé
- la durée de conservation des images
- le nom ou la qualité et le numéro de téléphone du responsable/du délégué à la protection des données (DPO)
- l'existence de droits « Informatique et libertés »
- le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des libertés (CNIL), en précisant ses coordonnées.

Afin que les panneaux affichés restent lisibles, l'intégralité des informations qui doit être portée à la connaissance du public peut l'être par d'autres moyens, notamment par le biais d'un site internet. Ces autres informations sont, notamment :

- la base légale du traitement
- les destinataires des données personnelles, y compris ceux établis en dehors de l'UE
- enfin, s'il y en a, les informations complémentaires qui doivent être portées à l'attention de la personne (prise de décision automatisée, profilage, etc.)

Ces informations sont prévues par l'article 13 du RGPD et l'article 104 de la loi « Informatique et Libertés ». (Règlement Général sur la Protection des Données).

Sécuriser et protéger les personnes et les biens sont les seules ambitions de ce dispositif pour le bien vivre de chacun et chacune.

Claude CUCHE

L'application « Voisins vigilants ».

Ce système, totalement gratuit pour les adhérents, permet d'avertir, au moyen de SMS, chacun des membres sur des faits suspects. Il donne la possibilité d'informer via la boîte email d'événements locaux programmés (manifestations communales) ainsi que de faits ponctuels, pour aviser par exemple d'un phénomène météo dangereux (orages violents, risque inondations). Bref, cette application

peut alerter sur d'innombrables sujets, permettant d'améliorer le bien-être des adhérents.

À ce jour :

- 66 ménages sont inscrits (4 de plus pour 2020)
- 10 alertes SMS émises par les voisins en 2020 (7 alertes en 2019, 6 en 2018, 8 en 2017).
- 5 alertes Infos Mairie



Ces alertes ont permis, notamment au cours de l'été, de découvrir à proximité du stade de foot d'Amancey, 2 fauteuils transat qui avaient été dérobés quelques jours plus tôt au lotissement des prés gras et de les restituer à son légitime propriétaire.

Vous pourrez, grâce à la plate forme de communication sécurisée des Voisins Vigilants, partager vos dates de départ en vacances, publier des annonces,

faire connaissance avec vos voisins,... Vous allez créer un cadre de vie agréable où le partage, l'entraide et la solidarité sont les valeurs essentielles qui rassemblent le voisinage. Les inscriptions sont toujours possibles sur le site voisinsvigilants.org et également auprès des référents.



Pour tout renseignement ou en cas de difficultés d'inscription, contactez :

Claude Cuhe - 06 51 86 11 52
Gérard Parnet - 07 61 19 42 23
Pierre Ribard - 06 81 22 26 84

Rappel numéro d'alertes SMS :

06 47 49 2626

Il permet de diffuser votre alerte à l'ensemble de la communauté voisins vigilants.

■ Sécurité routière.

L'Adjudant-Chef VACELET, Commandant la Communauté de Brigades d'Ornans/Amancey et le Maréchal des Logis Chef BICHOT, Commandant la Brigade d'Amancey, sont honorés de pouvoir s'adresser à vous au travers de la publication du traditionnel bulletin municipal de votre commune.

Dans le cadre de nos différentes missions, nous veillons à votre sécurité et à votre bien être. Les militaires de la Gendarmerie Ornans/Amancey travaillent en étroite collaboration avec nos élus et leurs administrés. Nous avons pris connaissance des différents aménagements mis en place par la municipalité pour améliorer la sécurité routière.

Parmi ceux-ci, la prise d'arrêtés municipaux et la pose de signalisations adéquats, pour réglementer la circulation et ainsi améliorer la sécurité des usagers et riverain :

- Interdiction d'emprunter la rue de la Buchaille, sauf aux riverains.
- Interdiction de circuler aux véhicules de transport de marchandises au lotissement des prés gras.
- Limitation de la vitesse à 30 km/h sur la D9 dans la zone de la mairie et de l'emplacement du marché hebdomadaire.

- Limitation à 30 km/h sur une partie de la ruelle allant du carrefour Ste-Marie à l'intersection avec la rue de la Buchaille.

À la demande de monsieur le Maire d'Amancey, nous allons procéder à des contrôles, dans le but de faire respecter ces différents arrêtés. Notre priorité étant la prévention, nous sensibiliserons dans un premier temps les usagers contrevenants aux différents arrêtés.

Des contrôles vitesse seront également effectués au sein de l'agglomération.

Bien entendu nous restons à votre écoute, pour toutes demandes de renseignements. Nous sommes joignables au 03 81 62 21 17 ou 03 81 86 60 60.

L'ensemble des personnels de la Communauté de Brigades d'Ornans/Amancey, vous souhaitent une belle et heureuse année 2021.

Prenez soins de vous et vos proches.

Culture - Communication

■ Une équipe renouvelée dans la continuité.

En 2020, un nouveau mandat a été confié à Philippe Maréchal et son équipe municipale.

6 membres de la nouvelle équipe, constituée et élue en mars, composent cette commission. Commission qui a le plaisir d'accueillir en plus 3 membres non élus mais citoyens engagés dont Françoise Bourlier, qui pilotait jusqu'alors la commission.



■ Agir malgré l'épidémie et le confinement.

Dès l'élection du nouveau conseil et avant son installation officielle, notre petite équipe a dû se mettre à l'ouvrage pour venir en soutien des habitants du village et les informer en cette période totalement inédite de confinement. Deux distributions de masques ont ainsi été orchestrées par notre commission, avec le concours du comité des fêtes, sous l'impulsion des maires de la CCLL qui se sont démenés pour obtenir ces précieuses pièces de tissu « Made In France » quand personne n'en avait !

La 1^{re} distribution fut accompagnée d'un Amancey Info spécial dans une forme très simple.



COMMISSION CADRE DE VIE - Responsable : Claude CUCHE

Membres : Éric LOUVAT, Philippe MARÉCHAL, Jean-Louis MOUROT, Gérard PARNET et Pierre RIBARD

Un programme culturel 2021 en construction.

Notre commission a aussi la responsabilité de dynamiser la vie culturelle dans notre espace rural. En 2021, nous espérons pouvoir organiser 3 événements, si les circonstances sanitaires le permettent. La dictée France Québec d'abord, dont la date officielle est fixée au 19 mars.

Le Printemps de Artistes qui aura lieu du 1^{er} au 8 mai. Et enfin, une conférence dont le thème et la date restent à définir. Mais tout ceci dépendra bien sûr et avant tout des autorisations délivrées par nos autorités.

Soutenir et promouvoir la vie associative.

Pour la première fois, une réunion où toutes les associations locales étaient invitées, s'est tenue à la mairie en septembre 2020. Autour de la table, les représentants d'une vingtaine de structures ont pu échanger avec les élus, découvrir les différents moyens mis à leur disposition pour communiquer, s'équiper et se réunir. Mais surtout, cette soirée a été l'occasion pour les participants de se connaître et réfléchir aux moyens de coordonner leurs actions, recruter de nouveaux bénévoles, mutualiser les forces et le matériel.



Par ces moments d'échanges et de partage, la municipalité espère favoriser les actions concertées et aider à conserver le dynamisme associatif propre à notre village. Si trop peu d'événements associatifs ont pu être organisés cette année,

nous remercions chaleureusement les quelques initiatives qui ont pu égayer la vie du village telles que les décorations pour Octobre Rose

réalisées par le comité des fêtes ou la démonstration de danse organisée par LOVE DANCES sur le nouveau parvis de la Mairie !

2021, une nouvelle page à écrire.

Cette année 2020 fut une année noire par bien des aspects. Pour protéger, à juste titre, la santé de nos concitoyens, les associations et acteurs culturels ont dû cesser leurs activités, limiter leurs actions, adapter leurs fonctionnements pendant de très longs mois.

Il est difficile dans ces conditions de recruter des membres, financer son fonctionnement et offrir aux habitants les loisirs, sports, et activités culturelles dont ils ont tant besoin.

Nous terminons donc cet article par une note d'espoir, en souhaitant à toutes et tous une belle année 2021, qui sera, nous l'espérons, l'heure de la renaissance pour la vie associative de notre village et ses environs. La commission culture & communication sera à vos côtés et fera de son mieux pour relayer vos actions, communiquer pour vous, et faciliter vos démarches !

COMMISSION CULTURE-COMMUNICATION - Responsable : Gaëtan PELLETRAT DE BORDE
Membres : Céline ORDINAIRE, Chantal BURLA, Jean-Victor VERNIER, Olivier CHIARI, Gérard PARNET, Remi MARTIN, Françoise BOURLIER, Philippe SCHMITT

Finances

Le budget communal : résultat d'exécution 2018

Section de fonctionnement			
Dépenses de fonctionnement			
011 - Charges à caractère général	148 882,41 €	65 - Autres charges de gestion courante	176 589,55 €
Eau et assainissement	1 956,83 €	Indemnité d'élus	26 217,52 €
Électricité	12 333,32 €	Contribution aux SIVU-SFB-SIEPA	80 466,15 €
Réseau de chaleur + combustible	24 385,66 €	Service incendie	20 712,59 €
Entretien des bâtiments	532,80 €	Subvention équilibre budget annexe	- €
Entretien voirie et réseaux	31 678,24 €	Subvention de fonctionnement	39 758,64 €
Assurances	10 898,84 €	042 - Opération d'ordre	7 683,06 €
Fêtes et cérémonies	15 350,40 €	014 - Atténuation de produits	- €
Taxe foncière	12 006,00 €		
012 - Charge de personnel	129 790,88 €	67 - Charges exceptionnelles	6 860,75 €
66 - Charge financière	12 274,81 €		
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			482 081,46 €

Recettes de fonctionnement			
74 - Dotations et participations	109 000,15 €	73 - Impôts et taxes	328 945,68 €
Dotation forfaitaire	24 721,00 €	Impôts et taxes	177 897,00 €
Dotation de solidarité rurale	38 325,00 €	Taxe additionnelle droits de mutation	17 091,47 €
Compensation État	20 785,62 €	Taxe sur les pylones	21 852,00 €
CEJ CAF	20 616,41 €	FNGIR - IFR - TASCUM - AC	6 977,00 €
		Attribution de compensation CCLL	100 001,52 €
70 - Produits de services	23 082,13 €	75 - Autres produits de gestion courante	118 246,89 €
Concession cimetière	1 322,63 €	Revenus des immeubles	68 246,32 €
Rbt mise à disposition employés communaux	9 102,02 €	Excédent Budget Bois	50 000,00 €
Charges locatives	9 888,06 €	77 - Produits exceptionnels	7 532,77 €
Redevance Occupation Domaine Public	2 288,92 €	013 - Atténuations de charges	15 537,84 €
76 - Produits financiers	61,75 €		
		Excédent 2018	169 568,02 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			771 975,23 €

Section d'investissement			
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
16 - Capital des emprunts	68 605,35 €	13 - Subventions	175 283,43 €
Emprunt communaux	21 863,00 €	DETR	79 501,96 €
Emprunt remboursé par des tiers	46 742,35 €	Département	31 850,00 €
Caution		Contrat de ruralité	45 000,00 €
23 - Dépenses d'investissement	1 302 430,64 €	10 - Dotation	89 609,38 €
20 - Études	1 560,00 €	FCTVA	16868,72 €
001 - Déficit d'investissement 2018	51 859,56 €	Taxe d'aménagement	20 881,10 €
21 - Dépenses d'équipement	87 059,52 €	1068 - Excédent de fonctionnement	51 859,56 €
27638 - Rbt Budget Chenevière	- €	041 - Opération d'ordre	7 683,06 €
		16 - Emprunt Moyen Terme	465 000,00 €
10226 - Rbt taxe aménagement	879,09 €	16 - Emprunt	698 000,00 €
		16 - Emprunt	910,96 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1 512 394,16 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 436 486,83 €

Principaux investissements 2019

Achat ancien Centre de Secours

Achat ancien Centre de Secours	68 933,68 €	Subvention	
		FCTVA	
Part communale			68 933,68 €

Achat véhicule communal

Achat véhicule communal	12 180,76 €	Subvention	
		FCTVA	1 998,13 €
Part communale			10 182,63 €

Travaux MARPA

Travaux TTC	12 271,20 €	Rbt Comité de gestion	10 226,00 €
		FCTVA	2 012,97 €
Part communale			32,23 €

Travaux création 2 logements, rue du Traineau

Travaux TTC	275 139,18 €	Subvention	74 214,65 €
		FCTVA	- €
		Emprunt	125 000,00 €
Part communale			75 924,53 €

Divers travaux TTC

Géoportail	1 560,00 €	Bâtiment	7 970,40 €
Plantation - Fleurissement	5 128,10 €	Armoires électriques EP	2 904,00 €
Borne électromobilité	3 856,00 €	Viabilisation parcelle Funériarium	3 760,32 €
		Viabilisation parcelle ZI	17 992,20 €
Part communale			43 171,02 €

Capacité d'autofinancement

198 244,09 €

Clôture des comptes 2019

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	482 081,46 €	Dépenses	1 512 394,16 €
Recettes	771 975,23 €	Recettes	1 436 486,83 €
Excédent réel de fonctionnement	289 893,77 €	Déficit réel d'investissement	-75 907,33 €
			Résultats 2019
			213 986,44 €

Lors de la clôture des comptes 2019, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité.

Philippe MARÉCHAL

Fleurissement

Quand vous n'aimez pas une fleur, vous l'arrachez, mais quand vous l'aimez, vous l'arrosez tous les jours, celui qui comprend ça, comprend la vie, (Bouddha).

Comme nous, vous avez tous constaté que les jardins ont souffert de la sécheresse (interdiction d'arroser). Nous partageons avec vous notre expérience de cette année par rapport aux fleurs qui ont le mieux résisté.

Cette situation (qui risque de se renouveler, avec le réchauffement de la planète) nous incite à choisir des plantes (vivaces et annuelles) qui s'adaptent le mieux à ces conditions climatiques. Beaucoup d'entre vous se sont intéressés aux fleurs installées dans le massif au trois petites barrières à côté du Maximarché. La plus spectaculaire étant l'Alstroéméria ou Lys des incas.

En conclusion, nous remercions les employés municipaux, Mme JOLLY et tous ceux qui ont répondu présents en apportant leur aide précieuse au moment des plantations de mai et les travaux d'entretien d'automne et les personnes qui entretiennent discrètement les massifs. Merci également aux personnes qui nous font profiter du fleurissement de leur maison.

Cette année, la place de la mairie, ses abords côté MARPA et la place Besson ont été complètement réaménagés en transformant harmonieusement le centre du village. Le village s'agrandit et s'embellit au fil des années, cette situation nous conduira donc à constituer un groupe de bénévoles qui s'organisera pour l'entretien léger et régulier en période de floraison.



Quelques infos concernant les plantes utilisées.

L'ALSTROEMÈRE OU ALSTROEMERIA

Également appelée Lys du Pérou ou Lis des Incas, il est apprécié pour sa superbe floraison.

Nom : Alstroemeria

Famille : Liliacées

Type : Vivace

Hauteur : 30 à 80 cm

Exposition : Soleil, mi-ombre

Sol : Ordinaire, plutôt riche

Floraison : Juin à septembre



Entretien :

Supprimez les tiges des fleurs fanées au fur et à mesure. Désherbez à la main avec précaution.

L'hiver, il est conseillé de couper à hauteur du sol le feuillage, quand les feuilles sont fanées pas avant, la plante disparaît totalement. Paillez le pied des alstroemerias cultivés en pleine terre pour protéger les racines du gel hivernal.

Arroser régulièrement les touffes afin de maintenir la terre fraîche et soutenir la croissance et la floraison. Nourrir également régulièrement les potées d'alstroemères avec un engrais type géranium.

En été, il faut veiller à ce que leur terre reste fraîche grâce à un arrosage régulier.

GRAMINÉES

5 raisons pour planter des graminées ornementales

Cela fait quelques années que la tendance veut que l'on plante des graminées ornementales en association avec des plantes pérennes, parce que :

- Elles sont solides, durent des années et demandent peu d'entretien
- Elles donnent au jardin un effet naturel et dynamique avec leurs tiges et plumeaux bruisants et flottant au vent
- En automne, elles prennent de belles couleurs ou font de jolis plumeaux
- Elles procurent une belle silhouette hivernale, surtout lorsqu'elles sont recouvertes d'une petite gelée blanche
- En automne et en hiver, elles offrent un abri aux petits animaux et certaines forment des graines que les oiseaux apprécient tout particulièrement, elles sont donc importantes pour le développement de la biodiversité.



HEUCHÈRES

Il existe des centaines de cultivars d'heuchères avec des variantes de couleurs de feuillages que l'on ne peut pas toutes énumérer. La floraison est estivale avec de très légères fleurs lui valant le nom commun de « désespoir du peintre ». Le feuillage est persistant ou semi-persistant.

Où la planter ?

Les heuchères détestent les sols lourds, argileux qui restent détrempés au printemps. C'est à la mi-ombre ou à l'ombre que les heuchères aiment vivre et c'est aussi là tout leur intérêt en apportant leurs feuillages colorés. Elles se plantent en pleine terre dans des massifs associés à d'autres vivaces mais aussi en pieds d'arbres ou arbustes. Leur culture peut aussi se faire en pots ou bacs, là aussi en association avec d'autres plantes. Paillez les pieds des heuchères est un des meilleurs soins à leur apporter, ce sont des plantes originaires de sous bois qui apprécieront ce confort. Elles peuvent résister à des périodes de sécheresse mais l'arrosage sera souvent nécessaire l'été pour de nombreuses régions. La fertilisation se fera avec un surfacage de compost aussi bien en massif qu'en pot, cela peut se faire à l'automne et au printemps.



SÉDUM

Le sédum spectacle est l'un des plus courants et intéressants pour nos jardins.

Nom : Sedum spectabile

Famille : Crassulacées

Type : Vivace, plante grasse

Hauteur : 20 à 50 cm

Exposition : Ensoleillée ou mi-ombre

Sol : Ordinaire

Feuillage : Caduc

Floraison : Août à octobre

Le sédum est une plante facile qui se plante indifféremment, du printemps à l'automne.

- Le sédum est peu sensible à la nature du sol mais il redoute l'excès d'eau comme une terre souvent inondée
- Il aime le plein soleil et ne craint pas la chaleur
- L'apport de terreau à la plantation améliorera la croissance et la floraison.

Multipliation du sédum : Ce sédum se multiplie par division de la touffe au début du printemps (courant mars) ou par bouturage à l'automne après la floraison.



Pourquoi et comment réaliser un paillage ?

La terre nue est un état anormal dans la nature. Pour ne pas laisser le sol à nu, le jardinier à recours au paillage (ou mulch / mulching).

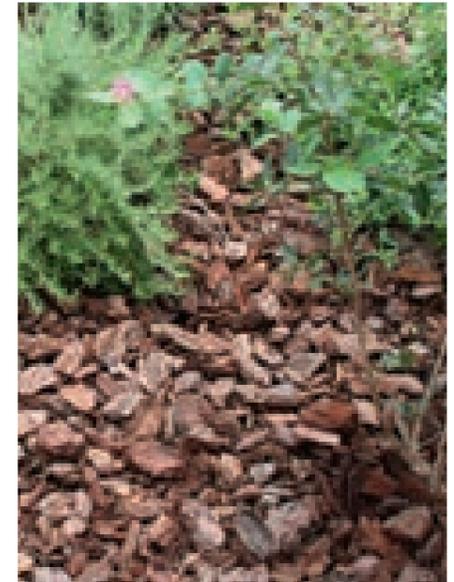
Le paillage est une technique qui consiste à recouvrir le sol de matériaux organiques, minéraux.

Où peut-on appliquer la technique du paillage ?

Vous pouvez appliquer cette technique partout dans votre jardin : au potager, au verger, au pied des jeunes haies et de vos jeunes arbres et arbustes, dans les massifs de plantes vivaces et annuelles. Vous pouvez également pailler vos plantes en pot et vos jardinières !

Les 8 avantages du paillage

- 1- Limiter les arrosages
- 2- Éviter le désherbage chimique
- 3- Éviter le phénomène de battance (tassement de la terre sous l'action de la pluie)
- 4- Créer un lieu propice aux insectes utiles
- 5- Améliorer la structure du sol
- 6- Conserver des fruits, légumes et plantes propres
- 7- Améliorer la croissance et la santé de vos végétaux
- 8- Favoriser la vie microbienne de votre sol.



COMMISSION FLEURISSEMENT - Responsable : Chantal BURLA
Membres : Annie PETITCOLIN, Caroline PEGUILLET, Éric LOUVAT



Forêt

Synthèse d'une réunion « crises sanitaires » de l'association des communes forestières du Doubs (COFOR) qui dresse un état des lieux général de nos Forêts, réunion à laquelle la commune d'Amancey était représentée :

L'été 2018, marqué par une sécheresse et une chaleur exceptionnelle, était le 2^e plus chaud depuis 1900.

L'été 2019, 3^e plus chaud après 2003 et 2018, s'est caractérisé par un excédent thermique et deux canicules relativement courtes mais intenses.

Quant à l'année 2020, elle a été marquée par un déficit en pluie jamais observé.

Ce contexte climatique provoque des stress prononcés et répétés dans les Forêts de Bourgogne-Franche-Comté en générant diverses crises sanitaires notamment sur l'épicéa.

Situation sylvicole :

C'est tout l'Ouest de l'Europe qui est impacté à des degrés divers en fonction des caractéristiques forestières. En Allemagne, ce sont 180 millions de m³ d'épicéas scolytés qui ont été récoltés depuis 2018. Fin 2019, en France, les 7 millions de m³ d'épicéas scolytés désignés ont été atteints. Il est probable que ce chiffre soit doublé à la fin de l'année 2020. Depuis 2020, des attaques massives ont été également répertoriées au-delà de 1000 m d'altitude. L'évolution de cette épidémie sera très tributaire des conditions météorologiques des prochains mois ; la fragilisation des peuplements et la forte dynamique des populations de scolyte suite aux conditions météorologiques de 2020 laisse entrevoir un haut niveau d'attaque en 2021.

Concernant le Hêtre, les sécheresses et canicules ont fait souffrir les arbres. Les effets conduisent à des dépérissements observés dès 2019 et qui vont pour l'été 2020, se faire ressentir au printemps 2021.

Ces quelques chiffres pour illustrer l'ampleur de la crise sanitaire au niveau national.

La commune d'Amancey est également touchée par cette crise. Tout d'abord pour les épicéas scolytés, en moindre mesure, car il y a peu d'épicéas sur notre commune.

Mais également pour les sapins, qui dépérissent suite aux différentes sécheresses et les frênes qui sont atteints de la Chalarose et qui sèchent en très grand nombres.

L'afflux massif de bois scolytés sur le marché sature les stocks des acheteurs régionaux. Les volumes de résineux frais mis sur le marché par la Forêt publique ont été significativement réduits pour écouler les produits accidentels d'épicéa mais cela ne suffit pas. Le cours du bois ne s'est pas écroulé mais reste difficile. La



commercialisation de la trituration et du bois énergie est devenue compliquée.

Pour la commune d'Amancey, en 2019 et 2020, seuls les bois dépérissants ou chablis ont pu être mis en vente par l'intermédiaire de contrats d'approvisionnement avec des acheteurs et l'ONF.

L'état a mis en place des aides pour le transport de ces bois. Ils sont acheminés dans l'Ouest ou le Sud-Ouest de la France. Nous avons bénéficié de ces aides.

Dans ces conditions, il est difficile de conserver ses recettes forestières. Nous vendons principalement des bois secs qui ne valent plus grand-chose et nous ne pouvons pas vendre nos bois verts car le marché est saturé.

Il est également compliqué de respecter notre programme d'aménagement forestier.

Il est difficile de se projeter mais nous devons continuer à effectuer des travaux, entretenir notre forêt même si nous devons nous adapter.

Bilan de l'année 2020.

VENTE DE RÉSINEUX PAR CONTRATS

- Vente de gré à gré de produit accidentels par contrat d'approvisionnement de gros bois résineux à la scierie CLERC.

- Vente de bois dépérissant, secs sur l'ensemble des parcelles.

Recette : 10 686 € HT

Frais de recouvrement : 106 € HT

Frais d'exploitation : Bucheronnage : 3662 € HT
et Débardage : 2253 € HT

Bilan : 4665 €

- Vente de produit accidentels par contrat d'approvisionnement de bois résineux à l'entreprise JOSSO, dans le Morbihan en Bretagne.

Le marché étant saturé, l'ONF a organisé, à la demande de l'État, des contrats de vente avec des régions qui manquent de bois.

Recette : 6254 €

Frais de recouvrement + frais d'exploitation

+ frais de transport : 5708 €

Bilan provisoire : 546 € en attente des aides de l'état.

SÉCURISATION DU CHEMIN DE NORVAUX

Les Frênes atteints de Chalarose sèchent sur pieds et ils présentent un risque le long de la route de Norvaux. Nous avons réalisé deux exploitations pour sécuriser, la première au printemps sur la partie basse avec un bucheron et un débardeur. L'opération a coûté 560 € avec une recette de 1106 €, grumes vendues et bois de chauffage.

La deuxième tranche a été réalisée en fin d'année avec l'abatteuse de l'entreprise Girard F. afin de pouvoir accéder aux arbres dangereux par-dessus la ligne téléphonique. Le bilan n'est pas encore disponible.

TRAVAUX FORESTIERS

- 150 heures programmées, toutes ne sont pas réalisées et un ajustement sera réalisé en 2021.

- **Cotisation au syndicat forestier de Bolandoz Myon :**

4080,00 € HT.

- Dégagement manuel de plantation dans les parcelles

15, 19, 21, 23 et 34

- Nettoyement de jeune peuplement dans la parcelle 29.



SENTIER BOTANIQUE :

Le sentier botanique est régulièrement fréquenté par la population du secteur. Ce tracé est agréable, diversifié, avec le belvédère de Norvaux, la source de Comboyer, la naissance de la reculée. Le départ aménagé depuis la clairière est également un lieu privilégié pour les pique-niques en Forêt.

Même si les panneaux ont bien résisté au temps, certains ont disparus, d'autres ont été cassés, certaines essences ont disparu. Cet automne, des bénévoles ont nettoyé les panneaux, un grand merci à eux.

La commission Forêt et le Conseil municipal devront réfléchir à l'avenir de ce sentier.

AFFOUAGE 2019/2020

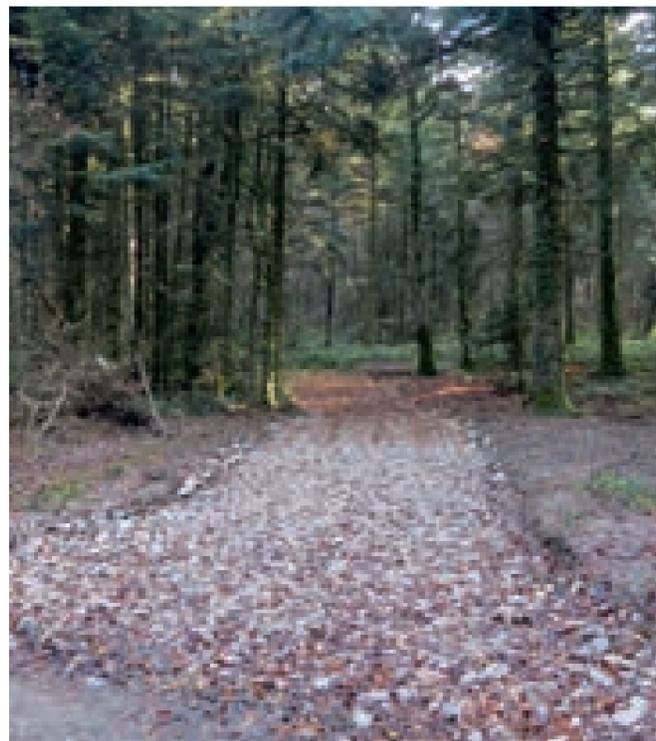
Il y a 26 affouagistes pour cette saison, répartis sur les parcelles N°1, 2, 18 et 20.

Encore merci à tous les bénévoles qui répondent présents chaque année pour le partage des portions d'affouage.

VISITE DE LA COMMISSION EN FORÊT

Le 25 septembre, la nouvelle commission Forêt s'est réunie. Avec l'agent ONF, Anthony Dérivaz, nous nous sommes rendus sur différentes parcelles de la Forêt communale. Une visite sur le terrain, importante en ce début de mandat.





TRAVAUX DE TP GRAND BOIS

Il a été validé par le conseil municipal des travaux de terrassement et d'aménagement dans différents points du Grand Bois :

- Aménagement de la place à bois à l'entrée du Grand bois et empierrement du début de la piste dans la parcelle 20.
- Empierrement de l'accotement et gestion de l'eau au carrefour de la « patte d'oie » au niveau du panneau d'accueil du Grand Bois.
- Empierrement de l'amorce de piste entre les parcelles 22 et 23.
- Aménagement et guidage de l'eau au ruisseau dans la parcelle 5.
- Aménagement de divers revers d'eau.

Le cout de l'ensemble de ces travaux est de 5808 € HT.

Gaëtan MILLE.

COMMISSION FORÊT - Responsable : Gaëtan MILLE

Membres : Jean-Michel BOURGON, Bernard MARÉCHAL, André MONNIER, Jean-Louis MOUROT, Rodolphe PELLEGRINI, Gaëtan PELLETRAT DE BORDE, Jean-Victor VERNIER.

Patrimoine

Le très gros chantier de l'année 2019.

Réhabilitation du bâtiment Mairie et réaménagement de son environnement.

Un aperçu en images de ces réalisations :



Entrée principale, au fond entrée coté Marpa



Accès ascenseur, bureau du Maire et des Adjoints, du secrétariat et des toilettes



Vue côté MARPA



Le secrétariat



Bureau du Maire



Salle de réunion



Salle de convivialité à l'étage



Accès Familles rurales, petite salle de réunion et toilettes



Cuisine à l'étage



Salle Daniel Grand



Réfection de la porte de l'église

Voirie

Cette année, malgré le contexte particulièrement difficile lié à la crise sanitaire sans précédent, une équipe partiellement renouvelée s'est engagée pour un nouveau mandat.

Dans ce cadre, les différentes commissions communales ont été reconduites et de nouveaux membres se sont désignés afin d'apporter leurs contributions à tout ce qui fait la vie d'une commune.

Pour la commission voirie, j'ai eu le plaisir de voir, dans ce renouvellement, une forte adhésion des membres du conseil. Cette participation s'explique par cette volonté de concourir à l'efficacité des choix d'aménagements pour la commune.

Projets et réalisations 2020

RUE DU FOUR

Comme indiqué dans le précédent bulletin municipal, l'année 2020 a été également l'année de l'aboutissement de la réhabilitation de la rue du Four, entre la pharmacie et la place de la mairie.

Ce projet de réhabilitation de rue avait pris du retard en raison de la modification des compétences voiries liée à la mise en place de la grande intercommunalité Loue Lison. Aujourd'hui, les riverains peuvent enfin apprécier la qualité de cette réhabilitation.



Avant Travaux



Après Travaux



Avant Travaux



Après Travaux

RUE DE LA BUCHAILLE – RUELLE ET RUE DU FOUR

Parallèlement à ces travaux, la commune a engagé au début de l'année une concertation avec les habitants de la rue de la Buchaille, ruelle et rue du Four afin de réfléchir à une solution d'aménagement pour apaiser le trafic et les vitesses dans ces rues.

Une proposition de mise en place d'une signalisation « Sens interdit - sauf riverains » à chaque extrémité de ce « shunt » a été retenue et de nouveaux comptages (trafic et vitesse) ont été réalisés au mois de septembre.



Schéma du raccourci utilisé par les usagers sens Fertans vers Eternoz et inversement



Petit rappel des différentes séries de mesures

La première de ces séries a eu lieu en septembre 2018 et la municipalité a pu constater la fréquentation importante de cette rue dans les deux sens en tant que « shunt » pour éviter le centre de l'agglomération. Ainsi les usagers arrivant de FERTANS et se dirigeant vers ÉTERNOZ ou inversement utilisaient principalement cette rue pour éviter le cœur de l'agglomération.

Lors du comptage de 2018, le trafic a été établi à 350 véhicules/jour. On a également constaté lors de ces premières mesures 20 grands excès de vitesse par jour de comptage. Ce constat alarmant a nécessité une première réflexion et un essai par système de doubles écluses a été mis en place dans cette rue.



Le comptage réalisé durant la période d'essai de doubles écluses en 2019 n'a pas démontré de baisse de fréquentation des usagers dans les deux sens de circulation (367 passages/jour). Seule, la V85 qui est une valeur indiquant la vitesse respectée par 85 % des usagers a vu sa limite redescendre à 49 km/h au lieu de 63 km/h dans le premier essai.

Suite à cet essai peu concluant, la commune, après présentation des premières études aux riverains, a décidé la mise en place d'interdiction de circulation « sauf riverains » à chaque extrémité de ce shunt.

Un nouveau comptage a été réalisé en septembre 2020. Le résultat de cette troisième étude a mis en évidence la forte baisse des usagers sur cette voie (123 passages/jour avec une baisse de 40 à 50 véhicules jour le week-end ce qui représente 2/3 en moins d'usagers par rapport à l'étude de 2019). En approfondissant l'étude, il est établi que 53% des usagers respectent le 50 km/h. Au niveau des grands excès de vitesse (supérieur à 20 km/h à la vitesse limite

autorisée) on a pu constater durant la période de mesure 16 grands excès de vitesse soit environ trois par jour de comptage. La V85 a, quant à elle, été établie à 61 km/h soit une valeur qui se rapproche de la première série de mesures.

En conclusion, on peut constater que la mise en place de la signalisation contribue fortement à la baisse du trafic de cette rue mais qu'elle n'a malheureusement peu d'effets sur la baisse des vitesses. Ce point de vue est repris par le service sécurité routière de la DDT qui propose, par ailleurs, que cette solution par signalisation s'accompagne d'aménagements pour la mise en sécurité des piétons et usagers vulnérables (création d'un trottoir dans la rue de la Buchaille et dans la rue du Clos).

En outre, la commune sollicitera également les forces de l'ordre pour faire des vérifications et contrôles ponctuels sur cette rue.

Programme d'investissement voirie.

La commission s'est réunie en octobre 2020 et il a été décidé de proposer la mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'investissements.

Ce programme, en lien avec les possibilités budgétaires de la commune, devrait permettre de prioriser les investissements tels que la réhabilitation de plusieurs rues, en concertation avec la communauté de communes, la réalisation d'aménagements pour des déplacements sûrs et faciles avec des aménagements sécurisés pour les véhicules mais aussi pour les piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite et autres usagers vulnérables, ceci tout en préservant l'environnement et le cadre de vie.

Projets 2021.

Deux plateaux surélevés sont programmés dans le cadre des prochains investissements voirie.

Le premier se situe au carrefour de la rue des Prés Gras, rue Saint Claude, rue de la Chenevière et chemin d'entre les Haies.

Lors de la réalisation de ce plateau, un trottoir sera aménagé le long de la rue des Prés Gras depuis le carrefour jusqu'à l'habitation COUDERCHET. Le revêtement de la chaussée doit être repris par la communauté de communes.



Bonne année 2021
Éric LOUVAT

Travaux entretien.

L'entretien de la voirie (balayage, bouchages de trous, nettoyage des grilles avaloirs, des revers d'eau, fauchage, pose et entretien de la signalisation, marquages routiers,...) est assuré au quotidien par nos employés communaux. Je les remercie particulièrement pour l'excellent travail rendu qui contribue au bien vivre à AMANCEY.

COMMISSION VOIRIE - Responsable : Éric LOUVAT
Membres : Jean-Michel BOURGON, Jean-Victor VERNIER, Chantal BURLA, Claude CUCHE, Gaëtan MILLE, Jean-Louis MOUROT, Pierre RIBARD

Communauté de Communes Loue Lison

Coup d'œil sur les projets de la CCLL en 2020...

CÉRÉMONIE DE LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

En présence de Joël Mathurin, Préfet du Doubs, le mardi 28 janvier 2020 a eu lieu la pose de la première pierre de l'extension de l'hôpital Saint-Louis à Ornans.

C'est après quelques années de réflexion, en avril 2019, que le groupement d'entreprises a été choisi pour les travaux d'extension et de restructuration du bâtiment, qui dureront 20 mois à compter du début janvier 2020.

Chambres individuelles, espace bien-être, salle d'animation, de restauration et salons d'hôtes seront les nouveaux espaces proposés aux résidents pour partager des moments de convivialité avec leurs proches.

C'est aussi l'occasion pour l'hôpital Saint-Louis de renforcer sa mission d'hôpital de proximité en accueillant de nouvelles activités telles que l'éducation thérapeutique, l'urologie, la chirurgie digestive, la télémedecine ou encore d'assurer les fonctions d'hôpital de jour et de centre médico-psychologique. Considérant le caractère structurant de l'Hôpital Saint-Louis pour Loue Lison, le 29 mai 2019, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Loue Lison a accordé une subvention de 600 000 €, versée sur quatre ans, au centre hospitalier d'Ornans pour soutenir le projet.



LABELLISATION ESPACE FRANCE SERVICES

Judi 6 février, Jean-Philippe Setbon, Secrétaire général de la Préfecture du Doubs, Jean-François Longeot, Sénateur du Doubs, Jean-Claude Grenier, Président de la Communauté de communes Loue Lison et Philippe Maréchal, Maire d'Amancey, se sont réunis pour officialiser la labellisation France Services de la MSAP d'Amancey.

Depuis le 1er février dernier, la Maison de Services Au Public à Amancey est devenue Espace France Services. Le but étant de renforcer l'offre de services pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives du quotidien grâce aux neuf partenaires de France Services :

- Pôle Emploi
- CNAMTS (Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés)
- CCMSA (Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole)
- CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales)
- CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse)
- La Direction générale des finances publiques
- La Poste



- Le ministère de la Justice
- Le Ministère de l'Intérieur

L'ambition de la CCLL est de poursuivre cette démarche avec la MSAP de Quingey, puis de créer un Espace France Services sur Ornans.

ÉLECTIONS COMMUNAUTAIRES

Avec quelques mois de retard, les élections communautaires ont eu lieu le 16 juillet 2020. Pour ce nouveau mandat, huit Vice-Présidents accompagneront Jean Claude Grenier, le Président sortant :

- 1^{er} Vice-Présidente : Sarah Faivre, Maire de Quingey
- 2^e Vice-Président : Philippe Maréchal, Maire d'Amancey
- 3^e Vice-Président : Philippe Bouquet, Maire de Malbrans
- 4^e Vice-Présidente : Isabelle Guillame, Maire d'Ornans
- 5^e Vice-Président : Vincent Marguet, Maire de Montmahoux
- 6^e Vice-Président : Maxime Groshenry, Maire de Tarcenay-Foucherans
- 7^e Vice-Présidente : Nathalie Van De Woestyne, Maire de Déservillers
- 8^e Vice-Président : Jean-Claude Stadelmann, Maire de Charnay

Après le conseil communautaire du 15 octobre dernier, 12 conseillers ont également rejoint les membres de l'exécutif pour constituer le Bureau de la CCLL.



VOIRIE

La compétence voirie porte sur l'Atlas de la voirie intercommunale et compte 375 kilomètres.

En matière d'investissement, la CCLL prend à sa charge :

- La structure de la voirie : matériaux calcaires
- Le revêtement de chaussée : enrobés, émulsion gravillonnée
- Les remises à niveaux d'ouvrages : regards, bouche à clés, ...

En ce qui concerne le fonctionnement, la Communauté de Communes prend à sa charge les bouchages de trous comme les nids de poules. Au cours de l'année 2020, des travaux ont été réalisés sur les communes suivantes : Amancey, Ornans, Tarcenay-Foucherans, Chenecey-Buillon, Rennes-sur-Loue, Chouzelot, Cussey-sur-Lison, Longeville, Lombard, Saules, Liesle, Courcelles, Mérey-sous-Montrond, Chay, Myon, Fertans, Reugney, Cademène et Le Val.

Un total prévisionnel de 1 616 919,02 € a été prévu dont 1 482 078,12 € en investissement et 134 340,90 € en fonctionnement.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dresser le panorama de l'année 2020 passe évidemment par la crise sanitaire, en particulier dans le domaine du développement économique, étant donné l'impact des mesures sanitaires déployées depuis le mois de mars.

Durant le confinement puis le re-confinement, les missions liées à l'économie ont été bouleversées. Les élus communaux et intercommunaux étaient en contact direct avec les chefs d'entreprise et ont rapidement aidé à faire remonter des questionnements et des difficultés particulières.

En lien avec les chambres consulaires, la Région, la DIRECCTE et la Préfecture, un véritable réseau s'est constitué pour apporter le plus rapidement possible des réponses et des solutions à chaque cas connu. Un guichet unique a été mis en place pour concentrer toutes les sollicitations et orienter vers les bons interlocuteurs. Ce guichet est toujours accessible : 03 81 25 25 30.

Côté CCLL, un dispositif propre aux confinements a été activé avec :

- une veille continue sur les aides qui se précisaient et évoluaient au jour le jour,
- un premier niveau de réponse aux entreprises et un relais auprès des partenaires en cas de blocages (une centaine de contacts ont été reçus),
- un accompagnement des chefs d'entreprises rencontrant des difficultés pour déposer une demande d'aide (une quarantaine d'accompagnements ont été réalisés),
- un relais des informations reçues des niveaux national et régional sur les supports de la CCLL (site internet...), aux mairies, aux associations de commerçants et d'artisans.

La loi ne permettant pas à la communauté de communes et aux communes d'apporter une aide directe aux entreprises touchées (hormis sur certains éléments précis comme les droits de terrasse, les loyers de leurs propres bâtiments...), les élus ont répondu présents à toute initiative :

- L'État a proposé en juin un dégrèvement de la CFE 2020 pour les entreprises des secteurs les plus touchés (tourisme, restauration, aéronautique, événementiel) : les élus ont validé son application le 28 juillet.
- la Région Bourgogne-Franche-Comté a proposé un fonds de relance associant les communautés de communes pour aider les entreprises et soutenir les projets collectifs destinés à rebondir au sortir de la crise : les élus ont validé la participation de la CCLL.



La crise de la Covid-19 a eu un impact sur la vie des entreprises du territoire mais a aussi accentué certaines difficultés qui préexistaient. L'objectif aujourd'hui est de pouvoir aider les entreprises qui cherchent des solutions pour sortir au mieux de cette période noire et se réinventer. Ce moment difficile aura néanmoins permis de renforcer les liens entre la collectivité, les entreprises, les associations de commerçants et les autres partenaires du monde économique.

Sur les opérations hors Covid, la CCLL poursuit le développement d'une offre de foncier à destination des entreprises par le biais des Zones d'Activités Économiques. Les travaux pour la viabilisation de la ZAE d'Amancey, lancé au printemps, sont pratiquement terminés. Il s'agit d'aménager la voirie et d'installer les réseaux (eau, électricité...) avant de permettre à des entreprises de s'installer à partir de 2021. Cette deuxième phase de développement était prévue depuis la création de la zone, le choix avait juste été fait de remplir une première partie avant de viabiliser la suite.

La CCLL continue également d'attribuer les aides qu'elle a mises en place depuis 2018 sur l'immobilier ou l'investissement matériel des entreprises.



Pour mémoire, votre contact développement économique à la Communauté de Communes :

Remi MARTIN
03 81 86 58 38
r.martin@cclouelison.fr

CULTURE

De report en annulation, la programmation culturelle de la CCLL a subi de plein fouet la crise liée à la Covid 19. Mais nos acteurs culturels se sont adaptés aux protocoles et ont réussi à nous proposer une saison qui nous a ravés tant les moments de partage et de culture se sont fait rares.

Nous avons commencé par les 20 ans de l'EMIPO (école de musique d'Ornans), et la Saison numérique avec « Paysage d'un corps » de la Cie Astragale (Quingey). Puis, entre 2 confinements : Le festival de la Source du Lison (Nans Sous Ste Anne), Le Marché aux Sorcières de la Cie Gravitation (Déservillers), Le Lunatic Festival de l'association la Mal lunée (Quingey), les représentations de « À table » de la Cie Le Sens Des Mots (Bolandoz), « Les Gunns habitent au 43 » de la Cie TeraLuna (Quingey), « Hansel et Gretel » avec les 2 Scènes (Flagey).

Nous avons également accueilli sur notre territoire en résidence artistique la Cie Pernette (Ornans) et le Grand Théâtre éphémère de la Cie les Rois Vagabond (Quingey).

PCAET

Engagée dans une démarche volontaire pour lutter contre le changement climatique depuis 2011, avec un premier Plan Climat Énergie Territorial (PCET) réalisé par la CCCQ, la CCLL s'est investie depuis le 16/10/2017 dans l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Cet outil permet de mener une démarche de transition écologique sur le territoire dans le but de :

- Diminuer la consommation énergétique et augmenter la part des

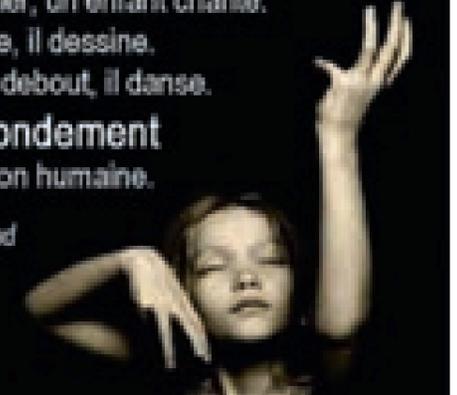
énergies renouvelables, pour pouvoir sortir des énergies fossiles

- Viser l'autonomie énergétique du territoire à horizon 2050 et s'engager ainsi dans la transition énergétique
- Atténuer les effets du changement climatique, et s'y adapter
- Améliorer la qualité de l'air et diminuer les émissions de polluants et de gaz à effet de serre.

Pour réussir à atteindre ces objectifs, la CCLL a organisé une phase de consultation du public du 15 octobre au 15 novembre, pour permettre aux

Avant de parler, un enfant chante.
Avant d'écrire, il dessine.
Dès qu'il est debout, il danse.
L'Art est le fondement
de l'expression humaine.

Phylcia Rashad



Nous avons enfin veillé au maintien de la lecture, avec la mise en place d'un drive sur la bibliothèque d'Amancey, ainsi que des médiations culturelles vers les collégiens « Arborescence » de la Cie Bocca de la Luna (Ornans), « Je suis vert » de la Cie Le Sens des Mots (Quingey) et l'équipe de tournage du film Atrides (Amancey).

Et parce que la culture est essentielle à nos vies, nous travaillons déjà pour la programmation 2021 !!



habitants du territoire de s'informer du projet et de transmettre leurs avis. L'étape suivante sera la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur du climat.

POUR TOUTES QUESTIONS

• **Communication** : 03 81 86 75 72 - 03 81 86 47 27
n.chiari@cclouelison.fr

• **Service déchets** : 03 81 57 16 70 - 03 81 63 84 63
service.dechets@cclouelison.fr

• **Service Assainissement non collectif** :
03 81 86 64 95 - 03 81 63 54 75 - spanc@cclouelison.fr

• **Nautiloue** : 03 81 57 58 59
nautiloue@cclouelison.fr

Pour retrouver toute l'actualité et toutes les informations

sur la communauté de communes :

Communauté de Communes Loue Lison
7 rue Edouard Bastide - 25290 Ornans
03 81 57 16 33
www.cclouelison.fr - www.nautiloue.fr



- Communauté de Communes Loue Lison
- Bibliothèque intercommunale Amancey Loue Lison
- Espace Nautiloue - Centre aqua-ludique

Espace France services

Depuis février 2020 la Maison des Services Au Public est devenue Espace France Services. Mélanie et Karine se feront un plaisir de vous accueillir pour vous accompagner, dans vos démarches administratives, sur les sites de nos partenaires :



CARTE D'IDENTITÉ, PASSEPORT

Démarche à suivre :

- J'effectue ma pré-demande sur le site www.ants.gov.fr
- Je réalise mes photos d'identité.
- Je prépare les pièces justificatives demandées (justificatif de domicile, livret de famille,...).
- Je prends rendez-vous au 03 81 86 79 80.
- Je réalise la demande de carte / passeport lors du rendez-vous à l'EFS.
- Je prends rendez-vous pour récupérer ma carte d'identité et/ou mon passeport à l'EFS.



Espace France Services : 13 rue du Four, 25330 AMANCEY
03 81 86 79 80 - contact@msap-amancey.fr



Agence postale

Services disponibles dans votre agence postale

Courrier et colis

- Vente de timbres-poste
- Affranchissement courrier/colis France et international
- Vente d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages Colissimo
- Dépôt de courrier, colis, recommandés
- Retrait des lettres et colis en instance (hors Poste Restante, valeur déclarée, contre remboursement et Chronopost)
- Services de proximité

La levée du courrier est effectuée du lundi au vendredi à 15h et le samedi à 12h.

Services financiers (de dépannage)

- Retrait et versement d'espèces sur CCP et Compte Épargne du titulaire majeur dans la limite de 350 euros, par période de 7 jours.

Pour les envois internationaux hors Europe : il est impératif de réaliser une déclaration de douanes en ligne sur le site de la poste.fr



Agence postale Intercommunale : 13 rue du Four, 25330 AMANCEY
03 81 65 38 69 - Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h.

Centre de secours

Le Centre de Secours d'Amancey a su réagir et s'adapter à cette situation de crise sanitaire qui est arrivée à grande vitesse en début d'année et qui était pour nous une totale inconnue.

Avec les services du S.D.I.S. 25 (Service Départemental Incendie Secours) et nos partenaires locaux, nous avons pu équiper nos pompiers de tout le matériel nécessaire à la protection individuelle : Gel hydro alcoolique avec ses flacons, charlottes, lunettes, sur-blouses, gants et masques. J'en profite pour adresser à tous nos donateurs privés, un très très grand MERCI.

D'un point de vue opérationnel, les chiffres sont forcément en baisse due à ces deux mois de confinement. Pour 2020 notre compteur ne dépassera donc pas plus de 380 interventions.

Nouveautés 2020 :

- Changement de notre C.C.F (Camion-Citerne Feu forêt)
- Changement de notre V.L.U, (Véhicule Liaison Utilitaire)
- Avec leur formation de spécialiste Feu de Forêt Julien Bole et Cédric Nicolet sont intervenus cet été avec le SDIS 25 en renfort feu de forêt dans les départements du sud (feu à Martigues dans le 13).
- Bienvenue à Fanny CLERC-VOUILLOT et Delphine AMIEZ d'Amancey, nos deux nouvelles recrues qui nous ont rejoint avec des fonctions d'infirmière au service Santé du SDIS 25.
- Bienvenue également à Sandra Vivot qui intègre également notre caserne par mutation du centre de secours de Vercel

Capitaine Patrick PETITCOLIN

L'amicale des Sapeurs-Pompiers d'Amancey a pour but de favoriser les échanges et les rencontres afin de former une équipe soudée et solidaire, parfois éprouvée lors des interventions.

Les manifestations que nous organisons sont diverses mais elles ont toujours pour objectif de remercier les amicalistes des efforts consentis et de créer des liens et des échanges entre les Sapeurs-Pompiers et leurs familles.

Son rôle de cohésion permet également d'assurer un lien avec la population. L'édition de notre calendrier est une façon de côtoyer au plus près les habitants de notre secteur pour leur montrer nos actions tout au long de l'année, nos interventions et notre dévouement pour le service aux personnes.

Face à la crise sanitaire que nous traversons, aucune manifestation n'a été organisée. Une façon pour nous de lutter contre la propagation du virus et de préserver la population locale et nos familles d'une éventuelle infection Covid.

Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour l'accueil que vous nous faites lors de la distribution du calendrier et nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne année 2021.

L'équipe du bureau





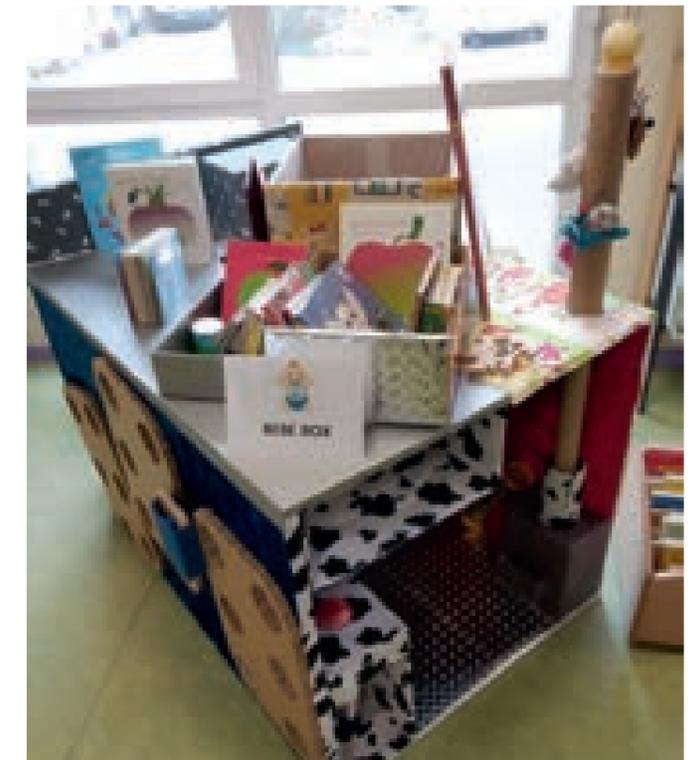
Bibliothèque intercommunale Amancey Loue Lison

■ Une année chamboulée mais un service assuré !

MARS : ACCUEIL DE LA BÉBÉ BOX

La bébé box, c'est une boîte à livres « cabane », des instruments de musique et toute une sélection de livres spécialement pour les tout-petits. Cette « bébé box » était prêtée par la Médiathèque départementale du Doubs.

Des classes et des enfants ont pu en profiter lors de leur visite à la bibliothèque.



■ La section JSP Loue Lison

La Section JSP LOUE LISON, qui regroupe les centres de secours d'Amancey, Ornans et Vuillafans a pris son envol après 2 années de préparation pendant lesquelles certains ont œuvrés à l'organisation juridique, et que 8 autres se sont formés pour encadrer nos 13 jeunes recrutés l'an passé.

2019/2020 fut une première année pleines d'actions : l'inauguration de la section le 12 octobre dernier 2019 l'organisation de l'assemblée générale de l'Association Départementale des JSP du Doubs, puis la participation aux cérémonies de commémorations du 11 novembre et aux Saintes Barbes de nos centres.

Coté formation, nos jeunes ont commencé par découvrir l'organisation administrative des Sapeurs-Pompiers avant de se lancer dans l'apprentissage, sur le terrain, des matériels et des techniques.

La situation sanitaire complexe nous a obligé de modifier notre organisation en remplaçant les samedis après-midi en caserne, par des visioconférences et vidéo.

Le travail rigoureux de chacun a permis aux 11 garçons et 2 filles de valider leur passage en 2ème année de JSP.

Cette année, nous n'avons pas ouvert de nouveau groupe pour notre section, mais si vous êtes nés en 2007 et 2008, n'hésitez pas à nous contacter dès le mois d'avril 2021 pour le prochain recrutement.

Pour terminer, je remercie nos chefs de centre qui nous permettent de travailler confortablement dans les locaux, je remercie également les communes qui nous soutiennent financièrement dans l'action que nous menons, et enfin un grand merci aux formateurs qui se rendent disponibles chaque samedi.



CONFINEMENT # 1

- 16 mars : fermeture.
 - 14 mai : mise en place d'un service DRIVE.
- Le service minimum a été assuré grâce au catalogue en ligne.
- 30 juin : réouverture des portes.



SEPTEMBRE : ACCUEILS DES CLASSES

Les accueils de classes ont pu reprendre pour des élèves du collège Sacré Cœur ainsi que pour les enfants des écoles : OUF !



OCTOBRE : AU FIL DE L'EAU

Réalisation d'une fresque à la bibliothèque avec les gouttes d'eau illustrées par les enfants des écoles d'Amancey. Intervention d'un animateur du CPIE du Haut-Doubs sur le thème de l'eau avec découverte d'une maquette sur le karst et petites expériences sur l'eau par les enfants.



CONFINEMENT # 2 : ON S'ADAPTE

- Accueil des classes en DRIVE : les enfants attendent leur commande dehors ;-)
- Accueil en drive assuré.
- Animation ciné /histoires proposée dans les locaux de Badaboum.



NOVEMBRE : ARRIVÉE DE EVANGÉLINE

Evangelina est en service civique à la bibliothèque pour 8 mois.



La bibliothèque, c'est aussi :

- Des nouveautés toute l'année
- Un abonnement gratuit à Média doo (films et presse à domicile) pour les personnes inscrites à la bibliothèque
- Un point de vente de la Carte Avantages Jeunes

La bibliothèque est sur facebook !

Suivez sur notre page « Bibliothèque intercommunale Amancey Loue Lison », vous y retrouverez toutes les informations de la bibliothèque : animations, horaires des vacances, nouveautés à découvrir... ou sur le site de la bib'all : www.bibliotheque-ccall.fr

S'abonner à la bibliothèque... c'est facile :

C'est gratuit pour bouquiner, flâner sur place ;-)... C'est 8 € par an, et pour toute une famille, pour emprunter des livres, CD, DVD, revues. L'abonnement est gratuit pour les moins de 30 ans avec la Carte Avantages Jeunes (en vente à la bibliothèque). À votre disposition : des revues, livres (BD, romans, docs), CD et DVD.

À bientôt
Nadia Chiari



Nous vous attendons :

- Le mardi de 16h30 à 18h30
- Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 16h30
- Le jeudi de 16h à 18h
- Le samedi est de nouveau ouvert de 14h30 à 16h !

La Marpa Amancey

Que voilà une bien drôle d'année pour la MarpAmancey, comme pour tout le monde !

Mais ne comptez pas sur nous pour les lamentations, nous avons gardé notre bonne humeur et notre énergie ! Nous avons profité de tout ce grand désordre pour nous rapprocher, nous cocooner, nous rassurer et malgré tout nous marrer !

L'ANNÉE ÉCOULÉE EN PHOTO !



Syndicat Intercommunal d'Assainissement Amancey Fertans

Les boues d'épuration et la Covid 19.

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Amancey Fertans gère le transport et le traitement des eaux usées des deux villages. Arrivées à la station d'épuration, celles-ci sont traitées par oxygénation. Pour faire simple, elles sont aérées, remuées puis laissées au repos. Par décantation, l'eau propre est rejetée dans le ruisseau et les matières organiques et autres éléments sont stockés dans un silo, ce sont les boues.

Jusqu'à cette année, les boues produites par la station sont utilisées comme fertilisant sur les terrains des agriculteurs inscrits au plan d'épandage. L'entreprise EME de Oléron réalise l'épandage, environ 600 m³ une fois l'an, au mois d'août pour un montant de 3 500 €.

Au mois d'avril, en plein confinement, les contraintes s'appliquant à l'épandage agricole des boues d'épuration ont été renforcées avec la crise sanitaire liée à la Covid 19, à savoir l'obligation d'hygiéniser les boues avant épandage. C'est-à-dire que l'on ne peut plus épandre les boues en l'état sur les terrains. Il y a peut être de la Covid 19. Il faut donc les traiter.

Quelles solutions pour hygiéniser les boues nous sont proposées ?

- Une déshydratation des boues sur place par un camion centrifugeur et une mise en compostage des résidus en Haute-Saône pour une utilisation agricole. Cette technique est onéreuse mais sera peut-être celle retenue pour les années futures.
- Un chaulage des boues liquides par un ajout de chaux pour épaissir et faire chauffer les boues à température élevée. Cette technique est peu réalisable dans notre cas (processus très compliqué et comment sortir les boues aussi épaisses du silo).
- Un dépotage en station dépurative équipée. C'est la solution qui a été retenue par le Comité Syndical du SIAAF. Plus simple et moins chère mais pas sûre d'être pérenne dans le temps.

Pour cette année, les boues ont été évacuées vers la STEU de Besançon Port Douvot. D'août à fin novembre, l'entreprise ETA CLERC a transporté en tonne à lisier environ 450 m³ de boue vers Port Douvot pour être traitées par la station de grand Besançon, le tout pour un montant d'environ 23 000 €.

À problème exceptionnel, solution et financement exceptionnels. Une subvention est accordée par l'agence de l'eau couvrant les frais engagés.

On s'en sort bien. Mais la valorisation agricole des boues produites par les stations d'épurations est largement remise en cause par les évolutions du contexte local et élémentairement :

- l'interdiction de l'épandage des boues d'épuration dans les zones à AOP décidée par le Comité Interprofessionnel des Gestion du Comté (CIGC).
- la loi qui renforce la réglementation environnementale et sanitaire de l'épandage des boues d'épuration en vue de leur usage au sol.

Qu'en sera-t-il dans les années à venir, Covid 19 ou pas ?

Que ferons-nous de nos boues de la station, à quel prix et avec quelles aides techniques et financières ?

Ce dossier est complexe, toutes les instances techniques, administratives et politiques y travaillent. Le Comité Syndical du SIAAF suit l'évolution de ce dossier et recherchera la solution adéquate à notre station en espérant ne pas être obligé d'augmenter votre redevance.

RAPPEL :

Les lingettes, même celles vendues biodégradables, arrivent toujours en trop grande quantité à la station et entraînent de nombreux dysfonctionnements.

S'il vous plaît, jetez-les dans votre poubelle grise.

Merci...



Marpa «Les Chenevières»

5 rue des Prés Gras, 25330 AMANCEY - 03 81 86 55 42 - marpa.amancey@orange.fr

Responsable : Mme Pascale DÉJARDIN STEINMANN

SIVU-RPI Amancey Loue Lison

Cette année 2020 étant une année électorale, le SIVU a vu ses représentants renouvelés.

La nouvelle assemblée est composée des membres suivants :

MEMBRES DU SIVU		
AMANCEY : Philippe MARÉCHAL : <i>Président</i> Olivier CHIARI Jean-Victor VERNIER	DÉSÉRVILLERS : François PATO Peggy MARÉCHAL ÉTERNOZ : Christophe GARNIER Laëtitia BONSIGNOUR : <i>Membre du bureau</i>	MALANS : Agnès GARNIER Aurélie GUINCHARD MONTMAHOUX : Émilie GEORGER Vincent MARGUET : <i>Membre du bureau</i>
AMONDANS : Serge MONNET : <i>Vice-président</i> Delphine MOUREY-PETIT	FERTANS : Stéphane BULLE Marie DUCOULOUX	NANS-SOUS-SAINTE-ANNE : Jean-Baptiste ROUX Rémy MARCHAL
BOLANDOZ : Aude GAUME Gauthier MULLER	LIZINE : Pascal GOSSE Frédéric MAURY	SARAZ : Céline AUBRY
CLÉRON : Magali LAMY Sébastien LEDENTU		

2020 : Une année d'évolution du SIVU.

Depuis le 1^{er} septembre 2020, le syndicat scolaire a officiellement modifié ses statuts pour intégrer les communes de Déservillers, Éternoz, Lizine, Nans-sous-Sainte-Anne et Saraz.

Dorénavant composé de 12 communes (16 villages), celui-ci a pris le nom de SIVU-RPI Amancey Loue Lison. L'accueil des enfants de ces nouveaux villages est donc effectif depuis cette date.

Afin de répondre à l'augmentation des effectifs qui atteint aujourd'hui quasiment 200 élèves, une extension du groupe scolaire et périscolaire avait été décidée en 2019. Cette année 2020 a donc été consacrée à la construction des nouveaux locaux dans le respect du constructif initial à savoir en bois local et en filière courte.

Côté scolaire : 3 salles de classe, une salle de réunion, une

salle de repos, des sanitaires filles et garçons, un préau, différents bureaux.

Côté périscolaire : un réfectoire dédié aux enfants scolarisés en classe de maternelle pour qu'ils puissent déjeuner plus au calme et séparément des plus grands.

L'ouverture initiale, qui avait été programmée pour la rentrée de septembre, a dû être reportée suite à un arrêt du chantier durant 9 semaines en raison de la crise sanitaire et du confinement.

Nous avons donc été contraints de réouvrir l'ancien site scolaire de la rue de l'église pour accueillir temporairement 2 classes. Je tiens à remercier très sincèrement les enseignantes, les parents d'élèves, les enfants, le service des transports scolaires, les agents communaux et du SIVU qui, chacun à leur niveau, se sont adaptés à la situation.

Le déménagement a pu avoir lieu durant les vacances de la Toussaint. Le 2 novembre 2020, l'ouverture complet du site était effective.

PLAN DE FINANCEMENT	
Travaux TTC	1 413 197.03 €
FCTVA	229 663.80 €
Subventions	933 469.28 €
Coût syndical	250 063.95 €
Coût / commune	Au prorata de la population des villages

En dernier point, je tiens à remercier toute l'équipe pédagogique, en particulier Mme la Directrice, les agents syndicaux (ATSEM, agents d'entretien, accompagnatrice), les équipes de Familles Rurales pour leur engagement sans faille et leur professionnalisme à faire vivre et fonctionner le groupe scolaire et périscolaire durant cette période très compliquée de crise sanitaire.

Bonne année à tous.
Philippe MARÉCHAL, Président SIVU-RPI



École Palmyr Uldéric Cordier



L'année 2020 restera dans les annales : marquée par l'apparition du Covid, le confinement mais aussi, et c'est le point positif, par l'extension de notre école.

C'est sur deux sites que nos 194 élèves ont repris les cours en septembre. Les travaux d'agrandissement de l'école ayant pris du retard du fait du Covid, les deux classes de CM1 et CM2 sont retournées dans les locaux de l'ancienne école, au 13 rue de l'église. Et en novembre, les élèves de CM se sont installés définitivement dans leur nouvelle classe et ont retrouvé avec joie leurs camarades.

Avec la fermeture des écoles de Déservillers/Éternoz, notre établissement scolaire accueille à présent des enfants de 12 communes : Amancey, Amondans, Bolandoz, Cléron, Déservillers, Éternoz, Fertans, Lizine, Malans, Montmahoux, Nansous-Sainte-Anne et Saraz.

Les élèves sont répartis dans 8 classes :

- 2 classes de TPS/PS/MS : Mme Petithuguenin et Mme Plagne secondées par Mélanie Cuinet et Catherine Broux, les ATSEM si précieuses en maternelle.

- 2 classes de GS/CP : Mme Marchon et M. Jeanguyot (remplaçant de Mme Schwaller, en congé maternité) et Marie-Laure Moreau, ATSEM qui a remplacé Mme Liliane Grandidier, partie en retraite au 1^{er} novembre.

- 2 classes de CE1/CE2 : Mme Esseiva et Mme Grammont.

- 1 classe de CM1 : Mme Jacquet-Morel

- 1 classe de CM2 : Mme Vermot-Desroches et Mme Vergon, complément de direction en poste le mardi.

DÉMÉNAGEMENT / AMÉNAGEMENT

Les classes de CM de Mesdames Jacquet-Morel et Madame Vermot-Desroches ont dû déménager en juillet destination l'ancienne école. En effet, à cause du confinement, les travaux d'extension ont pris du retard, et il fallait accueillir les nouvelles collègues d'Éternoz et de Déservillers ainsi que leurs élèves dans les locaux de l'école.

Les classes des plus grands ont donc pris place à l'ancienne école pour 7 semaines, le temps de terminer les travaux d'agrandissement. Le déménagement a eu lieu pendant les vacances de la Toussaint. À la rentrée du 2 novembre, les élèves de CM ont donc découvert leur nouvel espace de vie dans cette belle école.

DÉPART EN RETRAITE DE LILIANE

ATSEM tout d'abord à l'école maternelle de Bolandoz, Liliane Grandidier a rejoint l'école P.U. CORDIER en septembre 2013 suite à la fusion des écoles Amancey/Bolandoz. Dynamique, toujours de bonne humeur, elle aimait s'occuper des enfants, petits et grands mais aussi des enseignants. Pas une récréation du matin sans café !

Le vendredi 16 octobre, tous les enfants se sont rassemblés dans la cour d'école pour la remercier et lui dire un dernier au revoir en chanson. Bonne retraite Liliane !



■ Rétrospective des projets de cette année 2020 si particulière.

DOMAINE ARTISTIQUE, CULTUREL OU LITTÉRAIRE

LAND ART

Land art ou l'art de s'exprimer avec des éléments naturels en extérieur : non loin de l'école, dans un champ fauché, les élèves de CM, divisés en petits groupes, ont créé une œuvre éphémère. Le thème était libre, seules contraintes : n'utiliser que des éléments naturels (bois, herbe, fleurs, cailloux, terre) et délimiter son œuvre en l'encadrant.

Ainsi, de leur imagination, sont sortis des papillons, des villages, des jardins... Une fois terminées, toutes les œuvres ont été photographiées puis les artistes ont voté pour leur



tableau préféré. Le plus difficile fut de détruire les œuvres afin de laisser place nette aux paysans.



« QUAND JE SERAI GRAND, JE VOUDRAI ÊTRE ARCHÉOLOGUE ! »

Mais en quoi consiste exactement ce métier ?

Jeudi 15 octobre, encore installés dans l'ancienne école, les petits historiens de la classe de CM2 ont reçu la visite d'Élodie Sauvage, fraîchement promue archéologue.

Elle leur a raconté ses chantiers de fouilles, principalement en France, à la période gallo-romaine (sa spécialité), ses trouvailles, ses déboires, la pluie et le froid sur les chantiers mais aussi le chaud, les brouettes de terre et de roches à déblayer...

Passionnée par son travail, elle a expliqué son parcours universitaire et a su communiquer son enthousiasme ! Merci Élodie.



CARNAVAL MARPA

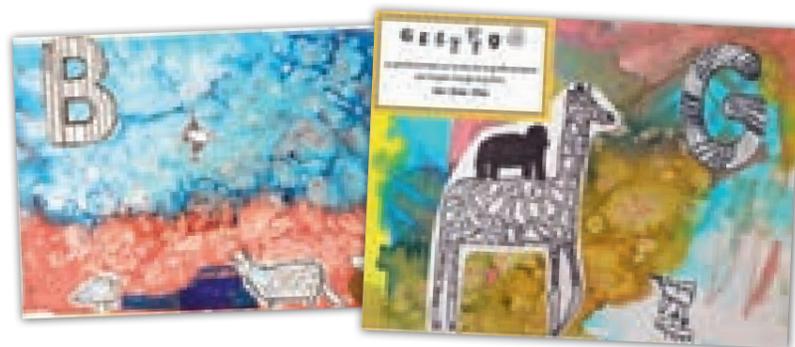
Vendredi 21 mars, les enfants et les maîtresses se sont déguisés. Les classes de petits, moyens, grands, CP/CE1 sont allés offrir les jolies fleurs qu'ils avaient fabriquées aux personnes âgées de la Marpa. Les enfants ont chanté et dansé. C'était une belle journée joyeuse et colorée. Cette jolie fête a donné aux CP/CE1 l'idée de créer un album racontant la joie, la couleur et l'échange comme remède à l'ennui, à la tristesse et à l'isolement. La rencontre entre les enfants et les personnes âgées apporte beaucoup à chacun.





LIVRE ÉLU

Cette année, les CP/CE1 ont participé à l'opération « Livre élu ». Les enfants ont pu développer le goût de lire, d'écrire, d'échanger, d'enrichir leur culture littéraire et artistique au travers d'une série d'albums. Cette expérience a débouché sur la réalisation (entre autres) d'un abécédaire de la biodiversité.



BIBLIOTHÈQUE

Tout au long de l'année jusqu'au mois de mars, les différentes classes se rendent à la bibliothèque pour emprunter des livres. Les Moyens-Grands ont rendez-vous 1 fois chaque mois pour choisir des livres pour la classe et pour écouter les histoires de Nadia. Les livres sont prêtés dans les familles pour le week-end.

Depuis le mois de novembre, les tout-petits, petits et moyens de la classe 2 ont repris le chemin de la bibliothèque. Il n'est plus possible d'y entrer, mais Nadia prépare des livres pour la classe et nous allons les chercher tous ensemble. Les familles peuvent également réserver et retirer des livres pour la maison.



DOMAINE SPORTIF

ACROSPORT

Au cours des mois de janvier et février, les élèves de la classe de CP/CE1 ont suivi un cycle Acrosport.

L'acrosport est une activité gymnique artistique, mélangeant danse, gymnastique au sol et cirque. Au terme de ces entraînements chaque groupe a présenté un enchaînement chorégraphié de figures acrobatiques sur un thème musical devant la classe.

Ce sport permet d'apprendre la coopération, l'équilibre, la coordination, la souplesse, la maîtrise du corps et la mémoire.



COURSE D'ORIENTATION

Au mois de juin, Lionel Robert, éducateur territorial responsable des activités physiques et sportives, est intervenu pour un cycle de course d'orientation auprès des CE2/CM1/CM2.

Le confinement ayant réduit considérablement le nombre de séances, les sportifs se sont démenés pour profiter au maximum de ces interventions. Individuellement puis collectivement, ils devaient se déplacer (marcher, courir) d'un lieu à un autre en choisissant l'itinéraire le plus adapté, se situer par rapport à 2 ou 3 repères significatifs, chercher à réaliser un parcours le plus rapidement possible à partir de la lecture de cartes où figurent des indices...

PISCINE

Le cycle piscine est maintenu à la grande joie des élèves de CM1, qui se rendent à la base nautique Nautilou tous les vendredis matins. Entrer dans l'eau, se déplacer et s'immerger sont les trois domaines travaillés. Les classes de Mesdames Eisseiva et Grammont CE1 et CE2 se rendront, elles, à la piscine en fin d'année scolaire.

LUDOTHÈQUE

Un lundi après-midi par mois, Cécile est venue installer un univers de jeux dans la salle de motricité. C'est avec plaisir que les élèves de TPS/PS/MS et MS/GS ont pu évoluer avec du matériel de motricité inhabituel le 27 janvier.

Le protocole sanitaire n'a malheureusement pas permis le retour de Cécile en fin d'année scolaire...



DOMAINE DE LA CITOYENNETÉ, PRÉVENTION ET SANTÉ

NETTOYONS LA NATURE

Cette opération à l'échelle nationale est devenue un rendez-vous incontournable : munis de gants et de chasuble, les CM et les GS/CP ont ramassé tous les déchets rencontrés autour de l'école, du gymnase et du stade. Beaucoup de papiers, de mégots, de plastiques et de verre.

En participant à ce nettoyage, les enfants font bien sûr un geste éco-citoyen mais ils initient également une réflexion sur les déchets et sur l'acte de jeter. Gageons que ces générations sauront préserver comme il le faut notre environnement.



Les enseignants tiennent à remercier les parents qui se sont montrés volontaires pour encadrer ces sorties afin qu'elles se déroulent en toute sécurité.

HOMMAGE À SAMUEL PATY

Lundi 2 novembre, tous les élèves de l'école publique ont rendu hommage à Samuel Paty. Les élèves de CM1 et CM2 ont discuté avec leur maîtresse respective de la liberté d'expression, des valeurs de la République Française, de la laïcité, s'appuyant sur le contenu de vidéos adaptées aux enfants.

Les enfants ont écouté une partie de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs et institutrices de France, lecture faite par l'artiste Oxmo Puccino. Un moment de recueillement était prévu, la minute de silence s'est déroulée soit en classe soit autour de l'arbre de la laïcité planté dans la cour de l'école en 2017.

SEMAINE DU GOÛT

En octobre, les élèves de CM2 ont testé des jus de fruits/légumes à l'aveugle. Avant de tremper les lèvres dans la boisson mystère, ils devaient utiliser leur odorat puis la vue pour deviner les ingrédients utilisés pour faire ces jus. La couleur n'est pas gage de bon goût ! Entre les oranges et les pommes se cachaient du concombre, de la betterave, de la carotte et du gingembre ! Après avoir goûté ces différentes potions, ils devaient attribuer une note et rebaptiser les jus.



Pour cette semaine du goût et pour fêter également les anniversaires du mois d'octobre, les TPS/PS/MS de la classe 1 ont revisité le gâteau au yaourt en lui apportant une saveur d'automne avec des pommes.

La classe 3 de GS-CP a observé les légumes variés apportés par le jardin de Zélie. Après avoir cherché les différents noms, les élèves ont dessiné les légumes, ont appris à écrire leur nom. Un travail en arts visuels sera effectué d'après photographies.

De l'arbre à l'assiette:

Au mois d'octobre, les Tout-Petits, Petits et Moyens de la classe 2 sont partis à la découverte du verger. Après avoir ramassé des pommes et glané des noix, tout le monde

a appris à casser et concasser les noix. Les Tout-petits et Petits ont appris à cuisiner une compote et un gâteau aux pommes et aux noix. Les Moyens ont appris à cuisiner des muffins au bleu d'Auvergne (une nouvelle saveur très appréciée) et aux noix.

BIBLIOTHÈQUE

La BPDJ, traduirez Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile d'Étupes a été invitée à rencontrer les élèves de CM2.

Au programme de cet après-midi citoyen, le harcèlement scolaire bien sûr mais aussi les Droits et Devoirs des mineurs ainsi que les dangers liés à l'utilisation des réseaux sociaux et d'internet.

Les élèves ont appris à être plus vigilants : attention aux amis virtuels ! Rien ne vaut un bon « copain » en chair et en os !



L'école lors du confinement.

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE :

Durant cette longue période de confinement due à l'épidémie du Covid-19, les enseignants ont maintenu le lien avec les élèves en utilisant le blog de l'école ainsi que les emails. La continuité pédagogique a pu ainsi se mettre en place avec, en plus, un système de distribution de photocopies deux fois par semaine : les mardis et vendredis

soirs, à tour de rôle, un parent par village est venu chercher ces copies et les a distribuées dans les boîtes aux lettres des enfants concernés. Et pour palier les moments de lassitude, des livres (albums, romans, BD, Mangas...) ont pu être prêtés tout en respectant les consignes sanitaires.

Puis dès le 14 mai, les premiers élèves sont revenus s'asseoir sur les bancs de l'école, heureux de retrouver leurs anciennes habitudes, leurs camarades et leur maîtresse !

En partenariat avec les AFR et la mairie, le dispositif « 2S2C » (projet Sport, Santé, Culture et Civisme) a été mis en place pour assurer dans de bonnes conditions la reprise des cours dans les écoles, avec des modalités d'organisation particulières. Ainsi, tous les élèves ont pu être accueillis à l'école avec une alternance de cours en classe avec les enseignants et activités diverses dans le cadre de ce projet 2S2C jusqu'au 22 juin, date du retour obligatoire pour tous.



LES PROJETS EN DISTANCIEL

ARTS VISUELS

Pendant le confinement, les Moyens - Grands ont découvert une nouvelle manière de travailler les arts visuels : comment détourner des objets du quotidien. Ils se sont beaucoup amusés.



par tout autre moyen sur un format A4, avant de suspendre les réalisations d'une personne ou d'une même famille à un fil tendu au moyen de pinces à linge.

Ce thème a également été approfondi en sciences du vivant par la lecture d'un très joli album « Plantes Vagabondes » au travers duquel on apprend tous les moyens que les plantes ont trouvés pour se disséminer.



Les petits et moyens ont été invités à partir à la recherche du printemps dans leur jardin, sur le balcon ou dans les jardinières... et ont participé à la « grande lessive » exposée virtuellement sur le blog de l'école.



LA GRANDE LESSIVE

Malgré le confinement, les CP/CE1 ont participé à l'opération artistique « La grande Lessive ». Celle-ci avait lieu le 26 mars. C'était le printemps et le thème était de représenter des fleurs en dessin, peinture, photographie ou

UN CŒUR POUR LES SOIGNANTS

Les enfants devaient, sur le support de leur choix au format 15 x15 cm (papier, carton, bois, terre, sable...) réaliser un cœur avec de la peinture, des craies grasses, de la pâte à modeler... Il fallait que la réalisation soit la plus colorée possible. Puis ils devaient prendre une photo de leur œuvre en se positionnant au-dessus de la production et envoyer tout cela par email aux maîtresses, pour respecter le protocole sanitaire.

Toutes les productions ont été imprimées puis assemblées par les enseignantes. Cette fresque ainsi constituée a été affichée à la Maison de Santé afin de remercier tout le personnel soignant du secteur.

CUISINE

Afin de garder le lien social avec leurs camarades, les TPS/PS/MS ont été invités à réaliser un gâteau au yaourt et à envoyer une photo pour réaliser une carte d'anniversaire pour les enfants concernés.

Pendant le confinement, la maîtresse des CE2 CM1 a lancé un défi cuisine ! Réaliser et prendre en photo sa recette de cuisine préférée, cela a été un réel moment de partage de recettes familiales, exotiques, sucrées.



LIEUX INSOLITES

La maîtresse de CE2/CM1 a lancé un défi à ses élèves : retrouver à quel village du RPI appartenait des photographies. Difficile quand on ne peut pas se déplacer. Alors les écoliers ont appelé les copains des villages...

La maîtresse Nathalie remercie Marie Christine sa charmante voisine qui lui a si gentiment prêté ses archives !

NOS OBJETS D'AUTREFOIS

Pendant le confinement, les élèves de la classe de CP/CE1 ont continué à apprendre en faisant des recherches : dans leur maisons, leurs familles, leurs photos ou leurs documents... sur les objets d'autrefois. Leurs découvertes ont été nombreuses et très intéressantes : vieux appareils photos et téléphones, chandelier, lunettes, bidon de lait, outils, moulin à café, fer à cheval, presseur à fruits, horloge, montres, documents... Grâce à ces objets, ils ont appris comment vivaient leurs arrières(-arrières-arrières)-grands-parents sans électricité et sans eau courante.



LITTÉRATURE ET CONSTRUCTION

Les élèves de CM ont fini d'étudier le roman de littérature de jeunesse « Le Jobard » de Michel Piquemal à distance. Dans ce livre, ils découvrent le rêve « fou » d'un vieil homme malade : construire un moulin de taille réelle avec des bouteilles de verre recyclées. À leur tour, les CM se sont lancés un véritable défi : réaliser la tour la plus haute possible !



Les As du Crayon



Nous sommes des parents d'élèves de l'école publique qui œuvrons pour soutenir les projets des enseignants en menant différentes actions.

Cette année bien particulière ne nous a pas permis de mener à bien toutes les actions initialement prévues.

ACTIONS MENÉES

VENTE DE NOËL : vente de fromages en partenariat avec le Plateau campagnard, de miel avec Sylvain Courtois, Apiculteur à Montmahoux et de produits de la Serpolette de Crouzet-Migette.

BADABROC : vente de matériel enfance et puériculture au gymnase d'Amancey le 16 février 2020. De nombreux exposants étaient présents pour cette nouvelle édition du badabroc. Nous avons mis en place de la petite restauration avec tartines au morbier et saucisses, frites, gâteaux et crêpes. Ce fût une belle journée.

Nous n'avons malheureusement pas pu nous retrouver lors de notre traditionnel marché aux plantes cette année, nous espérons pouvoir le réaliser en 2021.

Présidente : GRANDIDIER Karine
Trésorier : ROUSSEL Olivier
Secrétaire : BULLE Armelle



LES AS DU CRAYON, Association de parents d'élèves de l'école publique
20 rue des Rosiers, 25330 AMANCEY - lesasducrayon@gmail.com

École Palmyr Uldéric CORDIER

20 rue des rosiers, 25330 AMANCEY - 03 81 86 60 86 - ecole.amancey@ac-besancon.fr

Directrice : Mme VERMOT-DESROCHES

Une école pour grandir !

■ Cette année, l'école du Sacré-Cœur compte 93 élèves.

Julie-Anne Malatier accueille les enfants de maternelle, aidée par Bénédicte Guichard, notre ATSEM. Josiane Martin accompagne les enfants de GS/CP sur le chemin de la lecture, Mireille Vuillecard encadre la classe de CE1/CE2 et Aurore Tellier les CM1/CM2. Le dispositif d'aide et de soutien aux élèves est assuré par Clara Baudouin et Christian Sermier soit en individuel, en petits groupes de besoin ou en co-animation pédagogique dans les classes. Edwige Seconda assure la décharge de direction dans la classe de CE ainsi qu'une journée en classe maternelle.

L'année scolaire 2019 - 2020 était portée par le projet « Bien dans sa tête, bien dans son corps ! » Notre priorité étant le bien-être des élèves, nous avons mené de belles actions tout au long de cette année scolaire pour accompagner nos élèves sur le chemin de la réussite.



■ Le Sacré Cœur, une école tournée vers les autres.

Amancey propose de nombreuses opportunités de collaborations avec différents partenaires. Nous essayons de travailler en lien avec eux afin de favoriser des rencontres, découvrir de nouvelles activités...

Voici un petit résumé des actions faites ces derniers mois :

- En mars 2019 : à l'occasion du carnaval, nous sommes allés à la MARPA pour offrir des beignets aux personnes âgées et leur chanter des chansons.

- En juin 2019, Anne Laure Haye, professeur de yoga pour enfant est venue dans toutes les classes faire une initiation.



- Également en juin, les classes de CE et CM se sont initiées à la course d'orientation grâce à un beau partenariat avec la communauté de communes et l'intervention de Lionel Robert.

- En octobre 2020, nous avons participé à l'action « Octobre rose » organisée par le Comité des fêtes d'Amancey. Tous les élèves ont réalisé des petits bonshommes roses qui ont servi à décorer la place de la mairie.



- Avant les vacances de la Toussaint, nous avons aussi aidé Nadia de la bibliothèque, à réaliser un mur de gouttes d'eau pour les afficher. Toutes les techniques étaient possibles, le rendu est très beau !



■ Une année particulière avec le confinement... mais proche des enfants et des parents.

Fin mars, la nouvelle est tombée : les écoles ferment. Peu de temps plus tard, tout le pays est confiné. Nous nous y étions préparées et étions d'accord sur le fait qu'au-delà du travail à poursuivre en distanciel, il était indispensable de maintenir un lien puissant entre tous.

Garder le lien avec la continuité pédagogique :

En fonction des classes et donc de l'âge des élèves, les maitresses ont envoyé tous les jours d'école du travail et des activités de toutes sortes (par email et sur l'application Classroom). Ainsi, via des documents, des vidéos (leçons expliquées, histoires racontées, phonologie, quoi de neuf ? etc.), des appels téléphoniques, des padlets (murs virtuels), des visios, des photos, etc., nous avons poursuivi le programme scolaire tout en maintenant le lien avec nos élèves et les familles. Des défis en tous genres ont été régulièrement lancés afin de motiver nos élèves et de les aider à garder du lien entre eux.

Début mai, toute l'équipe du Sacré-Cœur s'est mobilisée pour envoyer courage et bonheur aux familles via une vidéo : <http://sacrecoeur.amancey.free.fr/?p=651>

L'accueil des enfants de personnels soignants :

Grâce à la mobilisation de nombreuses personnes de l'équipe du Sacré Cœur (enseignants du primaire et du collège, ATSEM, personnel administratif, etc.), les enfants dont les parents sont soignants, pompiers, policiers... ont pu être accueillis à l'école afin que leurs parents puissent aller travailler. Nous sommes reconnaissants du travail énorme et de l'énergie incroyable que déploient les soignants pour sauver nos vies. Alors encore une fois : MERCI !

ASSURER LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE LORSQU'UN ÉLÈVE EST ABSENT

Pendant ce deuxième confinement, dans toutes les classes, lorsqu'un élève est absent pour raison médicale, les enseignantes lui préparent le travail pour qu'il suive les cours : le déroulement de la journée, les leçons, exercices, manipulations...

En maternelle, un enfant s'est vu rester à la maison pendant un mois. Nous ne voulions surtout pas briser le lien entre nous et lui, mais aussi entre les enfants et lui. C'est pourquoi, nous nous échangions des photos des activités, des vidéos des comptines apprises... Nous avons aussi mis en place des appels en visio deux fois par semaine pour qu'il suive des leçons de mathématiques. Il pouvait ainsi participer autant que ses copains. Même séparés, restons connectés !

Retour à l'école :

Pour le retour à l'école mi-mai, toute l'école a été aménagée et repensée afin d'accueillir les élèves en demi-groupe dans les meilleures conditions ! Nous avons poursuivi l'école à distance en envoyant tous les jours du travail : le programme était le même en présentiel qu'à distance afin de ne pas créer d'inégalités.



Fête de l'école :

Bien qu'il était impossible d'organiser une fête de l'école, nous souhaitions terminer l'année dans la joie. Nous avons donc réalisé une vidéo avec tous les bons souvenirs de l'année scolaire :

<http://sacrecoeur.amancey.free.fr/?p=722>

L'équipe a également réalisé une petite danse ! (vidéo sur la page Facebook de l'école)



L'année scolaire 2020-2021 s'organise autour de divers projets...

AUTOUR DU THÈME « SPORT ET NATURE »

Dans ce cadre, la classe de GS-CP a décidé de faire l'école buissonnière ! Tous les vendredis après-midi, les enfants chaussent leurs baskets ou leurs bottes pour aller faire l'école à ciel ouvert.

Au programme : découverte du vivant, sensibilisation au respect de la nature, sport et également des séances de lecture, phono ou même numération ! L'école au dehors permet aux enfants d'être plus actifs dans leurs apprentissages et une réelle reconnexion à la nature. Les enfants adhèrent à ce rituel pour leur plus grand bonheur de faire l'école en forêt !



UNE CUISINE PÉDAGOGIQUE...

Juste avant les vacances de la Toussaint, nous avons participé à la semaine du goût. Ainsi, nos élèves ont pu inaugurer la magnifique cuisine pédagogique.

Les CE1, CE2 ont préparé un quart aux pommes, les maternelles se sont inspirés de l'artiste Arcimboldo pour réaliser des bonshommes en fruits de saison. Ils ont découpé des raisins, pommes, poires et bananes.

Les GS CP ont préparé un brownie et une salade de fruits d'automne : des poires, des raisins, des pommes, des noisettes et des amandes ! Des fruits locaux de saison pour une meilleure consommation !

Les CM ont fait des cakes chocolat/carotte. Au début, plutôt réticents du fait de la carotte, les enfants ont finalement bien aimé puisque en fait : « on ne sent pas la carotte ! »



D'autres projets ont aussi jalonné l'année ! Continuons à porter ce dynamisme pour accompagner nos élèves au quotidien ! N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos traditionnelles Portes Ouvertes le samedi 6 mars 2021 !

L'équipe enseignante du Sacré Cœur d'Amancey



12 rue de l'Église - 25 330 AMANCEY
03 81 86 57 31 - ecolesacrecoeur.amancey@wanadoo.fr

Directrice : Mme VUILLECARD

De nouveaux projets au Collège Sacré-Cœur

La rentrée 2020 s'est certes déroulée dans des conditions très particulières, mais l'équipe pédagogique du Sacré-Cœur a néanmoins souhaité que celle-ci soit placée sous le signe de la nouveauté.

Les temps d'Accompagnement Personnalisé et de « Devoirs faits » sur le temps méridien se passent désormais par niveau, faisant la part belle au soutien et aux conseils méthodologiques.

Un beau projet cinéma a été lancé avec la classe de 4^e, à l'initiative du professeur de Français, Mme Masson. Enfin, deux nouvelles options ont vu le jour sur le niveau 5^e : « Arts et Culture » et « Sport et Nature »...

Bonne lecture !



INITIATION À L'ART CINÉMATOGRAPHIQUE POUR LA CLASSE DE 4^e

Grâce à un partenariat avec la Communauté de Communes Loue-Lison, les élèves de 4^e ont bénéficié d'une intervention de Mme Anne-Sophie Bailly (Réalisatrice), M. Alexandre Buyukodabas (Réalisateur), M. Alexandre Goldinchein (Acteur) et M. Pierre-Louis Clairin (Ingénieur du son).

Lors de cette journée, les élèves ont pu découvrir les différents métiers liés au cinéma ainsi que les techniques liées au tournage des films.

À la suite d'un apport théorique, nos apprentis cinéastes ont pu mettre en pratique les connaissances et compétences abordées en réalisant le tournage d'un procès que la classe

avait préparé lors des séances d'accompagnement éducatif dans le cadre des programmes de français et d'éducation civique. Cette journée a été très enrichissante pour nos jeunes en leur donnant accès à de nouveaux savoirs et pratiques.

Nous souhaitons remercier vivement l'équipe des intervenants pour la qualité des activités proposées, ainsi que Mme Van De Woestyne qui a permis la réalisation de ce projet. Nous espérons pouvoir réitérer cette journée afin de terminer le tournage du court-métrage commencé.



5^e OPTION ART ET CULTURE

L'option « Art et culture » est un projet pédagogique porté par les professeurs d'Arts Plastiques et d'Éducation Musicale. Sa vocation est de faire découvrir aux élèves différents domaines artistiques et culturels adaptés à leur âge et en lien avec les programmes étudiés en 5^e.

Les objectifs :

- S'ouvrir culturellement et s'éveiller à différents domaines artistiques connus ou méconnus.
- Approfondir des notions déjà abordées en cours, mais de manière plus concrète et en s'impliquant en groupe dans un projet.
- Améliorer l'acquisition de certaines compétences scolaires par le biais d'activités artistiques et culturelles diverses et variées.

**Contenu du projet :**

Celui-ci se déroulera sur les vendredis après-midi, tout au long de l'année. D'une durée de trois heures en plus des cours habituels d'arts plastiques ou d'éducation musicale, le projet portera soit sur des ateliers au collège, soit sur des sorties organisées sur des sites artistiques et culturels : concerts, théâtre, expositions, musées, visite de lieux culturels de la région, cinéma, etc.

Le projet du 1^{er} trimestre s'intitule « Vauban, street art et compagnie », une sortie Salines d'Arc-et-Senans est prévue autour d'une initiation aux arts du cirque et visite de l'expo « destin de cirque », participation spectacle de Noël et création du décor...

5^e OPTION SPORT NATURE**Descriptif :**

L'option Sport Nature est un projet pédagogique proposé aux élèves de 5^e. L'objectif étant de mettre l'accent sur les bienfaits de l'activité physique outdoor mais également d'appréhender notre environnement et ses enjeux à travers des activités ludiques. Cette année de 5^e est une année classique à laquelle est intégrée à l'emploi du temps 3 heures par semaine de projet Sport Nature. Pendant ce temps, plusieurs éléments du programme d'EPS et de SVT du cycle 4 seront approfondis. Le coût est estimé à 150 € pour l'année scolaire.

Les objectifs :

- Responsabilité et Citoyenneté :
 - Travailler autour d'une conduite citoyenne et favoriser une éducation respectueuse de l'environnement.



- Sensibilisation aux enjeux environnementaux actuels et futurs.
- Aborder et appréhender le milieu naturel.
- Favoriser la réussite de tous :
 - Créer une image positive de la notion d'effort.
 - Développer l'estime de soi et le sentiment d'appartenance à un groupe.
 - Approfondir des notions d'EPS et de SVT aux cours de sorties dans différents milieux naturels.

Contenu de la formation :

3 heures d'EPS/SVT en plus, orientées sur des activités outdoor : escalade, randonnée, VTT, run & bike, ski alpin/fond, course d'orientation, canoë-kayak, raid qui s'étendront sur l'année scolaire de l'élève. Les cours seront dispensés au collège et sur les sites d'activités sportives de la région.

En plus de ces activités, un projet « permaculture » va être réalisé. L'objectif est de revaloriser le collège en réhabilitant la cour intérieure à travers diverses actions composteur, (culture de fruits et légumes, refuge à insectes,...).

Les séances :

- La séance « classique » :
 - Le vendredi de 13h45 à 15h15 encadrée par M. BASSIN et M. CAMALET : séance typée sport et découverte du milieu naturel. De 15h30 à 17h encadrée par M. BASSIN : développement du projet permaculture.
- La séance « spécifique » :
 - Le vendredi de 13h45 à 17h encadrée par M. BASSIN et M. CAMALET : séance typée sport et découverte du milieu naturel ou développement du projet permaculture.
- La séance « expédition » :
 - Le vendredi de 8h30 à 17h encadrée par M. BASSIN et M. CAMALET : séance typée sport et découverte du milieu naturel

Le projet de fin d'année :**Le « raid aventure »**

Organisation au mois de juin d'un mini « raid aventure » sur 2 jours avec bivouac.



4 rue du Collège - 25 330 Amancey
03 81 86 54 31 - sacre-coeur-amancey@wanadoo.fr

Directrice : Mme DEAU

Une association au cœur des deux établissements

L'APEL est une association qui représente l'ensemble des parents d'élèves au sein de l'école et du collège sacré cœur.

Cette association a pour missions :

- d'accueillir les nouveaux parents des structures
- faire le lien entre l'équipe éducative et les familles
- organiser des actions, afin de participer activement à la vie de l'école et du collège
- récolter des fonds, permettant d'aider à la réalisation de différents projets.

Cette année, l'association a pu participer à l'achat et la création d'une cuisine pédagogique au collège. Les enfants et collégiens en ont d'ailleurs pris possession dès le début d'année scolaire, en y réalisant quelques pâtisseries dans le cadre, par exemple, de la semaine du goût. De plus, nous avons donné une participation financière pour les

transports à la piscine pour les classes de grande section au CE2 et l'achat de jeux et matériel pour les classes de maternelle.

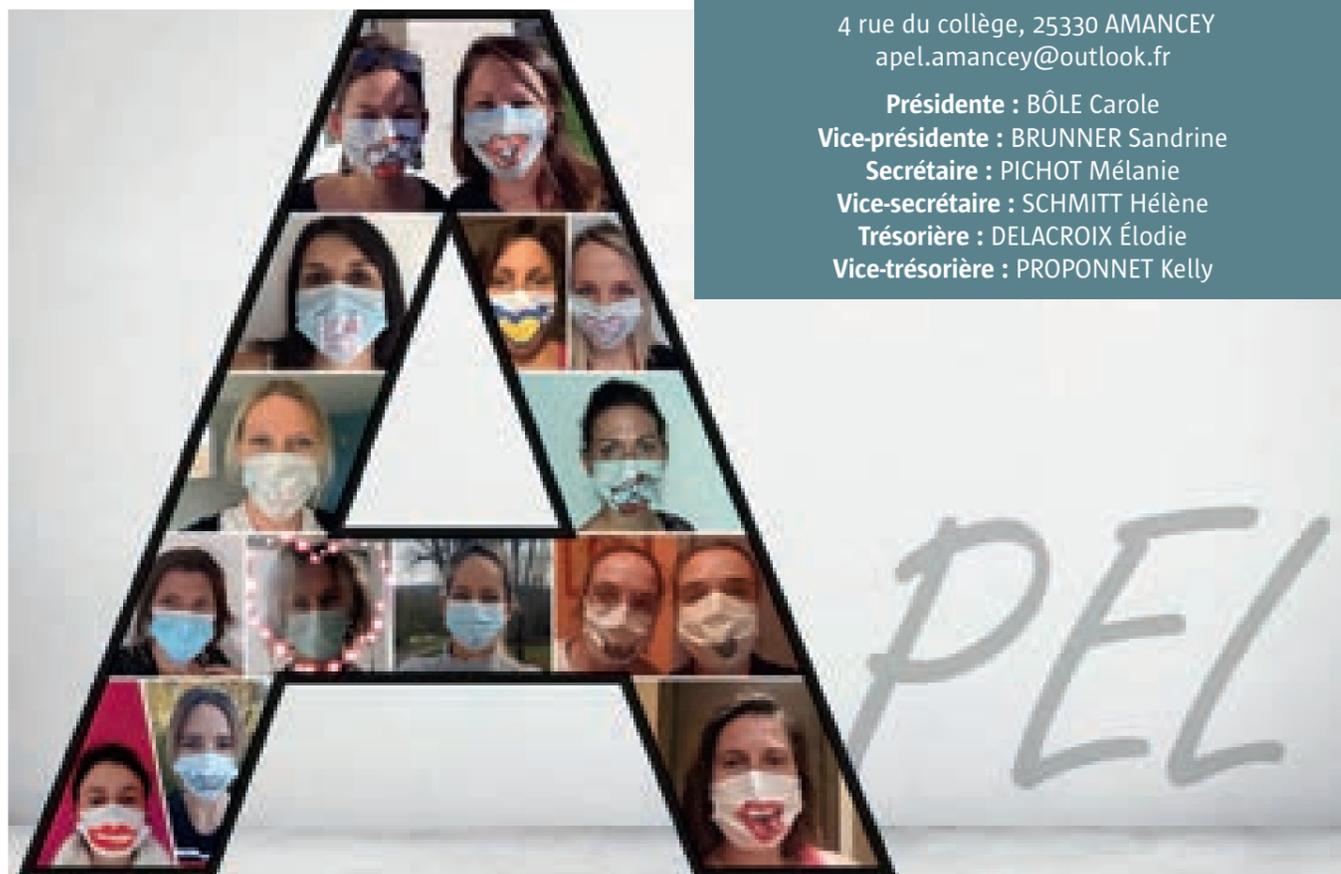
Malheureusement, la crise sanitaire et le confinement, n'ont pas permis aux collégiens de réaliser leur voyage scolaire. Cette crise a également eu comme conséquence l'annulation de différentes actions telles que le loto et la sacré course.

Mais cela n'a entaché en rien le moral de l'équipe de l'association qui est bien déterminé à continuer d'organiser, dans le respect des gestes barrières, des manifestations visant à l'épanouissement des élèves grâce à l'aide aux financements d'activités diverses.

Derrière nos masques, nous gardons le sourire !

4 rue du collège, 25330 AMANCEY
apel.amancey@outlook.fr

Présidente : BÔLE Carole
Vice-présidente : BRUNNER Sandrine
Secrétaire : PICHOT Mélanie
Vice-secrétaire : SCHMITT Héléne
Trésorière : DELACROIX Élodie
Vice-trésorière : PROPONNET Kelly



L'OGEC : Organisme de Gestion d'un Établissement Catholique

L'OGEC privé du Sacré Cœur d'Amancey est l'organisme de gestion de l'enseignement catholique qui gère l'école primaire et le collège du Sacré Cœur.

Cette association régit par la loi 1901, à but non lucratif, confère à l'établissement scolaire une existence juridique. L'OGEC est reconnu comme personne morale (droit privé), il est associé au service public d'éducation (droit scolaire) et est reconnu par l'enseignement catholique sous l'autorité de l'Evêque (droit canon).

Le Conseil d'Administration de l'OGEC est constitué :

- de personnes soucieuses de la bonne gestion de l'établissement, parents d'élèves ou non. Leurs activités sont strictement bénévoles, pour un temps déterminé de 3 ans renouvelable.
- de membres de droit : congrégation tutelle, direction de l'enseignement catholique et le Président de l'Apel.

Ses principales missions :

- Organisation au service de l'œuvre éducative confiée à l'école catholique.
- Assume la responsabilité de la gestion immobilière, économique et sociale de l'établissement scolaire, en lien étroit avec les chefs d'établissements, l'Apel, la Paroisse et les structures diocésaines.
- Assure la fonction d'employeur des personnels non enseignants. Il est responsable de l'application de la législation sociale et des conventions collectives en vigueur.
- Fournit en besoin matériel les projets éducatifs (construction, équipement, fonctionnement...).
- Bénéficie de contrats d'association avec l'État par l'intermédiaire du syndicat scolaire pour l'école et par l'intermédiaire du département pour le collège.
- Transmet le bilan comptable de l'exercice chaque année aux instances fiscales publiques (1^{er} septembre/31 août).

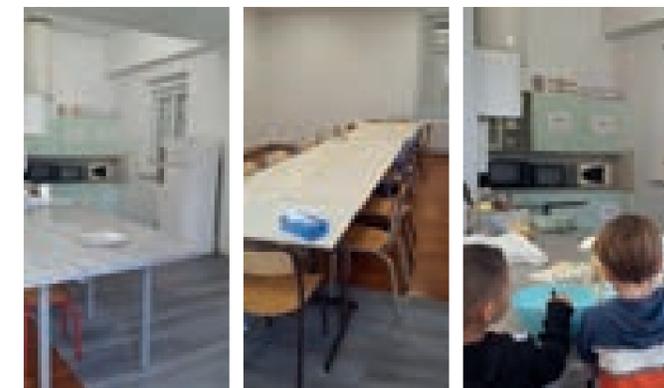
Ses ressources financières :

- Financement public : par le forfait communal du syndicat scolaire d'Amancey pour l'école, par le Département avec le forfait de fonctionnement, forfait TOS (personnel de service) et subvention d'équipement (loi Falloux).

- Contribution des familles : scolarités, montant fixé par le conseil d'administration de l'OGEC à 34 euros par mois sur 10 mois pour le collège et 22 euros pour l'école. La scolarité participe au financement des projets pédagogiques et matériel (construction, entretien...).
- D'autres ressources légalement autorisées (recettes de fêtes, loto, etc.).

Principales réalisations de l'OGEC du Sacré Cœur :

- Extension de l'école (2 classes supplémentaires) avec mise aux normes de l'accessibilité handicapé
- Création d'une cantine pour les collégiens
- Rénovation d'une salle de classe (labo)
- Création d'une cuisine pédagogique dans l'ancien logement des sœurs.



Malgré des équipes pédagogiques compétentes et l'engagement de nombreux bénévoles pour le maintien du collège, nous constatons une baisse des effectifs, qui menace, à terme, la pérennité de cet établissement. Certains services publics ont déjà déserté le plateau, alors essayons de maintenir ce collège en milieu rural, en consommant « local » comme c'est devenu l'adage aujourd'hui.

VOUILLOT JL,
Président de l'OGEC

Amancey Bolandoz Chantrans FOOT

Les 164 licenciés de l'ABC foot attendent la fin du Coronavirus avec impatience...

Depuis le 1^{er} janvier 2020, nous avons joué 1 match en mars et 5 matchs de début septembre à ce jour. Éliminé en coupe de France 1 à 0 par Baume-les-Dames et depuis, les équipes A et B sont toujours qualifiées en coupe du District mais attendent pour retrouver le rectangle vert. Nous attendons le retour sur le terrain avec impatience.

L'ABC foot a reçu, à Bolandoz, en stage, les nouveaux arbitres du Districts. Nous avons présentés Robin PELLEGRINI et Gabin BARBIER, ils ont réussi leur examen. Nous les félicitons et leurs souhaitons bonne chance dans leur nouvelle fonction.

Je félicite tous les jeunes assidus aux entraînements ainsi que leur responsables. Nous avons un bon noyau sur le canton. Les U18, sous la houlette de Damien ORDINAIRE, sont en 1^{re} division et viennent de se qualifier en coupe Gambardella. Un U13, GIRARD Olivier, vient d'être repéré par Dijon, ce qui fait la fierté de notre club.

Je remercie les mairies pour leur mise à disposition de leur stade et leur personnel pour la tonte de ceux-ci, qui sont toujours impeccables. Merci également aux sponsors sans qui nous ne pourrions pas pratiquer notre sport favori.



LE BUREAU DE L'ABC FOOT POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Président : MENETTRIER Dominique
06 82 28 05 94

Vice président : MARION Rémy
06 38 89 83 21
et VOGEL Florent - 06 30 49 93 64

Secrétaire : CUCHE Julien
06 32 97 50 79

Trésorier : MARÉCHAL Philippe
06 72 84 99 12

et 9 autres membres au bureau.

Responsables d'équipes :

Équipe senior A : MARÉCHAL Antoine
06 44 10 60 09

Équipe senior B MARÉCHAL Jonathan
06 76 46 78 17

U18 : Ordinaire Damien
06 71 58 22 06

U15 : DELAVELLE Forian
06 32 83 33 51

U13 : MENETTRIER Johan
06 70 44 83 25

U11 : MARTINENGI Stéphane
03 81 86 13 05

U9 : BARBIER Jérôme - 06 47 34 33 37

U7 : BOLE Léon - 06 07 13 06 38

2020 à l'ADCN...

L'ADCN (Association de Découverte et de Connaissance de la Nature du secteur d'Amancey) offre de nombreuses manifestations autour de la botanique, de la mycologie et de la greffe et taille des arbres fruitiers à la bonne centaine de membres qui la compose.

L'Assemblée Générale à la salle des fêtes de Reugney, agrémentée d'un diaporama des activités de l'année passée et d'un film sur la fabrication du Comté dans les années 1950, a ouvert l'année en février.

En mars, l'ADCN a organisé, en collaboration avec le Fossou, une séance de taille de fruitiers, et un certain nombre de membres de l'association sont allés tailler les arbres du verger de l'école publique d'Amancey... et le confinement a fait annuler les activités prévues : exposé sur les champignons par Danièle Petit et greffe en avril, sortie à Chenecey-Buillon : cabordes et musée d'outils anciens en mai, fossiles et orchidées à Arc-sous-Montenot et tourbière de Villeneuve ainsi que géologie et paysage à Nans-sous-Sainte-Anne en juin...

En juillet, la sortie à l'étang des Barchets à Passonfontaine, sous la conduite de Claude Aubry, avec pique-nique dans la cour de l'école avant la visite de la brasserie d'Épenoy a pu avoir lieu ! En août, la séance de greffe en écusson animée par la société de pomologie de Besançon, s'est déroulée sous le préau de l'école

d'Éternoz. Septembre a vu s'annuler la sortie à Clairvaux-les-Lacs, au musée des machines à nourrir le monde, ainsi que l'exposition mycologique prévue à Chantrans et Octobre est passé sans sortie champignons ni exposé sur les oiseaux nicheurs de Franche-Comté par Claude Nardin, ornithologue de réputation internationale. Quant à novembre, il n'a pas été l'occasion du traditionnel repas de l'ADCN !

2020 restera pour tous une année mémorable, et le tissu associatif en a souffert, laissant la population sans animations ni loisirs, et, pour l'ADCN dont les animations sont empreintes de convivialité avec verre et/ou café de l'amitié et pâtisserie à la fin de chaque séance, la covidialité a frappé dur !



Président : Gabriel MASSON
Vice-président : Bernard CHASSOT
Trésorier : Bernard LEFEBVRE
Secrétaire : Pierre PIDOUX

L'ADMR

L'ADMR est le premier réseau du service à la personne sur le département du Doubs. Créé en 1947, il fonctionne grâce aux compétences du personnel salarié et au dévouement des bénévoles.

Parlons chiffres !

Courant 2019, l'ADMR d'Amancey a livré 6155 repas à domicile et compte 49 séniors qui sont équipés de systèmes de téléassistance. Depuis deux ans, l'ADMR du Doubs a su innover en mettant à disposition de ses aides à domicile, des véhicules de services ou de fonction. L'année 2020, a été l'occasion pour l'ADMR d'Amancey d'agrandir sa flotte de véhicules à onze, puisque trois nouvelles voitures lui ont été attribuées pour équiper les aides à domicile qui parcourent moins de kilomètres que leurs collègues.

Direction l'année 2021 !

2021 sera l'occasion pour le réseau ADMR du Doubs d'innover dans de nouvelles tenues avec la distribution de nouvelles blouses colorées dédiées aux aides à domicile. L'objectif est que l'ensemble des associations locales aient reçu leurs blouses pour la nouvelle année.

En 2021, l'ADMR du Doubs continuera de développer ses animations dédiées aux séniors et plus précisément les formations tablettes numériques qui soulignent l'importance de communiquer via internet, surtout après une année comme celle de 2020.

À la recherche de bénévoles !

L'ADMR du Doubs est toujours à la recherche de bénévoles pour venir renforcer ses équipes sur le terrain. Rejoignez-nous dès maintenant en contactant la Fédération ADMR du Doubs au 03 81 56 22 44 ou l'association ADMR d'Amancey !



Pour les aspects pratiques, sachez que l'ADMR intervient sur Amancey mais également les communes voisines : Alaise, Amancey, Amathay-Vésigneux, Amondans, Bolandoz, Chantrons, Chassagne Saint Denis, Cléron, Coulans sur Lison, Crouzet, Migette, Déservillers, Doulaize, Eternoz, Fertans, Flagey Amancey, Lizine, Longeville, Malans, Malbrans, Montmahoux, Nans sous Sainte-Anne, Ornans, Refranche, Reugney, Sainte-Anne, Saraz, Scey-Maisières, Silley-Amancey.



Brigitte COQUARD, secrétaire, vous accueille le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h au bureau des services ADMR situé 15 Grande Rue - 25330 AMANCEY - 03 81 86 57 38 - admramancey@fede25.admr.org

BADABOUM, Multi Accueil ADMR

Situé au cœur d'Amancey, au rez-de-chaussée de la maison des services, Badaboum est géré par l'Association Départementale ADMR Enfance Jeunesse 25 (ADAEJ 25).

L'ADAEJ 25 est une branche de l'ADMR qui regroupe aujourd'hui quatre Multi-Accueils, quatre micro-crèches, dix périscolaires et un Relais assistante maternelle sur le département.

La communauté de communes est très impliquée dans la gestion du multi accueil, en tant que principal financeur et ayant repris la compétence petite enfance. Cette année, la communauté de communes a financé la réfection de la cour extérieure et l'installation d'un jeu pour les enfants. Les autres financeurs sont la CAF, la MSA et les parents dont les frais de garde sont calculés en fonction de leurs revenus.



L'agrément est de 16 enfants, ce qui a représenté ces dernières années une moyenne de 60 enfants par an. En termes de fréquentation, l'année 2020 n'est pas représentative. Les demandes pour la rentrée 2021 annoncent un retour à la normale.

Une équipe de cinq professionnelles de la petite enfance prennent en charge les enfants : Magalie BOUGNON et Danielle DEQUAIRE, animatrices

CAP Petite enfance, Nadège AVENIA, Auxiliaire de puériculture, Catherine ROBE Aide Médico Psychologique et Anne BUHON, Éducatrice de Jeunes enfants responsable. Le projet d'accueil est basé sur le respect des rythmes de l'enfant. Les tout petits ont des besoins spécifiques qu'il est important de préserver afin de garantir leur bien-être. Une structure à taille humaine permet aux enfants et aux familles de bénéficier d'un accueil collectif avec une socialisation précoce, tout en gardant la qualité d'un accueil familial. Ainsi, nous insistons sur l'importance de prendre son temps... Le bébé découvre le monde qui l'entoure progressivement. Il apprend à quitter ses parents le temps d'une journée, à marcher, devenir propre, vivre ensemble, diversifier son alimentation, parler...

Nous accompagnons les tout-petits dans les premières étapes qui les préparent à leur vie d'enfant puis d'adulte. Ainsi, les jeux libres, les découvertes et expérimentations sont autant d'aventures à vivre à Badaboum. À travers les livres, les comptines, les peintures, différents jeux de manipulation... l'enfant découvre le monde qui l'entoure. Les professionnelles l'accompagnent dans ces expériences.

Le rythme des saisons, les fêtes, le quotidien de l'enfant ponctuent notre



action. La bibliothèque, située juste en face permet de petites sorties et propose de nombreux ouvrages adaptés !

L'année 2020 aura comme pour tout le monde été très perturbée. La structure est restée fermée du 16/03 au 11/05. Nous avons eu un accueil limité à 10 enfants jusqu'au 22/06. Du 04/11 au 11/11, nous avons été contraints à une nouvelle fermeture. Les intervenants extérieurs qui ponctuent l'année n'ont pas pu partager avec nous les moments festifs habituels. Des protocoles sanitaires stricts sont appliqués ce qui n'empêche pas de garder un espace de jeu et de liberté qui permet aux enfants de vivre pleinement leur journée à Badaboum. En 2021, nous espérons bien rattraper le temps perdu !

Nous vous accueillons du lundi au vendredi de 7h à 17h45, de quelques heures par semaines à une garde quotidienne selon les besoins des familles. N'hésitez pas à venir à la porte de Badaboum pour tout renseignement !

Anne BUHON
Pour Badaboum ADMR

BADABOUM ADMR : 13 rue du four, 25330 AMANCEY - 03 81 86 55 04 - badaboum@fede25.admr.org
ADAEJ 25 : 3 rue Denise Viennet, 25800 VALDAHON - Présidente : Nelly BRECHEMIER / Directrice : Anne BUHON

Aïkikai des sapins



Née au Japon, l'Aïkido est une discipline universelle qui peut être pratiquée à tout âge.

L'Aïkido est une discipline martiale adaptée à tous les publics qui repose sur trois grandes valeurs :

- **L'harmonie**

L'Aïkido est un art martial sans compétition qui permet de se construire dans la pratique avec l'autre.

- **L'entraide**

Unis dans la pratique, les aïkidokas sont tous à la même école.

L'apprentissage se fait aussi par la transmission de la connaissance par les plus expérimentés. La tolérance et la solidarité sont des valeurs clés.

- **Le respect**

Plus qu'un art martial, l'Aïkido est un art de vivre. Il invite au respect de soi et des autres.

Le principe de l'aïkido est de se protéger des attaques de son adversaire dans la non-violence en l'esquivant, en le faisant « chuter » ou encore en le désarmant. Cette discipline se pratique à mains-nues ou avec des armes traditionnelles (bokken, jo et tanto).

L'Aïkikai des Sapins est née d'une volonté de proposer une discipline différente aux habitants du secteur, mais aussi de créer un club avec une ambiance familiale et amicale. Pari gagné... alors venez essayer et nous rejoindre !

Rejoignez nous tous les jeudis à la salle intercommunale d'Amancey (salle en mezzanine)

> NOUVEAU : groupe mini-Aïkidoka 5/6 ans - initiation à l'Aïkido et au yoga pour enfants : 17h à 18h

> Groupe des jeunes à partir de 7 ans : 18h à 19h

> Groupe des ados et adultes : 20h à 21h30

Vous pouvez nous rejoindre même en cours d'année !

Pas besoin de matériel spécifique pour débiter.



Personne à contacter : Samuel MASSON 06 78 58 39 78 / Julie ROSSIGNON 06 45 16 89 65
Place de la mairie, 25330 AMANCEY - aikikaidessapins@gmail.com
Facebook : aikidoamancey

Amitiés d'automne

L'année 2019 -2020 s'est arrêtée le 12 mars.

Ce jeudi 12, nous avons dégusté le chevreuil offert par les chasseurs, représentés par Jean-Michel Bourgon, et cuisiné par Marcelle Faivre. L'ambiance était chaleureuse et festiv... mais, un méchant virus nommé Coronavirus ou COVID-19 a traversé les continents et a envahi notre beau Pays !

CONFINEMENT : au placard les jeux de cartes, scrabble, triomino... et à la maison les amis du club !

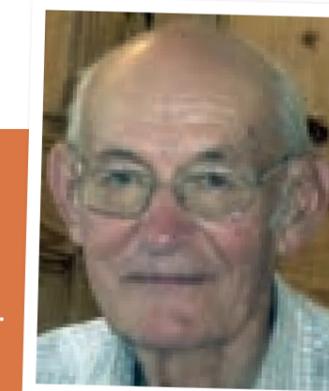
En septembre, les membres du bureau ont décidé que les mesures sanitaires (distanciation, port du masque) les incitaient à reporter la rentrée du club. Étant tous des personnes dites à risque ils devaient prendre une décision raisonnable.

Pour raisons de santé, plusieurs personnes ont quitté le club. Nous leur souhaitons une bonne adaptation. Nous regrettons leurs départs et nous espérons garder le contact.

En février, nous avons été profondément attristés par le décès d'André CUENOT, membre actif du bureau.

Marie VOISIN, ancienne adhérente, est décédée en avril et repose à Dôle.

Ayons d'amicales pensées pour eux et leurs familles.



rendez-vous du jeudi en septembre 2021 ? Ils nous ont tellement manqué !

Régine & Michèle

Centre Familial pour une Culture Musicale et Artistique

Musique, chant, danse et théâtre... le CFCMA propose une éducation musicale et artistique appréciée depuis 20 ans.

École de Musique sur notre territoire avec un effectif d'une centaine d'élèves, elle a pour but l'Éducation et la Formation Musicale, Instrumentale et Vocal dispensés à tous, enfants et adultes.

Elle encourage la pratique artistique des musiciens amateurs et profes-

sionnels et contribue également à promouvoir la culture vers tout public. Par des actions d'animation et de sensibilisation elle se tourne vers le jeune public à travers des actions musicales et artistiques : concerts saisonniers, spectacles vivants pour tout public.



DURANT L'ANNÉE 2019 - 2020 PRÉSENCE DU CFCMA SUR LE TERRITOIRE

• **Concert de Noël : Le samedi 14 décembre 2019 en l'église d'Amancey à 14h30**

Les musiciens du CFCMA nous ont offert « Noël en Lumière ». Des rêves en lumière apportant réconfort, espérance, chaleur accompagnée par des musiques ensembles instrumentaux et vocaux et soulignés d'images ont été interprétés.



• **À la MARPA d'Amancey le mercredi 18 décembre à 15 heures**

Les musiciens du CFCMA étaient présents auprès de nos aînés pour partager un moment musical sur le thème de « Noël en lumières ». Aux sons de leurs instruments et de leurs voix, ils ont chanté Noël gaiement, pour la joie et le bonheur de tous.



• **À l'occasion des vœux de la CCLL le jeudi 23 janvier 2020 à TARCENAY**

Participation Musicale du CFCMA avec l'ensemble à cordes, accordéon diatonique, harpe et batterie

• **Stage instrumental : les 18 et 19 janvier 2020**

Le stage se déroule dans nos locaux à Fertans. Repas et nuits compris. Thématique : « Anniversaire du CFCMA et ses gourmandises ».

• **Soirée de la Saint-Valentin le vendredi 14 février 2020 à 19h**

Concert Piano et Violon avec Mme Riorita Pointurier et Mme Olga Popova à l'auditorium du CFCMA suivi d'un repas servi à la salle des fêtes de FERTANS. Très belle soirée musicale et festive.

Impactés par la crise sanitaire tous les spectacles et actions culturelles du CFCMA ont dû être annulés ou reportés sur notre territoire :

• **Les 20 ans du CFCMA** prévu les 16 et 17 mai 2020 seront reportés aux 5 et 6 juin 2021.

• **Les concerts « Patrimoine et Musique »**, projet commun des 3 écoles de musique du territoire, prévus les 24 et 25 avril 2020, précédé d'un stage de préparation (20 au 23 avril.) ont été annulés.

• **Soirée musicale « Autour d'un piano »** du 3 avril, par la classe de Piano du CFCMA, a été annulée.

• **Fête de la Musique** avec les résidents de la MARPA le samedi 20 Juin 2020, annulée.



PRÉSENTATION DU PROGRAMME
DES RENDEZ-VOUS CULTURELS ET MANIFESTATIONS
POUR L'ANNÉE 2019-2020

• **Concert de Noël « Joyeux Noël »**

Rencontre, Partage. Chantons et dansons !
Annulé et le marché de Noël, les 12 et 13 décembre 2020 à Fertans, annulé également.

• **Stage instrumental : 23 et 24 janvier 2021 à Fertans au CFCMA**



• **Soirées musicales** les 24 et 26 mars 2021 à la Ferme Courbet.

• **Festivités pour nos 20 + 1 ans.**

Réservez les dates du 5 et 6 juin 2021 !
Projet réalisé en lien avec Julien LOPEZ comédien et metteur en scène de la compagnie de théâtre professionnel « la Gouaille ». Au rendez-vous : spectacles pour tous, musiques dans les arbres, en ensemble, en chœur, atelier « Musique verte », déambulations, nocturne en musique et en contes et lumières. Ces deux journées se dérouleront dans les jardins du château de Fertans : 2 jours de « rêverie » avec l'atout de notre patrimoine et de notre belle campagne !

ANNÉE SCOLAIRE 2020 - 2021

COURS enseignés ouverts à tous, enfants et adultes.

• **INITIATION MUSICALE**

- Petite enfance : moments musicaux de 10 à 30 mois.
- Éveil Musical, sensoriel, corporel, rythmique et vocal dès 3 ans.

Cours dispensés selon la pédagogie active WILLEMS suivant le développement naturel de l'enfant.

• **ÉDUCATION MUSICALE : INSTRUMENTALE ET VOCALE**

- Apprentissage d'un instrument et cours de formation musicale organisés en différents cycles adaptés au rythme de chacun.

- Pratiques collectives : percussions, flûtes, orchestre, ensembles instrumentaux.

- Pratiques vocales : chœur d'enfants et chœur de femmes, chant, culture vocale.

- Autres pratiques artistiques : danse, théâtre.

Élève acteur de son apprentissage grâce une éducation musicale basée sur la pédagogie active Willems. Un enseignement qui fait appel à la réceptivité, l'imprégnation, la reproduction mais aussi à l'être et à son inventivité. Épanouissement et révélation de chacun au travers de prestations régulières : concerts, auditions, spectacles.

NOUVEAUTÉS PROPOSÉES

- LES EXPLORATEURS : découverte de 9 instruments et danse
- THÉÂTRE pour enfants : paroles musique slam
- PETITE ENFANCE : moment musicaux de 10 à 30 mois
- ENSEMBLE À CORDES : violons/ violoncelles
- ORCHESTRE de CUIVRES : ouvert à tous, les musiciens extérieurs sont les bienvenus !

• **PRATIQUES COLLECTIVES** pour tous : ensembles musicaux pour instrumentistes inscrits au CFCMA.

Sans oublier : l'Orchestre Mixte enfants et adultes pour le plaisir de jouer ensemble : ouvert à tous, même aux musiciens extérieurs au CFCMA, et le chœur de Femmes « Couleurs de Femmes ».

• **AUTRE PRATIQUE ARTISTIQUE :**
danse classique et contemporaine.

UN GRAND NOMBRE D'INSTRUMENTS,
VOUS SONT PROPOSÉS :

Piano, violon, guitare, batterie, percussions africaines, djembé, percussions indiennes, harpe, saxophone, trompette, accordéon diatonique, flûte traversière, clarinette, cornet à piston, trombone à coulisse, violoncelle et harmonica.

Instruments spécifiques enseignés au CFCMA :

Accordéon diatonique, harmonica, harpe et violoncelle.



Jeanne Marie MOINEL

Président : Francis GÉRARD - Amancey 06 08 69 24 93
Vice président : Patrick BRANDNER
Nans-sous-ste-Anne 07 60 81 45 35
Secrétaire : Nathalie PAUL - Ornans : 06 17 40 05 42
Trésorier : Gaëlle VADOT - Cléron : 06 50 85 56 70
Directrice du CFCMA : Jeanne-Marie MOINEL

Pour toute information :

CFCMA : 13 Grande Rue, 25330 FERTANS - 06 74 19 91 04 - cfcma-fertans@orange.fr

La clef des chants

Comme toutes les associations et le monde en général,
la Chorale du Plateau d'Amancey est aujourd'hui en sommeil.

Après une brillante fin d'année 2019 avec repas de la Sainte-Cécile à la salle des Mousses et un beau concert de Noël à Malans en compagnie de la chorale Mélodie Comtoise du Val-des-Usiers, la Clef des Chants préparait le concert de Retina prévu ce printemps à Bolandoz.

Malheureusement, la Covid a freiné brutalement notre élan et malgré la petite amélioration printanière de l'épidémie, les responsables de la chorale ont jugé plus prudent de rester isolé.

Aujourd'hui, la chorale est en pause et son avenir s'assombrit : moyenne d'âge des choristes élevés ou maladie pour certains et peut être le manque de motivation pour reprendre après tant de mois d'inactivité. Mais restons optimistes pour 2021 avec l'espoir de se revoir sans problèmes et de voir peut être arriver une nouvelle génération de choristes.

laclefdeschants@amancey.org

Présidente : Martine JEANDENAND - 03 81 86 68 56

Trésorière : Christiane GRESSET

Secrétaire : Roland DÉBOIS



Le comité des fêtes... confiné mais mobilisé !

Créé le 14 mai 2017, le Comité des Fêtes d'Amancey a pour première volonté de dynamiser la commune d'Amancey.

Malgré une année particulière, nous avons réussi à rester mobilisés, et nous en sommes pas peu fiers ! Notre traditionnel défilé de Carnaval

nous a permis de débiter l'année en beauté le 22 février 2020. Nous étions encore plus nombreux que l'an dernier et nous pensons même

que cette année, ce sont les parents qui ont supplié leurs enfants de bien vouloir y participer !!

Pour notre plus grand bonheur, la fanfare et l'équipe « Roule ma boule » ont su encore une fois nous embarquer dans leur monde enchanté !

Cette année encore, nous avons participé à la journée mondiale du nettoyage de la nature et avons mobilisé nos efforts autour de l'environnement ! Devinez qui étaient les invités surprise cette année ? Les masques chirurgicaux ! Pas-merci la Covid-19 ! Mais un grand merci aux nombreux participants et défenseurs de l'environnement !

Pour finir, nous avons participé à la campagne annuelle Octobre rose, en ayant à coeur de sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Une jolie guirlande en forme de soutien-gorge a été installée sur la place de la Mairie, grâce aux dons de tissu des habitants d'Amancey ! Merci à tous d'avoir permis la réalisation de cette belle action !

Pour la suite, pas d'inquiétude, nous avons toujours de nombreux projets en tête, que nous rêvons de voir naître un jour... et des manifestations innovantes comme une Color run ou des jeux inter-villages.

Au risque de nous répéter, nous sommes toujours impatients de recruter de nouveaux membres ! Plus on est de fous, plus on rit !

Nous vous souhaitons une très bonne année 2021, prenez soin de vous et de vos proches !

Nous espérons vite vous retrouver à nos futures manifestations ;)

Le comité des fêtes d'Amancey



Présidente : Laurence BART - laurence.devillers0103@orange.fr - 06 40 95 99 36

Vice présidente : Anaïs PELLETRAT DE BORDE - anaispdb@yahoo.fr - 07 85 76 19 67

Trésorier : Mickael BART - mickael.bart@inextenso.fr - 06 74 95 81 91

Trésorière adjointe : Kelly PROPONNET - kellyproponnet@hotmail.fr - 06 70 06 99 75

Secrétaire : Aurélie BART - aurelie.cardeur@orange.fr - 06 75 74 07 98

Vice secrétaire : Marine HEURTEVIN - marine.heurtevin@gmail.com - 07 89 21 96 21

les Désert'eurs : confinés derrière le rideau !!

Retour sur la saison 2020...

Les comédiens connaissent leur texte sur le bout des doigts ou l'avaient, au pire, sur le bout de la langue. La souffeuse, bien installée, aux aguets dans les coulisses. Le technicien lumière derrière ses PROJOS, l'assistante son, rivée à sa console avec ses talkies walkies. Le décor « quai de Seine » fraîchement peint et minutieusement installé. Un banc, un tapis, un portable... et c'est parti !!

Pour cette nouvelle pièce « le portable et le tapis » de Daniel Levallois, 7 représentations sont programmées :

La première est lancée le 8 février 2020 au Foyer Sainte-Anne à Bolandoz, au profit de l'association APREF, avec un public au rendez-vous... Pour une première, ils sont nombreux !!! Ça fait plaisir...

Le 15 février 2020, toujours au Foyer Sainte-Anne à Bolandoz, au profit de la Fondation Frédéric Gaillanne Mira Europe.

Le 22 février 2020, au profit de l'association Anim'âge, à la salle Notre-Dame de Salins-les-Bains.

Le 29 février 2020, au profit de l'Adapei du Doubs, au Petit Kursaal à Besançon.

Le 7 mars, à Déservillers, au profit des « Désert'eurs ». Et puis le rideau se referme... C'est le confinement, Coronavirus oblige, il faut rester chez nous !

Confiner, Déconfiner, Reconfiner
Mesures sanitaires, Mesures barrières
Attestation, Protocole sanitaire
Fermetures commerces, cinémas, restaurants, cafés,
salle de spectacles, salle des fêtes
Crise sanitaire, Crise économique, Crise sociale...
Bref, saleté...de virus !!!

En septembre 2020, lors de notre assemblée générale, la troupe « les Désert'eurs » et les associations partenaires programmaient avec optimisme une saison 2021 avec la reprise de la pièce « le portable et le tapis » de Daniel Levallois. Comme chaque année, nous avons prévu de partager avec vous, cher public fidèle et amateur de théâtre, une soirée détente et conviviale au cœur de nos villages de Franche-Comté... Malheureusement, au vu de la situation incertaine en ce début d'année, nous ne pourrions organiser et assurer la saison 2021 dans de bonnes



conditions... À notre grand regret. Avec notre optimisme en bandoulière, nous espérons rouvrir le rideau de scène en 2022 et vous retrouvez nombreux, dans les salles de spectacle de nos contrées.

Bien à Vous, cher public
 Pour la Troupe, Laurent Prévost

Président : Laurent Prévost
Vice-présidente : Floriane Guinchard
Trésorière : Denise Bouton
Secrétaire : Michelle Voiron

8 rue de Bellevue, 25330 DÉSERVILLERS - 06 30 43 65 03 - troupe.lesdeserteurs@laposte.net - www.les-deserteurs.fr

Association don du sang

3 millions c'est le nombre de donneurs de sang qu'il faudrait en France pour répondre aux besoins ; on en compte seulement 1,68 million.

Les réserves continuent de baisser en raison des impacts de la Covid-19, elles n'ont jamais été aussi faibles depuis 10 ans. Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur les collectes de sang pour éviter les risques de transmission du virus : le port du masque obligatoire pour tous, mesures de distanciation et d'hygiène renforcées.

Les personnes ayant présenté des symptômes de Covid-19 doivent attendre 28 jours après leur disparition pour donner leur sang. Pour la collation, des précautions sont également prises (vaisselle à usage unique), pour assurer le maximum de sécurité.

Le don est toujours essentiel, même en période de Covid-19.

Chaque jour, des milliers de malades ont besoin, en urgence, de transfusions sanguines. Selon les responsables de l'E.F.S., 10 000 dons seraient nécessaires par jour pour répondre aux besoins des malades. Les prélèvements sanguins doivent être réguliers en raison de la durée de vie limitée de ces produits sanguins. Les plaquettes ont une durée de 5 à 7 jours. Les globules rouges résistent seulement jusqu'à 47 jours.

LOI

« La loi assure la primauté de la personne, interdit toute atteinte à la dignité de celle-ci et garantit le respect de l'être humain dès le commencement de sa vie. Chacun a droit au respect de son corps. Le corps humain est inviolable. Le corps humain, ses éléments et ses produits ne peuvent faire l'objet d'un droit patrimonial. Aucune rémunération ne peut être allouée à celui qui se prête à



Les jeunes bénévoles répondent à l'appel du Président



Prêts pour la collecte

une expérimentation sur sa personne au prélèvement d'éléments de son corps ou à la collecte de produit de celui-ci ».

Vous avez dit bénévole ?

Le bénévole est étymologiquement celui qui « veut du bien » ; du latin «

bene » et « volo » je veux. Il ne s'exerce pas uniquement dans les associations. Juridiquement, c'est celui qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui en dehors de son temps professionnel et familial. Le bénévole est un bienveillant. Plusieurs personnes

ont accepté de se mobiliser au pied levé pour remplacer les bénévoles, souvent des retraités, donc plus à risques durant les collectes réalisées pendant les périodes de confinement. Donneurs et bénévoles sont au cœur de l'économie de partage. En France, les 10 000 personnes, médecins, pharmaciens, biologistes, techniciens de laboratoire, chercheurs, infirmiers, équipes de collectes, de l'Établissement Français du Sang E.F.S., en lien avec des milliers de bénévoles, s'engagent au quotidien, comme dans des circonstances exceptionnelles, pour transformer les dons en vies et soigner un million de patients par an. Opérateur civil unique de la transfusion sanguine en France, l'E.F.S a pour mission principale l'autosuffisance nationale en produits sanguins. Il s'investit par ailleurs dans de nombreuses autres activités comme les analyses de biologie médicale, la thérapie cellulaire et tissulaire et la recherche. Au-delà de la qualification

des dons, les laboratoires de l'E.F.S réalisent différents types d'analyses biologiques, hématologiques, et immunologiques, des examens indispensables dans le cadre d'une transfusion mais également d'une greffe d'organes de tissus ou de cellules ;

Avec plus de 500 millions d'actes par an, l'E.F.S est le plus grand laboratoire de biologie médicale de France. L'établissement français du sang est présent sur l'ensemble du territoire à travers ses 120 sites pour être au plus près des donneurs, des patients et porter aussi des valeurs sans équivalent.

Merci aux donateurs, bénévoles, à la municipalité qui nous offre des locaux flambant neufs.

Après une année 2020 particulièrement éprouvante, je vous renouvelle mes meilleurs vœux de bonne santé, sachons ensemble prendre les mesures pour se préserver et protéger les autres.

Président : Émile MARION
Secrétaire : Jean-Luc MARÉCHAL
Trésorier : Paul CORBET

LES COLLECTES EN 2021

16h à 19h 30 à Amancey :

- Mercredi 3 mars
- Mercredi 12 mai
- Mercredi 28 juillet
- Mercredi 29 septembre
- Mercredi 1^{er} décembre



Familles Rurales

Association du Plateau d'Amancey



Des activités variées pour toute la famille.

Elle compte un peu plus de 200 adhérents qui résident sur le territoire de l'ancienne communauté de communes. Par les activités qu'elle propose, l'AFR souhaite participer à l'animation de notre territoire rural ainsi qu'à l'épanouissement de chaque individu au travers d'actions collectives.

Voici les activités proposées à l'heure actuelle :

- Les accueils périscolaires et extrascolaires pour les enfants de 3 à 12 ans.
- L'action jeune pour les adolescents entre 11 et 17 ans.
- Des séjours ski et piscine, mais aussi des camps durant certaines vacances scolaires.
- Des activités adultes sont en place depuis plusieurs années : peinture, point comté, cuisine et country.

- Le groupe « balade et randonnée » propose des sorties nature certains week-end entre mai et septembre (souvent le dimanche).
- La ludothèque Ludodou s'installe dans les locaux du périscolaire tous les 4^e lundis de chaque mois.
- Depuis peu, de nouvelles activités sont proposées : la méditation, le Hitt-pilates, et la baby-gym.
- Et prochainement, des ateliers thématiques pour les familles à l'occasion des « mercredi family ».

Les membres du Conseil d'Administration sont tous bénévoles. Pour poursuivre son action, l'association a besoin de nouvelles énergies. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.

PÉRISCOLAIRE

Voici les horaires d'ouverture de nos accueils périscolaires

	AMANCEY	CLÉRON
Matin	de 7h à 8h30	de 7h à 8h15
Midi	de 11h45 à 13h45	
Soir	de 16h15 à 18h15	de 16h30 à 19h

Pour plus de précisions, rendez-vous sur : https://www.famillesrurales.org/plateau_amancey/

L'équipe

L'équipe d'animation permanente ne cesse de s'agrandir depuis le début de l'année, elle se compose de 8 animateurs. Depuis septembre, dans le cadre de sa formation BPJEPS LTP, nous accueillons en apprentissage Margot LAVOCAT. Sont également régulièrement présents des stagiaires au sein du périscolaire.



- Coralie MENETRIER (directrice de structure)
- Mégane OBRECHT (directrice adjointe de structure et responsable du pôle périscolaire)
- Béatrice COMTE (responsable du périscolaire de Cléron et animatrice sur les temps du midi)
- Jérémy HOUSSARD (responsable du pôle action jeunes et animateur sur les temps du midi)
- Marilyne JAUD (animatrice le matin/midi/soir et les mercredis matins)
- Rozen OLLIVIER (animatrice matin/midi/mercredis après-midis et agent de service l'après-midi)
- Aurore ENTRINGER (animatrice midi)
- Valérie CHAPÉLIER (animatrice le midi/soir)
- Lise BAUDRAZ (animatrice le midi et agent de service l'après-midi)
- Lucie MIOT (animatrice le midi)
- Odette MELOT (agent de service le midi)

Le départ de Christiane CHARDON (Kiki) aura ponctué cette fin d'année scolaire, avec 14 ans de loyaux services, elle a décidé de prendre une retraite bien méritée.

L'équipe dirigeante souhaite remercier l'équipe d'animation pour cette reprise des plus originales (travaux inachevés, manque de place, recommandations COVID, chaleur, augmentation d'effectifs...)

Pour l'année civile 2020

Pour ce début d'année, nous avons constaté une augmentation des effectifs conséquente. Cependant, en lien avec la pandémie du COVID-19, le périscolaire aura fermé ses portes du 16 mars au 14 mai comme les écoles.



Le 2S2C

Le SIVU a délégué à Familles Rurales la mise en place de ce dispositif pour les enfants scolarisés à l'école PUC. Du 2 au 19 juin a été mis en place le 2S2C (sport-santé-culture-civisme) afin de compléter les journées des écoliers qui n'étaient à l'école que les matins. Familles Rurales a donc été déléguée afin de proposer des activités correspondant aux objectifs nationaux. L'implication et la mobilisation des membres de l'équipe d'animation étaient à l'honneur, ces derniers ont donc proposé : jardinage, jeux collectifs, clips vidéos. Nous avons eu également le plaisir de travailler avec 2 partenaires : Jérémy proposant de l'initiation au tir à l'arc puis Marie-Laure invitant tous les enfants à bouger leur petit corps.



• **Réduction des déchets**

Un projet qui nous tenait tous à cœur avec l'équipe d'animation, depuis 2018, a abouti en cette rentrée 2020 : mise en place de serviettes en tissu en remplacement des serviettes en papier afin de réduire conséquemment nos déchets.

• **Travaux d'extension**

Depuis le jeudi 8 octobre, les enfants et animateurs ont pu investir l'extension du périscolaire. Cette extension a pour but de faire manger les enfants âgés de 5 à 6 ans. Avant cela, pour remplacer l'extension, les enfants prenaient leurs repas dans les deux salles d'activités. Une adaptation qui s'est terminée à temps avec la saison automnale commençant.



Merci au SIVU pour ces m² en plus, qui nous permettent d'adapter toujours plus notre action.

• **Les moyens mis en place pour répondre à ces objectifs sont les suivants :**

FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE	
Encourager l'entraide et l'attention à l'autre	jeux de coopération, aider lors de la prise de repas (ouvrir un yaourt, couper une viande, etc).
Respect de chacun	Mise en place de règles de vie simples (pas de violence, respect du matériel, des locaux, de la nourriture, pas de cris...), connaître le prénom de chacun, savoir s'écouter, attendre son tour, réunion d'enfants.
Respect de l'environnement et de la nature	Tri sélectif, mise en place d'un composteur, mise en place de serviettes réutilisables, recyclage de certaines matières dans le but de créer des activités, consommation de produits locaux et non sur-emballés, partenariat avec le CPIE.
Développement de l'autonomie	Prise du repas en groupe, prendre des initiatives, se servir à boire, se servir seul, savoir formuler des demandes..

RÉDUCTION DES DÉCHETS	
Sensibiliser les enfants à la pré-vention des déchets	- Faire rendre compte aux enfants de la faim qu'ils ont - Se servir seulement de ce que l'enfant a besoin
Doubler de vigilance dans les gestes du quotidien	- Tri sélectif - Mise en place d'un composteur - Mise en place de serviettes en tissu - Recyclage de certaines matières dans le but de créer des activités, - Consommation de produits non sur-emballés - Partenariat avec le CPIE



• **Périscolaire de Cléron**

L'année 2020 au périscolaire fut écourtée par l'arrivée de l'épidémie Covid-19. Nous avons dû fermer la structure depuis le 16 mars, et au moment de réouvrir après le confinement, mi-mai, nous avons fait le choix d'accueillir tous les enfants à Amancey, afin de mutualiser le nombre d'encadrants et de limiter les lieux et objets à désinfecter. En ce qui concerne le reste de l'année scolaire, nous avons accueilli une douzaine d'enfants, c'est-à-dire le nombre légal pour un seul animateur. À la tête de cet accueil, Béatrice COMTE, diplômée BAFA et en cours de formation BAFD (fonction de direction). Elle dirige le pôle de Cléron, rattaché à l'accueil collectif de mineurs de Familles Rurales d'Amancey. En qualité d'adjointe de la directrice de structure : Coralie MENETTRIER.

Le petit nombre d'enfants permet un accueil familial, dans un environnement chaleureux et où on peut prendre le temps de partager : jeux, goûters et activités à l'extérieur par beau temps dans un petit clos.

Les règles de vie sont basées sur le respect des autres et des choses qui nous entourent, dans le souci de bien vivre ensemble tous ces moments privilégiés.

Si vous êtes parents et que vous avez des horaires tardifs le soir, nous accueillerons vos enfants à Cléron jusqu'à 19h.



Pour une meilleure anticipation et confort organisationnel, nous rappelons que toute inscription aux activités périscolaires est faisable à l'année sur le portail familles.

EXTRASCOLAIRE

• **Les accueils de loisirs**

Nous sommes ouverts à toutes les petites vacances (une semaine sur deux) ainsi qu'aux grandes vacances.

• **Du 24 février au 6 mars 2020**

Durant les vacances d'hiver nous avons proposé un accueil de loisirs durant les deux semaines de vacances. Le thème était le cinéma. Au programme, réalisation d'un stop-motion, tournage d'un court-métrage en ombres chinoises, mise en mouvement de Fables, théâtre d'improvisation et grands jeux.

Le mardi 25 février, nous avons accueillis la compagnie Théa'truc pour une représentation de théâtre. Puis les enfants ont pu se mettre en scène le temps d'un court métrage. Pour cette belle journée les accueils de loisirs des gras, Villeneuve et Boujailles c'étaient joints à nous.

Le mercredi 25 février, nous sommes allés aux Rousses pour une journée à la neige ! Au programme ski, luge et jeux dans la neige !

Pour la première fois l'accueil de loisirs a duré deux semaines. Cette initiative a été appréciée par les parents et les enfants.





• Du 20 au 30 avril

Seule l'ouverture pour le personnel soignant a eu lieu du 20 au 30 avril. Nous avons accueilli une petite dizaine d'enfants dans le plus grand respect du protocole sanitaire.

• Du 6 au 10 juillet

Chaque semaine était commencée par une présentation de groupe afin de se connaître mutuellement. Tous les accueils de loisirs étaient axés autour de la thématique « à la source ». De la cuisine à l'élaboration d'un compost à lombric en passant par l'intervention de Gregory HAYE, le dirigeant d'Aromacomtois. Les enfants ont également pu réaliser des cabanes à oiseaux et un hôtel à insectes. Aucun séjour n'a eu lieu dû aux recommandations sanitaires.



• Du 13 au 17 juillet

Une sortie à l'accrobranche « fun'ambulle » de Chassagne-Saint-Denis aura marqué notre début de semaine. Nous sommes également allés rendre visite à Bérangère et Laurent au Jardin de Zélie, afin qu'ils nous expliquent leur métier, nous avons également pu participer à la cueillette des tomates et des échalotes. Tout au long de ces semaines, nous nous sommes adaptés à la météo, de ce fait, la cabane dans la salle de motricité a remplacé la cabane dans les bois, ce qui a fait le plaisir de chacun. Les enfants ont réalisé leur déodorant naturel à base d'huile de coco et d'huile essentielle.



• Du 20 au 24 juillet 2020

Toutes les activités ont été préparées de manière à ce que les enfants puissent se développer intellectuellement et physiquement (dans la limite du raisonnable au vu des conditions météo). Les activités phares de la semaine ont été l'intervention de Jérémy pour une initiation au tir à l'arc, la venue de Nadine pour apprendre le fonctionnement des abeilles, puis la visite au GAEC du Rocheret où nous avons pu découvrir de multiples techniques d'agriculteurs : élevage du bétail, nourrissage des bêtes, cultures de la paille et du foin, explication du label bio, abattage des bêtes pour la viande...



• Du 24 au 28 août 2020

Les enfants ont pu découvrir et confectionner de la décoration en résine, nous sommes allés le matin choisir nos fleurs préférées afin que l'après-midi nous les mettions en résine. Également, les enfants ont créé un morpion et une pêche au hanneton avec des éléments de la nature (gland, coque de gland, pomme de pin...).

• Du 19 au 23 octobre 2020

Pendant la première semaine d'octobre, les enfants ont abordés le thème des transformations. Les enfants ont pu s'essayer à l'art de la mosaïque, du papier mâché, de la carte magique...



Cette semaine a aussi été l'occasion de cuisiner les goûters avec les enfants. Sous cette thématique a été également proposé un grand jeu : libérez Mégane. Mégane ayant subi une malédiction, il fallait la libérer de cette peau de lama en réussissant toutes les épreuves et défis lancés afin de récupérer tous les morceaux du puzzle :

- Transformer l'eau en vapeur
- la chenille se transforme en papillon
- transformation des couleurs primaires
- de la graine à la fleur
- verbes conjugués
- de l'aliment à la selle
- ceci n'est pas une bouteille
- ombres chinoises

Une sortie au musée des Maisons Comtoises de Nancray a clôturé la semaine. Les enfants ont pu participer à de nombreuses animations. Ils ont découvert d'anciens objets tombés en désuétude, la vie des abeilles (avec la fabrication de bougie en cire d'abeille), un kamishibai

(théâtre japonais) autour des animaux de la ferme, la création de fantôme (teinture de textile). Une belle semaine passée ensemble.



Pour les vacances 2021 nous préparons de nouveaux projets. Tout cela est en cours de réflexion ; si vous avez des envies, n'hésitez pas à nous le partager !



MERCREDI LOISIRS

L'accueil se fait chaque mercredi de 7h jusqu'à 18h15. Les familles ont le choix d'inscrire leurs enfants à la carte, c'est-à-dire matin, après-midi avec ou sans repas ou journée complète avec repas.

Ces semaines permettent aux enfants de découvrir un thème différent, avec un panel d'activités toujours plus large restant toujours axés sur les objectifs du projet annuel identique à celui du périscolaire.

Chaque mercredi, les goûters sont faits par les enfants le matin même avec un animateur.

C'est pourquoi les activités proposées sont toujours orientées afin de favoriser le vivre ensemble.

Le programme d'activités est à venir prochainement !



ACTION JEUNES

L'action Jeunes (AJ) est ouverte aux adolescents de 11 à 17 ans (collégiens et lycéens), sur les différents accueils mis en place spécialement pour eux, sous l'encadrement du responsable de l'AJ.

Ce service se découpe en quatre grands axes :

1. La Perm'ados : ouvert les mercredis après-midi de semaine paires et tous les vendredis soirs à Amancey, sur la période scolaire, ces accueils permettent aux jeunes de se retrouver pour passer des moments conviviaux qu'ils auront proposés et organisés. Ces temps sont utiles pour élaborer des projets dont ils sont les auteurs et acteurs. L'animateur les accompagne et soutient tout au long de leurs démarches et volonté d'actions.

2. La Rencontr'Ados : ce temps s'intègre dans le cadre de la Perm'ados ou les vacances. Le but est de permettre aux jeunes de rencontrer d'autres adolescents d'un secteur différent. Ce temps intervient dans le cadre du contrat Sports Culture Jeunesse (SCJ) en lien avec la Communauté de communes Loue-Lison (CCLL). Nous travaillons avec le club ados d'Ornans et celui de Quingey.

3. L'intervention dans les collèges : Dans le cadre du contrat SCJ, le responsable de l'AJ intervient au collège Pierre Vernier d'Ornans, le mardi midi autour d'un club « jeux de société ». Il va également au collège Sacré Cœur d'Amancey, le vendredi après-midi autour d'ateliers éducatifs. Ces actions permettent à l'animateur de faire découvrir l'Action Jeunes auprès des adolescents.

4. L'Accueil Ados et Les Camps Ados : Ces temps d'accueil sont ouverts uniquement pendant les vacances scolaires. Ce sont les jeunes, en lien avec leur animateur, qui élaborent et organisent leurs vacances.



Pour sa rentrée 2020-2021, les adolescents de l'Action Jeunes sont plus que motivés. En effet, avec l'aide de leur animateur, ils ont pris la décision d'organiser leur prochaine vacances d'été. Le projet prend une ampleur plus importante qu'avant car pour cet été 2021, l'Action Jeunes part à Europa-Park... en VÉLO !! Pas loin de 5 jours de trajets attendent nos jeunes pour pouvoir passer 2 jours dans les deux parcs basés en Allemagne : Europa-Park et Rulantica. Pour ce faire, les ados organisent plusieurs actions leur permettant de récolter les fonds nécessaires à leur future aventure. Ils ont pu mettre en place, en partenariat avec Top Garage à Amancey, un Carwash à la station de Lavage. Une vente de jus de pomme fait par les ados se prépare et d'autres idées restent à venir...

Alors restez à l'écoute de l'Action Jeune, car cette année, ils vont faire parler d'eux !



LUDOTHEQUE

La LUDODOU s'invite toujours le dernier lundi de chaque mois, même pendant les vacances ! Pendant le périscolaire, les enfants peuvent profiter des différents jeux symboliques et de société mis à disposition gratuitement pendant deux heures. Au périscolaire, nous en profitons pour changer nos jeux et en emprunter de nouveaux pour le mois.

Même avec la crise du COVID, la ludothèque répond toujours présente mais depuis septembre cela se passe sous rendez-vous et avec un effectif réduit.

Périscolaire AMANCEY : La direction du périscolaire est joignable les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 16h par téléphone ou email : 06 73 50 25 13 - al.amancey@famillesrurales.org
www.famillesrurales.org/plateau_amancey

Périscolaire CLÉRON : al.cleron@famillesrurales.org

Action Jeunes : aj.amancey@famillesrurales.org - 07 67 20 82 20

Ludothèque : ludo.ludodou@famillesrurales.org

Retrouvons-nous autour d'un jeu !!

La ludothèque offre un lieu unique pour partager des moments privilégiés en famille ou avec les enfants dont vous avez la charge.

Quel que soit leur âge, vous trouverez des jeux adaptés qu'ils découvriront à leur rythme. Chaque mois, des jeux différents sont proposés.

Pour jouer à la ludothèque ou pour jouer à la maison, Ludodou vous ouvre son coffre à jouets rempli de plus de 1 800 jeux : jeux de manipulation, jeux de société, grands jeux en bois, jeux d'imitation, puzzles, jeux de construction.

Vous pouvez dorénavant retrouver les catalogues de jeux de Ludodou en consultation sur le site Internet des ludothèques Familles rurales : www.famillesrurales.org/ludothèques_doubs. Une façon très simple de choisir les jeux que vous souhaitez emprunter.

La ludothèque s'installe tous les mois à Amancey, dans la salle de motricité de l'école Cordier, entre 15h et 18h.

À noter dans votre agenda les dates de 2021 : lundi 22 février, lundi 22 mars, lundi 26 avril, lundi 28 juin, lundi 23 août, lundi 27 septembre, lundi 22 novembre, lundi 13 décembre.



Pour tous renseignements : 03 81 89 54 43 - ludo.ludodou@famillesrurales.org

Country Familles Rurales

En 2004, des habitants du canton voulaient apprendre la danse country, mais Besançon, c'est loin ! Alors, ils font appel à Rosemary et Orlando et les cours peuvent commencer à Amancey.



Ils demandent à Familles Rurales d'être leur support associatif et dès son ouverture, la danse country remporte un franc succès, de part la méthode d'enseignement basée sur la technique des pas, mais aussi par l'ambiance fort sympathique qui règne au sein de ce groupe.

Mais, depuis septembre 2107, il n'y a plus qu'un cours pour les danseurs déjà initiés et non débutants. Il a lieu le mardi soir de 20h à 21h30 à la salle Daniel Grand à Amancey. Toutefois, il est possible de venir faire des essais avant une éventuelle inscription.

Notre groupe peut animer vos événements avec des démonstrations et surtout, en faisant des initiations à l'occasion de : fête patronale, comice, marché, anniversaire, pot de départ, mariage, vide grenier, fête de la musique, après-midi dansant, carnaval, Téléthon, etc.

Orlando ORTELLI , animateur country



Pour tous renseignements :
03 81 86 70 26

Gym inter-villages

Gym inter-villages vous invite à rejoindre ses adhérent(e)s chaque semaine, de septembre à début juillet, (hors vacances scolaires), à la salle polyvalente d'Amancey (1^{er} étage).

Gym Intervillages propose 4 séances de gymnastique d'entretien à la mezzanine de la salle polyvalente d'Amancey :

- Une séance de gymnastique d'entretien pour tous, le mardi de 19h à 20h
- Deux séances adaptées aux retraités actifs, le jeudi de 9h à 10h et de 10h15 à 11h15
- Une séance de gymnastique douce pour une meilleure autonomie le vendredi de 10h à 11h.

La saison 2019/2020 compte 98 adhérents dont les âges varient entre 50 et 87 ans.

Maintenir le lien social, partager des expériences, échanger, (re)prendre confiance en soi et rompre l'isolement par l'accès aux activités physiques sont les objectifs poursuivis par notre club conformément aux recommandations de notre fédération, orchestré avec professionnalisme et bienveillance par notre animatrice Nathalie Dufau, titulaire du CQF-ALS.

Il est reconnu que l'activité physique préserve l'autonomie et la santé quand on prend de l'âge. Et face aux maladies couramment rencontrées, citons ne serait-ce que quelques bénéfiques (liste non exhaustive !) à la faveur d'une pratique physique et sportive régulière.

- Arthrose : Stimulation de la masse musculaire et protection des articulations.
- Cancer : Stimulation des défenses immunitaires de l'organisme.
- Cholestérol : Diminution des triglycérides sanguins et élévation du bon cholestérol.
- Dépression : Réduction du stress, meilleure estime de soi, sécrétion de dopamine.
- Diabète : Régulation du taux moyen de sucre dans le sang.
- Fibromyalgie : Réduction des sensations de douleur, confiance en soi retrouvée et meilleure tolérance à l'effort.
- Hypertension artérielle : Limitation des facteurs de stress et contribution à la stabilisation de la tension artérielle.
- Lombalgie : Diminution de l'incapacité, amélioration de la condition physique, prévention de la chronicité.
- Maladie de Parkinson : Entretien de la mobilité.
- Problème cardio-vasculaire : Ré-entraînement du cœur et diminution de la tension artérielle.
- Prothèse : Activité articulaire, amélioration de la fonction musculaire.



Notre club est engagé dans une dynamique de santé public en adhérant à la charte sport santé bien être, depuis 2015. Son but est de promouvoir l'activité physique et sportive auprès du grand public et en particulier les publics éloignés d'une pratique sportive. Nous avons rempli les 10 engagements du cahier des charges établi par notre fédération résumé ainsi : encadrement qualifié (Nathalie a suivi une formation spécifique), accueil personnalisé, conseils adaptés pour une bonne pratique individualisée dans un lieu adapté et sécurisé.

Avant que la crise sanitaire du Covid 19 ne bouleverse notre quotidien et mette fin brutalement à nos cours ainsi qu'aux effets bénéfiques qu'ils procurent à chacun d'entre nous, des membres du bureau ont participé aux différentes manifestations proposées par le comité départemental :

- Les rencontres sport pour tous à Beure. Au programme : marche, repas pour les 40 ans du CD25 et ateliers participatifs (Qi Gong, démonstration de claquettes, atelier photos...).



- La sortie raquette, le repas et réunion réservée aux animateurs à l'auberge Meix Lagor.
- L'AG du comité départemental sport pour tous à Naisey les Granges, suivit de diverses animations.

Comme chaque année, en collaboration avec le groupe Balades Loue-Lison et l'association des rivières nous avons organisé au profit du téléthon à Bolandoz, une marche gourmande de 8 km suivit d'un repas, les desserts ont été confectionnés par des adhérents. Nous avons récolté la somme de 1742,5 euros qui a été remise à l'AFM.

À cause de la pandémie de COVID-19, notre assemblée générale a eu lieu à huis clos en présence des six membres du bureau au mois de juin 2020, nos adhérents ont reçu le compte rendu par email, avec regrets nous avons dû annuler le repas de fin d'année.



Gym inter-villages vous souhaite de une Bonne Année 2021, restez prudents et prenez soin de vous et de vos proches.

Jamila ROLLET



Présidente : Jamila ROLLET
Vice-présidente : Jeannine CLERC
Trésorière : Catherine BONARD
Secrétaire : Odile COEURDEVEY
Assesseurs : Vivianne CHASSOT et Anny MARION



Gîte Jeunesse joyeuse

■ Notre gîte a été frappé de plein fouet par les restrictions sanitaires en 2020.

L'année s'annonçait bonne, comme en 2019, les réservations affluaient, malheureusement, la quasi-totalité des événements familiaux a dû être annulée ou reportée sur 2021. Nous espérons que la situation s'améliorera courant 2021 et que les reports pourront être honorés tant pour le bon fonctionnement du gîte que pour la satisfaction des familles qui ont été privées de leurs réunions habituelles. Cependant nous ne sommes pas restés inactifs pendant cette période, nous avons pu faire quelques travaux de peinture, et entretenir le parc en l'assainissant de ses ronces.

Il reste toujours du travail à effectuer et nos quelques bénévoles vont pouvoir encore œuvrer pour améliorer cette vénérable propriété qui ne demande qu'à résonner d'instantanés festifs !

Si vous êtes intéressé pour donner un petit coup de main à l'entretien, nous sommes preneurs

Vous pouvez nous contacter par mail ou au 07.61.19.42.33.

Présidente : Sylvette Dieux
Responsables du site :
 Gérard Parnet et Christiane Parnet

Jeunesse Joyeuse : 16 rue de la Lavière, 25330 AMANCEY
 jeunesse.joyeuse@laposte.net - 03 81 86 61 60



Love Dances

L'association est créée depuis seulement 3 ans et compte parmi elle déjà plus de 50 élèves de tous âges confondus. Elle a la chance d'avoir ses fidèles qui suivent l'association dès ses débuts.

L'association propose des cours :

- D'éveil à la danse pour les enfants de 3 à 5 ans, le lundi soir de 17h15 à 18h.
- De l'expression corporelle rythmée pour les 6-9 ans les mercredis de 14h à 15h et le vendredi de 17h15 à 18h15.
- De l'initiation à la danse moderne pour débutant pour les 9-15 ans, le mercredi de 15h15 à 16h45 et pour les confirmés pour les 12-17 ans, le mercredi de 17h à 18h30.
- De la danse adulte, le lundi soir de 18h15 à 19h45, pour tout âge et tous niveaux.

L'association propose également des après-midi goûters dansés pour les enfants dès 5 ans, où musiques, danses, pâtisseries, décors et costumes signent ces après-midis enchantés.

Nous proposons régulièrement d'autres cours, tels que de la danse en ligne, Kuduro, Madison, de la remise en forme dansée, de l'initiation à la salsa, des cours sur le temps de midi, ... et cela, selon les demandes. Alors surtout, appelez-nous pour nous formuler vos demandes !



Pour tous renseignements ou informations complémentaires, vous pouvez nous contacter :
association@lovedances.fr ou 06 71 83 85 18
www.lovedances.fr ou Facebook : [assoc.lovedances](https://www.facebook.com/assoc.lovedances)

Le « mot du Président » :

Quoi de neuf ? L'association Love Dances a un nouveau président cette année, en la personne de Gilles Rafajlovic, qui est aussi danseur, à ces heures perdues.

Marie Laure, notre chère intervenante en danse, a mis en place des cours en visio conférence avec l'application Zoom. Qui soit dit en passant est gratuite pour vous, les élèves. Donc n'hésitez pas à vous inscrire auprès de Marie Laure 06 71 83 85 18.

Donc venez nombreux car l'ambiance est fort sympathique ! Je rappelle que les garçons, et messieurs sont les bienvenus aussi. Voilà les news actuels. Prenez soin de vous.

À bientôt.

Le président, Gilles RAFAJLOVIC

Le « mot de l'intervenante en danse » :

Je suis heureuse d'intervenir sur Amancey, où tous les élèves, anciens et nouveaux sont formidables. Je tenais à vous remercier tous, parents, enfants et bénévoles, pour votre participation et votre investissement, car tous les moments sont riches en partages. Alors MERCI !

En effet, nous passons de magnifiques moments de gaieté, de joie, de rire et de créations de chorégraphies, sur le rythme des musiques actuelles. Je serai ravie de pouvoir accueillir encore plus d'élèves : enfants, ados, adultes.

Les cours sont basés sur le plaisir, le bien-être, le lâcher prise et l'apprentissage des chorés adaptées au rythme de chacun. Et le tout dans la bonne humeur, alors rejoignez-nous, vous passerez un super moment !

À tout bientôt, Marie-laure



Handball Club Amancey

Année particulière, saison écourtée mais toujours présent.

Le club de hand à Amancey a fini la saison avec 114 licenciés, le même nombre que l'an dernier, au chiffre près. Tout se présentait bien jusqu'aux vacances de Pâques. Le dernier match a eu lieu le 15 février, à peine à la moitié du championnat. Au moment de la reprise des vacances, gymnase fermé pour toutes les associations et cela a duré pour toute la fin de la saison.

Le bilan sportif était particulièrement positif. 8 équipes engagées en championnat avec en plus une catégorie U7 en découverte du hand (enfants accueillis à partir de 4 ans) et également une section loisir pour des féminines seniors. Avec un peu de recrutement pour ces joueuses, une équipe pourrait voir le jour. Ce serait pour le club une énorme satisfaction.

Le hand occupe les mêmes tranches horaires d'entraînements que l'an dernier

- Le lundi de 17h30 à 19h : U11F et U13F, entraîneur Gaétan
- Le mercredi de 17h à 18h : U7, entraîneurs Michel et Roland et de 18h30 à 20h : U13G et U15G, entraîneurs Emeric et Michel
- Le jeudi de 17h15 à 18h30 : U9, entraîneurs Vincent et Ludivine ; de 18h30 à 20h, U11G : entraîneur Roland et de 20h à 22h : seniors G, entraîneur Gérald.
- Le vendredi de 19h30 à 21h30 : U15F, U18F et Seniors F, entraîneurs Didier et Firmin.

Sachez que nous accueillons même en cours de saison tous les enfants et adultes qui souhaiteraient découvrir le hand. Suivant votre catégorie, vous pouvez à tout moment rejoindre les entraînements et venir gratuitement jouer pendant 3 séances.

« Jour de hand », que nous avons organisé le 12 septembre, nous a réconforté malgré une reprise difficile. Bon nombre de nouveaux inscrits, surtout chez les très jeunes. Nous nous demandions après une si grande absence quelles en seraient les conséquences. Merci aux parents de nous accorder votre confiance.

Je remercie les sponsors qui nous soutiennent dans notre aventure.

Je remercie les bénévoles qui s'investissent sans compter au sein du club. Que ce soit au bureau, pour la gestion, que ce soit pour les déplacements des équipes, que ce soit dans les disponibilités pour assurer les entraînements et les matchs, et que ce soit dans l'arbitrage. Sur ce point,

grand merci aux jeunes qui osent prendre le sifflet pour assurer le bon déroulement des matchs.

Il me reste à souhaiter que nous puissions clôturer le championnat démarré timidement. Notre fédération ne nous lâchera pas et fera tout pour que nous puissions jouer le maximum de matchs.

Je souhaite également ne plus être victime de la non ouverture du gymnase qui nous a pénalisé en début de saison. Tous les clubs s'organisaient alors qu'à Amancey, nous avons eu accès au gymnase que le 7 septembre. Pour nous, ça a été très dur.



Rencontre avec Jérôme Fernandez, joueur le plus titré de l'équipe de France



Entraînement seniors avant ouverture du gymnase

Président : Roland MOREL
Vice-Président : Didier MARGUIER
Trésorier : Gérard PARNET
Secrétaire : Christelle GRAND

Nous contacter : contact@hbc-amancey.fr

U11 garçons



U9



U11 filles



Accueil « Jour de hand »



Consignes aux U9 avant rencontre

Association Diocésaine

La vie de notre paroisse du Plateau d'Amancey.

La vie Paroissiale est une composante importante pour de nombreux habitants de notre commune dont la vie est impactée par des cérémonies religieuses qui jalonnent leurs existences et donnent lieu à des réunions familiales importantes (baptêmes, communions, mariages et obsèques) et autres cérémonies : Noël, Pâques...

Cette année aura été marquée par des mutations nombreuses au sein du diocèse de Besançon

La paroisse du plateau d'Amancey a été concernée par ces mutations puisque notre curé et doyen Benoit DECREUSE, qui y exerçait son ministère depuis 12 ans, a été affecté à la paroisse de Levier et Frasne. Il a célébré sa dernière messe à Amancey le 23 août 2020. Benoit a été remplacé par Théo ! Théodore RANDRIAMAHENINA... Originaire de la grande île de Madagascar. Il est arrivé à Notre Dame du Chêne le 2 octobre 2010 et dès lors, il a pu travailler avec Benoit.

Monseigneur Jean-Luc BOUILLERET l'a nommé curé et doyen des Paroisses de la Haute Vallée de la Loue, des Quatre Monts Epeugney et du Plateau d'Amancey. Il a été officiellement installé par le Vicaire Général Éric POINSOT lors de la messe du 25 octobre 2020.

À cette occasion, Philippe Maréchal, Maire d'Amancey, a pris la parole pour lui souhaiter une chaleureuse bienvenue et : « *L'assurer de tout mettre en œuvre pour que les bâtiments mis à sa disposition : église, presbytère et salle Saint-Michel, qui est et restera affectée au service du culte, soient à sa convenance* ». Il a terminé son propos qui se trouve être : « *L'aube d'une collaboration fructueuse et respectueuse des convictions de chacun* ».

Annie PETITCOLIN



Abbé Benoît Decreuse
Père Théo Randriamahenina
 Presbytère, 8 rue de l'Eglise, 25330 AMANCEY
 03 81 86 60 10
 paroisse.amancey@orange.fr

Déléguée pastorale : Annie Petitcolin
 03 81 86 69 64



Souvenir Français

Association nationale née en 1872 en Alsace lorraine occupée, fondée en 1887, régie par la loi du 1^{er} Janvier 1901, a été retenue d'utilité publique le 1^{er} Février 1906.

Le Souvenir Français a une triple vocation :

- Conserver la mémoire de celles et de ceux qui sont morts pour la France et qui l'ont honorée par de belles actions, afin de préserver la liberté et les droits de l'homme.
- Veiller à participer à l'entretien de leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire tant en France qu'à l'étranger, qu'ils soient connus ou non.
- Transmettre le devoir de mémoire aux générations successives en leur inculquant par le souvenir de ces morts un idéal de liberté et d'amour de la patrie .

Chaque cérémonie patriotique organisée au monument aux morts d'Amancey, ou d'autres villages en fonction des associations patriotiques et de leur calendrier, attirent une foule de participants qui se recueillent à l'annonce des noms des morts pour la France.

Cette année 2020 a connu l'épidémie du Coronavirus qui a bouleversé les coutumes villageoises. Pour l'armistice du 8 mai (fin de la seconde guerre mondiale), une petite délégation était autorisée à se recueillir devant le monument aux morts, tout en gardant les masques et les distanciations.

Cette délégation comprenait : monsieur le maire d'Amancey, le président du Souvenir français et le capitaine du centre de secours d'Amancey.

Chacun d'eux déposant une gerbe au pied du monument. La cérémonie animée de plusieurs discours fut recueillie et très digne, clôturée par une marseillaise chantée à pleines voix.

Les jours s'écoulant, la date fatidique du 11 novembre, journée importante, s'il en est, de commémoration de l'armistice de 1918 qui vit la victoire de la France et de ses alliés mais au prix de un million quatre cents mille morts, soit une génération de français. Comme le virus était toujours aux aguets, la cérémonie pour la commémoration de l'armistice de 1918 se déroula dans le même protocole que celui du 8 mai. Les personnes autorisées étaient les mêmes que celles du 8 mai. Quelques volontaires portant un drapeau de villages environnants, un représentant de la brigade de gendarmerie d'Amancey ont contribué à donner plus de solennité à ce rassemblement clôturé par le chant de la marseillaise.



Association locale créée par une délégation de Patriotes.

Années 1985/1990 :

Colonel AYMONIN de Flagey
 Pierre MARECHAL de Flagey
 M. QUELET d'Amancey
 M. CORBET Robert de Bolandoz
 M. MARECHAL Guy d'Amancey

Bureau de l'association en 2020 :

Président : Guy MARECHAL - Amancey
 Secrétaire : Louis BERION - Coulans
 Trésorier : Claude NICOLET - Malans
 Vice-présidente : Thérèse SAGE - Eternoz
 Membre : Michel GREMILLARD - Déservillers
 Membre : Guy THIBAUD - Amancey

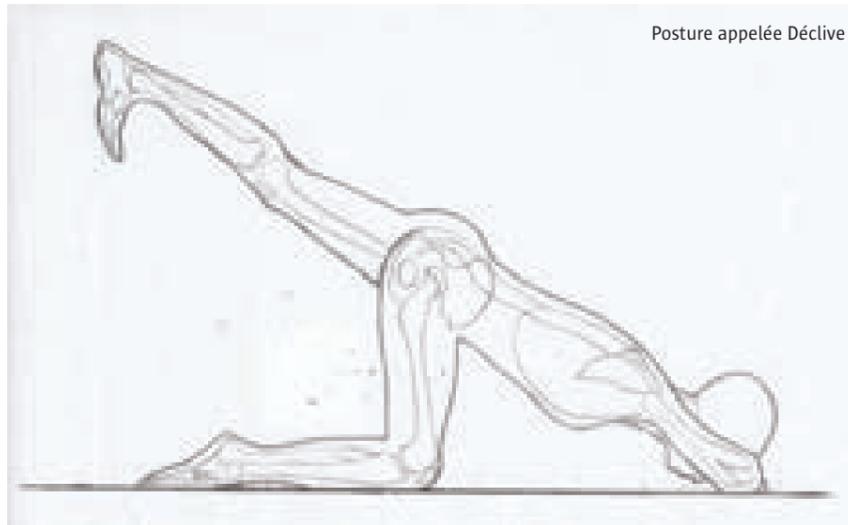
Cotisants : 40 Membres

Yoga pour tous

■ **Quand les pensées cessent de nous envahir.**

Nous savons tous combien il suffit de penser à une histoire passée ou future pour se sentir parfois soucieux. Comme si les pensées pouvaient créer de l'inquiétude. En réalité, nos pensées ne font que nous projeter dans le futur. Alors que si nous restons dans le présent, le calme peut plus facilement s'installer.

C'est un peu ce que nous recherchons dans le yoga. Trouver une sorte d'apaisement. Les techniques millénaires du yoga ne font que nous aider à rester en contact avec ce qui se passe dans l'instant présent, avec les mouvements et les vibrations de notre corps. Nous pouvons alors retrouver un lien entre notre conscience et notre corps. Les postures et la respiration sont des outils pour cela. Une heure de yoga, intensément présents à nous-même, suffit largement pour renouer ce lien. Dans la langue de l'Inde ancienne, le sanscrit, le mot yoga désigne le fait de se relier.



Posture appelée Déclive

Quatre séances ont lieu chaque semaine, le mardi et le mercredi, au 1bis rue Sainte-Marie. Avec les contraintes du confinement, un nombre maximum de personnes par séance est limité à huit.

Mardi de 10h à 11h et de 20h à 21h.

Mercredi de 18h à 19h et de 20h à 21h.

Nous vous invitons à venir découvrir les bienfaits de ce temps de yoga.

Martine BLANCHET

Association Yoga pour tous - OM
1bis rue Sainte-Marie, 25330 AMANCEY
06 33 54 22 45 - marechaloudin@wanadoo.fr

Amancey, Terre d'histoire

« Récits des fouilles archéologiques sur le plateau d'Amancey aux XVIII^e et XIX^e siècles - Prospections contemporaines de Paul Bourlier », de Patrick FRECHARD et Paul BOURLIER.

Parures féminines locales : rouelles, crotales et pectoral
Musée de Besançon

Dès la seconde moitié du XVIII^e siècle et durant tout le XIX^e siècle, le territoire d'Amancey et de ses environs a fait l'objet d'importantes campagnes de fouilles. Des dizaines voire des centaines de tumulus ont été découverts, ouverts, fouillés - et parfois même pillés ! - sans grande précaution malheureusement, à une époque où la science archéologique n'en était qu'à ses balbutiements.

Ces tombes ont livré un mobilier remarquable, témoin de la brillante civilisation celte du Premier Âge du Fer, dite de Hallstatt, du nom d'un important site autrichien. Notre territoire est une référence pour cette époque située entre 800 et 450 avant JC environ. On peut voir et admirer une partie des objets retrouvés sur le plateau d'Amancey au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon ainsi qu'au Musée des Antiquités Nationales de Saint Germain-en-Laye.



Épées, pointes de lance, larges plaques de ceinture en bronze, bracelets, pendeloques, anneaux de cheville, épingles, pectoral, brassards en lignite, médailles et monnaies d'argent et de bronze... la moisson a été abondante!



Monnaie d'argent gauloise



Nucléus travaillé par l'homme de Néandertal

Si la période du 1^{er} Age du Fer est particulièrement riche et bien représentée sur notre secteur, elle n'est pas la seule, un nucléus façonné par l'Homme de Néandertal (-150.000 à -35.000) atteste l'ancienneté de la présence humaine à quelques centaines de toises de notre village ! Cette occupation a perduré au cours des millénaires : burins, grattoirs, lames et pointes de flèches en silex local remontent au Paléolithique supérieur et au Néolithique, et l'Age de Bronze (-2000 à -800) a laissé dans quelques villages voisins un mobilier remarquable et particulièrement bien conservé.

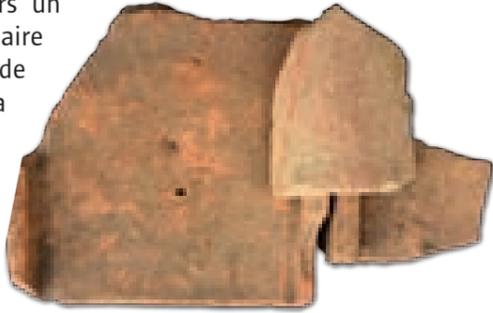


Épingle, âge du Bronze



Ébauche de pointe de flèche, silex local

Quant à l'époque gallo-romaine, elle offre de nombreux témoignages d'une forte occupation avec les vestiges de «villas», vastes domaines agricoles ou de production artisanale regroupant bâtiments d'exploitation et habitat du propriétaire, des ouvriers et des serviteurs : tegulae (larges tuiles plates), meules à grain, fragments de céramique ou de flacons de verre, monnaies... Toute la région, avec à sa tête Vesontio (Besançon), connaissait alors un essor extraordinaire dans cette période de Pax Romana qui a suivi la conquête des Gaules par César.



Fragments de tuiles romaines



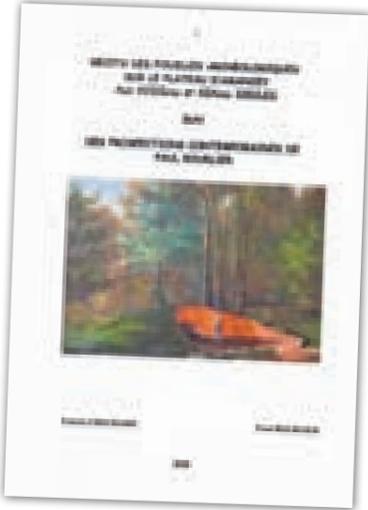
Meule à grains en grès

l'impératrice Faustina

Dans son ouvrage, Patrick Fréchard est parti à la rencontre de ces premiers archéologues à travers leurs comptes-rendus de fouilles, commentaires, dessins et autres documents conservés aux Archives Départementales du Doubs. Au prix d'un considérable travail de recherche, il nous livre l'histoire de ces pionniers, de leur enthousiasme, de leurs découvertes, de leurs erreurs d'interprétation parfois.

Passionné d'archéologie, Paul Bourlier complète le récit de ces fouilles avec la présentation de quelques découvertes qu'il a réalisées sur le secteur en tant que prospecteur bénévole agréé par la DRAC - Direction des Affaires Culturelles du Doubs.

Cet ouvrage de 120 pages, à la facture soignée, est disponible chez Paul Bourlier et Patrick Fréchard (06 95 40 67 35) au prix de 12 euros - ce prix n'en représentant que les frais d'impression (Simon Graphic Ornans).



Françoise BOURLIER



Calendrier des collectes 2021

EMBALLAGES & PAPIERS

Pour qu'ils soient recyclés :

EN VRAC (pas en sac), et **BIEN SÉPARÉS** (pas d'imbriqués). Au centre de tri, les emballages sont triés par matière (acier, carton, plastique...), puis envoyés dans une usine de recyclage. **Les sacs ne sont pas ouverts et les imbriqués ne sont pas séparés.**

Sortir le bac la veille au soir, poignées côté route (merci pour les équipiers de collecte !)

LUNDI	Ornans* *attention changement pour de collecte	Tous les lundis	Collecte normale les jours fériés
MERCREDI SEMAINES IMPAIRES	Amancey, Amathay-Vésigneux, Bolandoz, Châteauneuf-les-Fossés, Fertans, Lods, Longeville, Montgesoye, Mouthier-Haute-Pierre, Reugny, Vuillafans	Janvier : 6-20 - Février : 3-17 Mars : 3-17-31 - Avril : 14-28 Mai : 12-26 - Juin : 9-23 Juillet : 7-21 - Août : 4-18 Septembre : 1 ^{er} -15-29 - Octobre : 13-27 Novembre : 10-24 - Décembre : 8-22	
MERCREDI SEMAINES PAIRES	Bonnevaux-le-Prieuré, Durnes, Échevannes, Lavans-Vuillafans, L'Hôpital-du-Grosbois, Malbrans, Saulès, Tarcenay-Fouchereaux, Trépot, Villers /s- Montrond	Janvier : 13-27 - Février : 10-24 Mars : 10-24 - Avril : 7-21 Mai : 5-19 - Juin : 2-16-30 Juillet : 14-28 - Août : 11-25 Septembre : 8-22 - Octobre : 6-20 Novembre : 3-17 - Décembre : 1 ^{er} -15-29	Collecte normale les jours fériés
JEUDI SEMAINES IMPAIRES	Abbas-Dessous, Abbans-Dessus, Arc-et-Senans, Amondans, Cassey, Charney, Chenecy-Buillon, Cléron, Crouzet-Migette, Déservillers, Épeugney, Éternoz, (Alaise, Coulaus s/Lison, Doulaize, Refranche), Fourg, Lizine, Malans, Montmahoux, Montrond-le-Château, Nans/s-Sainte-Anne, Rurey, Sainte-Anne, Saraz	Janvier : 7-21 - Février : 4-18 Mars : 4-18 - Avril : 1 ^{er} -15-29 Mai : 13-27 - Juin : 10-24 Juillet : 8-22 - Août : 5-19 Septembre : 2-16-30 - Octobre : 14-28 Novembre : 11-25 - Décembre : 9-23	Collecte normale les jours fériés
JEUDI SEMAINES PAIRES	Bartherans, Brères, Buffard, By, Cademène, Chantans, Chassagne-Saint-Denis, Châtillon s/-Lison, Chay, Chouzelot, Courcelles, Cussey s/Lison, Échay, Flagey, Goux /s-Landel, Lavans-Quingey, Le Val, Liesle, Lombard, Mérey /s-Montrond, Mesmay, Myon, Palantine, Paroy, Pessans, Quingey, Rennes s/-Loue, Ronchoux, Rouhe, Samson, Scey-Maisières, Silley-Amancey	Janvier : 14-28 - Février : 11-25 Mars : 11-25 - Avril : 8-22 Mai : 6-20 - Juin : 3-17 Juillet : 1 ^{er} -15-29 - Août : 12-26 Septembre : 9-23 - Octobre : 7-21 Novembre : 4-18 - Décembre : 2-16-30	

NE JETEZ PLUS VOTRE ARGENT À LA POUBELLE

58% de refus de tri
60 000 € de dépenses supplémentaires

Sacs poubelles
Vêtements
Chaussures
Masques
Gants
Textiles

LES RECYCLABLES dans le bac de tri

EMBALLAGES PLASTIQUES

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

PAPIERS

EMBALLAGES EN CARTON

LE VERRE dans le conteneur à verre

EMBALLAGES EN VERRE

LES BIODECHETS dans le composteur

DECHETS DE CUISINE, DE JARDIN

Merci de retirer les opercules et les films plastiques des pots (yaourts, crème...) et des barquettes (jambon, viande...)

État civil



Naissances

- **ZILLI Louise Viviane Nathalie** née le 04/01/2020 à BESANÇON
- **VITTORI Naomi** née le 07/09/2020 à PONTARLIER



Décès

- **MILLE Gabriel** Auguste Léon Jean le 01/01/2020 à DOUBS
- **CUENOT André** Jules Désiré le 08/02/2020 à ORNANS
- **AMILCAR** veuve **PERCEY Nicole** Ginette Josiane le 16/03/2020 à BESANCON
- **MONIOT** veuve **BARTHOULOT Geneviève** Catherine Victoire le 30/03/2020 à ORNANS
- **PÔNE** veuve **VOISIN Marie** Fernande Marguerite le 05/04/2020 à PONTARLIER
- **MARÉCHAL** veuve **BEUCHET Marcelle** Cécile Paulette le 22/05/2020 à CHATENAY-MALABRY
- **ZANETTA** veuve **COMTE Françoise** Marguerite Martine le 31/07/2020 à BESANCON
- **ORDINAIRE Claude** Serge Marie Joseph le 07/10/2020 à AMANCEY

Site internet



ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES

Demandez votre fiche auprès de la mairie afin de mettre à jour le site internet

La commune d'Amancey en ligne...

Le site internet est un moyen efficace pour garder le contact avec les villageois. Compte-rendus du conseil municipal, informations pratiques, horaires et coordonnées des services, démarches administratives, agenda... tout ce que vous voulez savoir sur la vie dans la commune d'Amancey est sur le site internet.

Associations, artisans, commerçants et habitants d'Amancey, n'hésitez pas à nous faire part de tous vos événements / informations pour les diffuser auprès des villageois. C'est avec la participation de tous que nous pourrons faire vivre le site internet de la commune.

www.amancey.fr



EN DÉCHETTERIE

Tous les déchets de votre foyer sont acceptés.

MEMO-TRI LES BONS RECYCLES chez vous

LES TEXTILES dans le conteneur à textiles

Textiles, vêtements, chaussures, sacs, etc.

Une ressourcerie

Prêt de matériel agricole, jardinage, etc.

RETOUR MAGASIN

Retour de matériel agricole, jardinage, etc.

MÉDICAMENTS

Retour des médicaments.

COMPARAISON DE COMMUNES

Informations sur les communes voisines.

Calendrier des collectes 2021

ORDURES MÉNAGÈRES

Sortir le bac la veille au soir, poignées côté route (merci pour les équipiers de collecte!)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
LUNDI	Abbans-Dessous Abdars-Dessus Barthens By Châtillon s/Alson Courcelles Cussey s/Alson Durnes Échavy Goux/s-Landé Larans-Villalans L'Hôpital-du-Grosbois Maltroans Mylans Ornans-Bonnevaux Palantine Rouley Rurey Saules Villers /s-Montfond <i>Collecte normale Les jours fériés</i>	Amancey Amancey-Vesigneux Bolançoz Gadenne Cherney-Bulion Chouzelot Cléron Férans Flagey Lavans-Quingey Longeville Méry/s-Montfond Quingey Reugney Silly-Maistres Tarceney-Fouchereux Trepot	Arc-et-Senans Bulford Cessey Charney Épeugney Fourg Lesté Montfond-le-Château <i>Collecte normale les jours fériés attention changement du jour de collecte</i>	Chantrens Chassagne-Saint-Denis Chateaufeu-les-Fosses Lous Montgesoye Mouthier-Haute-Pierre Ornans <i>(réservé aux commerçants, collectifs et administrations) Collecte normale les jours fériés</i>	Amondans Beres Chay Crouzet-Villette Dégervillers Eternoz Aisae Coulans s/Alson Douzaire Renancie Le Yal Lizrieu Lornhard Malans Mésnay Montmarnoux Nans s-Sainte Anne Paroy Pessans Remens s/Loue Rorchaux Sainte-Anne Samson Saraz <i>Collecte normale les jours fériés sauf Samedi 02 janvier (au lieu du vendredi 1er janvier)</i>

LES DÉCHETTERIES

(fermées les jours fériés)

SITES	JOURS	DOUVERTURE	HIVER	ÉTÉ
ARC-ET-SENANS EPEUGNEY	Mardi		13h30 - 16h50	
	Jeu		8h30 - 12h20	8h30 - 12h20
	Samedi		13h30 - 16h50	13h30 - 17h50
AMANCEY LAVANS-QUINGEY	Mardi		13h30 - 16h50	
	Samedi		13h30 - 16h50	13h30 - 17h50
ORNANS (déchetier provisoire)	Lundi au vendredi		8h30 - 12h20	8h30 - 12h20
	Samedi		13h30 - 16h50	13h30 - 17h50
SAINT-VIT SAÛNE	Mardi		8h30 - 12h20	8h30 - 12h20
	Samedi		13h30 - 16h50	13h30 - 17h50
BIANSBOURS MIRON	Mardi		8h30 - 12h20	8h30 - 12h20
	Samedi		13h30 - 16h50	13h30 - 17h50

EN SACS FERMÉS

(pas de virac)

COVERCLE FERMÉ

Couverture entrecroisée
2 levées comptabilisées

Comment régler facilement vos factures

LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE: Vos factures vous sont toujours adressées et vous pouvez les régler en ligne sur le site www.clecloud.fr grâce à votre identifiant et votre mot de passe indiqués sur votre facture. Ce moyen de paiement sécurisé est accessible 24/7 et 24h/24. Aucun risque de double paiement, le site engage votre paiement instantanément et bloque toute nouvelle tentative de règlement.

VIREMENT: Sur votre facture se trouvent les coordonnées bancaires du compte de la trésorerie d'Ornans sur lequel vous pouvez effectuer un virement du montant de votre facture.



Mairie

1 Place de la Mairie - 25330 AMANCEY

Horaires d'ouverture au public :
du mardi au jeudi de 14h à 16h et le samedi de 10h30 à 12h.

Tél. : 03 81 86 61 73

mairie.amancey@wanadoo.fr

www.amancey.fr

*« Nous remercions vivement toutes les personnes
qui se sont associées à l'élaboration de ce bulletin municipal »*